THE GETTY CENTER LIBRARY
Why ask for the moon
when we have the stars?
AS

ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

Séance publique du 27 janvier 1866.

BESANÇON

DODIVERS. ET Cie, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE

Grande-Rue, 42.

1866

THE GETTY CENTER
LIBRARY

ACADÉMIE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 27 JANVIER 1866.

Président annuel

M. ALVISET.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

Je viens, Messieurs, vous remercier d'une double faveur; mais je succomberai certainement à la tâche que vous m'avez imposée si la bienveillance dont vous avez usé à mon égard ne reste ma principale force.

Vos rangs se sont ouverts pour moi, grâces à ce sentiment : c'est à lui que je dois d'inscrire mon nom à côté de ceux de littérateurs ou de savants justement renommés. Grand honneur! mais, lourde confraternité si je ne m'empressais de décliner la pensée de me croire au niveau de ceux qui m'ont admis parmi eux : c'est encore à la même cause que je dois l'avantage inespéré de présider cette année à vos travaux.

Comment répondre à tant d'indulgence? J'essaie de le faire en vous disant combien j'ai besoin qu'elle me soit continuée. J'ai, en effet, vécu au milieu des épreuves de la vie judiciaire, au barreau ou sur des siéges de magistrature, et c'est à peine si, dans une existence consacrée aux affaires publiques dans des temps souvent difficiles, quelques études écrites pour une revue littéraire ou pour des solennités judiciaires ont témoigné de mon désir de m'associer à votre œuvre (1).

Des travaux oubliés auraient été des titres bien modestes aux honneurs dont vous m'avez comblé, si cette Académie n'était pour la Franche-Comté une institution autant qu'un corps scientifique. Vous vous serez souvenus, sans doute, que je m'étais efforcé de rendre hommage au culte de la nationalité franc-comtoise, et vous aurez plus considéré le sentiment qui avait animé l'écrivain que la valeur de son œuvre. C'est sur ce terrain que nous nous sommes rencontrés. Le dévouement aux intérêts, aux grandeurs de la Franche-Comté me soutient seul, en effet, dans la position que vous m'avez faite, et il semble qu'il n'a jamais été plus naturel, d'invoquer ici cette protection qu'au moment actuel alors que naguère la pieuse inspiration d'un illustre prélat, membre de cette Académie, rendait avec

(1) 1844, *Mirabeau et Madame de Monnier*. Procès criminel au bailliage de Pontarlier.

1853, *Coutumes et ordonnances de Franche-Comté*.

1856, *Origines des institutions judiciaires*. Parlement de Franche-Comté.

1859, Boyvin, président du parlement de Dole. — 1862, *Etude sur les parlements*.

le concours du gouvernement de l'Empereur un tombeau aux Francs-Comtes du pays, et que la voix autorisée d'un grand orateur (1) ravivait, sous les voûtes de notre antique cathédrale, les souvenirs les plus attachants de la vie des princes qui représentent dans l'histoire la Franche-Comté après l'avoir faite puissante et libre aux temps obscurs du passé.

L'Académie de Besançon reste, en effet, la seule institution nationale de la Franche-Comté. Partout ailleurs l'œuvre du temps a brisé les liens qui unissaient les diverses parties de cette province. L'opposition des intérêts, des rivalités locales, une prospérité croissante ont changé les relations et multiplié les centres d'action. N'avait-on pas vu l'Espagne exciter déjà ces rivalités, et, de 1668 à 1674, battre monnaie en laissant espérer ou en promettant le Parlement aux villes de Dole, Salins et Besançon? Plus tard, quand la France de Richelieu et de Louis XIV, devenue trop grande pour ses anciennes institutions comme pour le pouvoir absolu qui tendait à les absorber, cherchera, dans les anxieuses épreuves qui marquent les règnes de ses derniers rois, les lois d'une organisation nouvelle, les assemblées provinciales indiqueront, dès 1778, la division du royaume en départements, et la Franche-Comté émettra pour elle un vœu semblable. Ainsi donc, plus de province de Franche-Comté, plus de traités politiques dans son intérêt, plus d'action commune réunissant vers un même but les efforts de tous ses habitants; mais, au milieu de

(1) M. l'abbé Besson.

tant de conflits, le domaine des intelligences échappera au morcellement du territoire, et la Franche-Comté conservera des tendances intellectuelles qui seront sa nationalité.

Tel est le dépôt qui vous a été remis et dont vous êtes toujours les gardiens vigilants. Encourager et réunir dans un centre commun les travaux qui représentent l'existence intellectuelle de ce pays, est une grande et noble tâche : aussi le concours des esprits d'élite ne vous a jamais fait défaut : tous sont venus à vous des divers points de la province, et vos statuts ont rallié dans leurs carrières diverses les Francs-Comtois voués au culte des sciences ou des lettres. D'autres associations peuvent se créer à côté de vous un domaine à part dans ce champ du travail devenu si fécond au souffle des temps modernes ; mais vous gardez seuls la tradition de la nationalité franc-comtoise : qui se sépare de vous rompt avec elle.

Cependant, Messieurs, plus ces souvenirs sont grands, plus il faut les garder de l'exagération qui est toujours une source de faiblesse, et on peut se demander si, en retraçant l'histoire des luttes qui ont amené la réunion de la Franche-Comté à la France, la plupart de nos écrivains n'ont pas eu une certaine tendance à donner satisfation à l'amour-propre national par des fables facilement accueillies plutôt que par l'appréciation exacte des faits. Pour eux la province n'a jamais succombé : livrée en 1668 comme en 1674, elle leur apparaît victorieuse dans la défaite sans que ses ressources aient été épuisées : ils voient des traîtres partout, et opposant

sans cesse la guerre de 1636 à celles de Louis XIV, le siége de Dole à celui de Besançon, ils se demandent pourquoi, ayant vaincu Richelieu en 1636, on n'aurait pas vaincu Louis XIV en 1674.

Dans cette œuvre de convention certains noms son' offerts en holocauste comme des victimes expiatoires; d'autres sont au contraire inscrits trop facilement au Panthéon. Ainsi, en 1668, Watteville, dont les ancêtres ont pris une rude part aux guerres de 1636, en combattant vaillamment pour la Franche-Comté, négocie la neutralité de la province pour la préserver de la dévastation qu'elle eut alors à subir : il convient à l'Espagne de dégager la Lorraine en laissant ruiner la Franche-Comté, et dans ce but elle repousse la neutralité qui devait sauvegarder celle-ci. Watteville restera pour les écrivains dont je parle un traître convaincu d'avoir livré son pays, et l'Espagne une sorte de divinité gracieuse à laquelle étaient dus de nouveaux sacrifices.

D'autres, transportant dans le passé leurs préoccupations du moment, rechercheront dans les luttes de cette époque l'opposition de l'élément démocratique à la noblesse, et pour en trouver le prétexte, ils imagineront que tel chef militaire dont le nom sera resté populaire avait une origine plébéienne. Le capitaine Lacuson deviendra leur héros contre de prétendues défections de la noblesse; imitant en cela l'exemple d'un grand historien (1) qui, dans le récit de la conquête d'Angleterre, suppose à saint Thomas de Cantor-

(1) Augustin Thierry.

béry une nationalité saxonne pour en faire le champion des Saxons contre les Normands. D'autres encore arrêteront complaisamment leurs récits aux époques voisines du siége de Dole de 1636.

Ces légendes ne sont pas dignes de la Franche-Comté. Le sort de cette province était fixé du jour où la France se trouvait sa voisine en Bourgogne et en Alsace. La dissemblance dans les événements de 1616 et de 1674 est uniquement dans les combinaisons diplomatiques qui, entre la France, l'Espagne et l'empire d'Allemagne, devaient faire de notre pays l'appoint des autres intérêts débattus. « Il faut savoir ce que deviendra la province : » telle a toujours été la réponse de l'Espagne engagée sur tant de frontières avec la France, alors que la Franche-Comté lui demandait des secours.

Trop peu étendue pour mettre sur pied une armée capable d'arrêter l'effort de la France, trop pauvre par cela même pour nourrir un nombre suffisant d'auxiliaires, la Franche-Comté n'a eu dès lors d'autre destinée que de servir de tablier au jeu sanglant qui se jouait entre la France et ses ennemis, ni d'autre alternative que de succomber en s'immolant, ou d'être dévorée par les étrangers appelés à sa défense. De là des plaintes incessantes de sa part : plaintes pour avoir des secours ou pour être délivrée des auxiliaires obtenus.

Foulée ainsi aux pieds des armées, sa nationalité survivra cependant à toutes les épreuves : ses enfants seront écrasés sans s'avouer vaincus, et tantôt dans ses montagnes ou dans ses plaines, dans un clocher en ruine ou dans une forteresse démantelée, des combats

de géants montreront un petit nombre de héros arrêtant des masses ennemies et maintiendront le renom de vaillance du pays.

Cette situation apparaît dès 1595, lors de l'invasion de Henri IV : elle devient éclatante pendant la guerre de dix ans. Aux deux époques l'armée d'Espagne arrive tard, s'enferme soit à Gray, soit dans un camp retranché à Besançon, laisse l'ennemi mettre toute la province à rançon, traite doucement les pillards ennemis pour éviter des représailles dans les Flandres, quand elle ne se réunit pas à eux pour la dévastation.

La Franche-Comté, semblable à un soldat laissé sanglant parmi les morts et les mourants sur un vaste champ de carnage, a pu se relever et survivre à l'épreuve de la guerre de dix ans ; mais alors, comme plus tard, elle a été réellement à la discretion de l'armée ennemie. A ne comparer que les siéges soutenus, la résistance de Besançon en 1674 a même été plus ardente que celle de Dole en 1636 (1); seulement, à cette époque

(1) M. le commandant Ordinaire, dans son savant ouvrage sur la conquête de 1674, rectifie les récits accrédités par les historiens de Louis XIV, qui ont écrit que Besançon avait succombé en neuf jours. Le siége de Besançon a duré vingt-sept jours, du 26 avril au 15 mai pour la ville et au 21 mai pour la citadelle. Plus de cinquante mortiers ou pièces de gros calibre ont écrasé la place sans relâche pendant ce temps. Les travaux de la défense ont forcé l'assiégeant d'abandonner le premier point d'attaque, et, dit M. Ordinaire, « en vain chercherait-on dans les annales de la défense des places un exemple d'un retranchement intérieur continu (plus de 750 toises) aussi gigantesque, exécuté aussi rapidement sous le feu plongeant de batteries aussi formidables. » La batterie de brêche comptait seule vingt pièces de gros calibre dont plusieurs de 24 établies à demi portée de mousquet du rempart. Tout le terrain de la citadelle,

les ressources de l'assiégeant étaient plus considérables, tandis que l'armée de secours à laquelle Dole dut son salut faisait défaut. Pourquoi dès lors diffamer dans l'histoire les chefs qui ont eu, à l'heure des luttes suprêmes, la responsabilité du sort de tous, et qui ont dû se demander si l'indépendance pouvait être assurée par les armes ?

L'honneur national n'a pas besoin de ces immolations : l'histoire des événements de 1668 et 1674 n'est pas, en effet, dans de prétendues défaillances, elle est tout entière dans celle de la guerre de dix ans, de 1636 à 1647 ; mais la notion vraie de celle-ci est perdue si on s'arrête à l'année 1637 : on met alors la victoire où a été la défaite, en laissant apparaître le siége de Dole comme une épopée qui a fixé le sort de la guerre.

Il est de ces faits un témoin irrécusable : c'est le président Boyvin, l'un des défenseurs de Dole en 1636 : sa correspondance avec deux des principaux personnages de la cour de Bruxelles pendant la guerre de dix ans, les place sous leur véritable jour et les éclaire d'une vive

selon une note de Louvois à Letellier, était ensanglanté et semé de bras et jambes ; le canon y avait fait un ravage épouvantable, et il n'y avait qu'un petit réduit où le gouverneur pût être en sûreté. Les pertes de l'assiégeant ont été considérables, et dans la place les soldats étrangers ont seuls refusé de continuer la lutte. Dans les derniers jours du siége de la ville, ces soldats jetaient leurs armes et se cachaient, laissant les gens de la ville et du pays combattre seuls. Besançon comptait alors 14,000 habitants. Louis XIV, son frère, le prince de Condé, étaient devant la ville, et l'approvisionnement de l'armée de siége était l'objet de tous les soins de Louvois. (*Deux époques militaires en Franche-Comté*, tom. I, p. 479, 490, 520.)

lumière. Cette correspondance n'est pas en tous points d'accord avec les lettres officielles du Parlement qui sont aussi de la même main, mais la préférence lui est certainement due. Ainsi, tandis que Boyvin écrit officiellement le 17 septembre 1636 : « Quant à l'armée impériale qui est entrée dans ce pays sous la conduite de M. le comte de Gallasse, nous avons toutes les raisons de nous en louer, puisqu'il les a contenus dans une étroite discipline empêchant tous désordres, » sa correspondance privée révélera les ravages de cette armée modèle. Ainsi encore il écrira officiellement au comte Gallasse, le 19 septembre 1636 : « Nous travaillerons pour remédier par édits rigoureux à la cruauté des paysans qui, se trouvant dénués de tout .... se portent au désespoir, non-seulement contre les soldats qui les ont dépouillés, mais contre les innocents ; » mais il révélera dans ses lettres particulières que ces malheureux paysans étaient au contraire les seules victimes de cette armée.

Le siége de Dole a été levé le 15 août 1636. Les pertes des assiégés, en y comprenant les blessés morts de leurs blessures ou de la peste, ainsi que les femmes et les petits enfants, ne dépassent pas huit cents personnes : en trois mois de siége cinq cents bombes seulement ont été tirées sur la place. Quels vont être en comparaison les sacrifices du pays? Dès le 28 septembre 1636, Boyvin les dépeint ainsi en déterminant l'attitude de l'armée qui venait de secourir Dole : « Le comte de Gallasse est logé avec toute son armée sur notre pays, aux environs de Champlitte : il lui arrive

tous les jours nouvelles gens, et il faut que nous nourrissions tout : le bailliage de Dole est tout brûlé et saccagé par les Français, celui d'amont la moitié brûlé et saccagé par les Allemands ; il ne reste que le bailliage d'aval qui aura cette grâce d'être mangé le dernier. Nous ne pouvons nous imaginer quel est le dessein de ladite armée, car, pouvant entrer dans la France, elle demeure sur nous jusqu'à donner des sauvegardes aux bourgs, villages et châteaux français. Pour nous faire croire que c'est nous qui empêchons qu'ils n'entrent en France, ils nous font demander tantôt des canons et des munitions qu'ils savent bien que nous n'avons pas, tantôt qu'on leur joigne une armée de ce pays, sans laquelle ils disent n'être pas assez forts pour attaquer la France, tantôt ils veuillent de l'argent pour acheter des chevaux pour traîner leurs canons, et le lendemain quelqu'autre chose sans y compter l'incroyable quantité de grains, vins, victuailles qu'il faut pour nourrir une armée de 10,000 chevaux et 20,000 hommes de pied, et plus de 30,000 bouches de bagages (21 octobre). On aura peine à croire les cruautés que cette armée a pratiquées sur nous, non par de petites voleries, mais par des partis de 3 et 400 hommes qui ont forcé et pillé les bourgs, tué les hommes, violé les femmes et brûlé les maisons. En un village où les paysans se défendirent, et puis forcés de céder à la violence, se retirèrent dans l'église et le clocher, ces barbares y ont mis le feu, roti et estouffé les pauvres paysans. Les chefs ont vu tout cela à yeux secs, et ce qui est émerveillable, étant logés sur toute notre fron-

tière du côté de la France, ils ont épargné l'ennemi pour courre l'ami, et y a tel village français qui étant à une lieue d'eux n'a pas perdu un poulet étant à couvert de sauvegardes, pendant que les notres qui en étaient à quatre lieues et qui leur fournissaient journellement des grains, ont été courus et brûlés. »

Dans ces conditions, la désolation de la province devait croître chaque jour. Le dernier janvier 1617, Boyvin la dépeint en ces termes : « Aujourd'hui l'état des affaires de notre pays est que le comte Gallasse ayant ruiné, brûlé et butiné la moitié de notre pays, s'est jeté en Allemagne chargé de nos dépouilles et de la honte des vains exploits qu'il a entrepris sur la France. Il nous a laissé neuf régiments tant d'infanterie que de cavalerie de l'armée impériale et de la royale, qui portent quinze ou seize mille bouches, et se comptent pour six mille soldats, et ne vous dirai pas les déductions qu'il en faut faire; mais leurs quartiers d'hyver tiennent tout ce qui est entre l'Ognon et la Saône, et au delà de la Saône jusques en France : et faut que les pauvres petites villes et des villages auxquels il n'y a plus ni maisons, ni hommes, ni bestiaux sauf en cendres, carcasses et charongnes, nourrissent et soudoient tout cela. Les troupes de Son Altesse de Lorraine, qui n'ont d'autre solde que ce qu'elles prennent sur le bonhomme, glanent après les autres ou les aident à moissonner : d'autre part, nous avons en campagne cinq mille hommes de pied et près de mille chevaux du pays qui gardent nos frontières. Au reste, sauf le brûlement, les troupes du pays vivent aussi licencieusement que les autres. »

Quatre années vont se passer dans des angoisses que l'ennemi, la famine et la peste ne cesseront d'accroître, quatre années pendant lesquelles les Suédois de Weymar ou les Français de Lavalette parcourront la province en maîtres. Dès 1640, Boyvin nous apprend ce que la Franche-Comté est devenue à ce régime, et il écrit : « Il n'y a point d'argent, point de munitions dans Dole, Gray, Salins : d'infanterie, à peine y a-t-il quinze cents et cent cinquante de cavalerie dont on puisse tirer service ni avantage, tout cela sans paiement et sans discipline, et tout commerce empêché par leurs voleries. »

Le 29 juillet 1641, la situation s'est encore aggravée. « La paix, écrit Boyvin, est extrêmement necessaire en ce pauvre pays désolé qui n'a pas seulement moyen de se couvrir contre trois ou quatre cents picoureurs entretenus sur nos frontières le long de la Saône, qui, par le meurtre des pauvres paysans jusqu'aux femmes, par les continuels rançonnements et par leurs pillages journaliers, tout aux portes des villes, nous rongent petit à petit et réduisent le pauvre peuple à l'extrémité de de toute misère : les notres ravagent sur eux à leur tour, mais les soldats s'épargnent l'un l'autre, et tout se joue aux dépens des pauvres bourgeois et paysans, en sorte qu'il semble que ces guerres ne soient permises par la divine Providence que pour l'extermination du genre humain. »

Dans cet état, toute lutte sérieuse avait manifestement cessé. La province négociait dès 1639 pour obtenir la neutralité, moyennant 500,000 fr.; en 1645, une suspension d'armes lui était accordée contre le paiement de

200,000 livres. Le 24 août 1647, nouvelle négociation et nouveau tribut pour conserver la paix pendant les années 1648 et 1649. « Elle couste, mais c'est une bonne denrée que la paix et le repos, écrit alors Boyvin (1). Cela nous donne moyen de nous remettre et de repeupler le pays sans qu'il en coûte rien au roi, qui ne nous peut maintenir par autre voie qu'en mettant d'autres provinces en péril avec des dépenses excessives, et nous esbahissons d'entendre que quelques-uns qui ne connaissent pas l'état de notre province en fassent un mauvais jugement. Nous ne manquons, Dieu graces, ni de fidélité ni de courage, mais on nous peut dire ce qui fut dit à un ancien : *Aut viribus adde, aut spiritibus detrahe.* Qu'ils renforcent nos bourses, nos magasins et nos gendarmeries, et ils verront renfler nos courages. »

En 1668, vingt et une années seulement s'étaient écoulées, et l'Espagne n'avait encore rien renforcé : les ruines couvraient seules le sol, la population, réduite de moitié, n'avait pu se refaire, et on est en droit de répéter aux écrivains prodigues d'accusations contre ceux qui eurent alors la responsabilité d'une nouvelle guerre à soutenir, « qu'il eût fallu ajouter aux bourses, aux magasins et aux gendarmeries du pays, si on eût voulu rendre la lutte possible, et qu'on peut s'étonner que quelques-uns qui ne connaissent pas l'état de notre province en fassent mauvais jugement; » car ces sinistres armées de secours que Boyvin vient de nous mon-

(1) 24 août 1647.

trer à l'œuvre faisaient même défaut. Que restait-il donc à tenter si ce n'est de renouveler les négociations entreprises dès la guerre précédente? Seulement, en dehors du concours de l'Espagne qui avait été refusé, le succès n'en était même plus possible.

Telle est Messieurs, la situation en présence de laquelle quelques personnes ont fait des événements de 1636 et 1668 une comparaison de fantaisie, et se sont livrées à des jugements tels que ceux ci : « c'est que les fils dégénérés de ces glorieux pères n'auront plus la conscience de leur valeur..... ils s'abâtardiront. La bourgeoisie parlementaire de Dole allait la première donner l'exemple de cette décadence morale : la bourgeoisie républicaine de Besançon..... s'endormira dans le culte des intérêts matériels. Cet affaiblissement du sens patriotique ne se rencontrait pas seulement parmi les nobles et les bourgeois : le peuple franc-comtois lui-même n'était plus le même..... ses mœurs avaient perdu cette fierté qui le rendait jadis si susceptible pour tout ce qui touchait à l'honneur du pays... La probité, le patriotisme, l'indépendance d'opinions qui firent si longtemps la gloire et la force du parlement de Dole, n'existaient plus (1); ou bien « le parlement était, disait-on, le cerveau de la nation, le gouverneur en était le cœur : le cerveau avait été lent à prévoir le danger, et, la crise éclatant, le cœur avait défailli (2). »

(1) Rougebief, *Histoire de Franche-Comté*, pages 524, 525, 530.

(2) Ordinaire, *Deux époques militaires en Franche-Comté*, t. I, p. 1, 55.

Voilà cependant ce qu'un pays peut attendre de sympathies de ceux qui cherchent dans le récit du passé des occasions de manifester des sentiments haineux contre les classes moyennes. Sous prétexte de dévouemen aux classes laborieuses, ils oublient que tout peuple privé de ces classes moyennes est fatalement voué au despotisme, et, en découronnant ainsi les nations, ils mettent en pratique le vieux conseil de Tarquin au profit de toutes les tyrannies.

De tels jugements ne peuvent rester ceux de l'histoire. La Franche-Comté est allée à la France, non pas livrée, mais épuisée d'hommes comme de ressources, complètement délaissée par l'Espagne, et dans de telles conditions que l'honneur des armes était sauf. Elle ne lui a pas porté le tribut d'une population avilie dans son esprit national et dans ses représentants : noblesse, bourgeoisie et paysans, tout le peuple avait conservé sa valeur, et la France les a retrouvés tous sous ses drapeaux tels qu'elle les avait connus sur les champs de bataille où ils avaient lutté contre elle.

ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES

SUR LA NAISSANCE DE PHILIBERT DE CHALON

Par M. Ed. CLERC.

La ville de Lons-le-Saunier, l'une des possessions les plus anciennes de la maison de Chalon, doit à cette famille ses premières franchises (1), ses murailles (2), son château fort, qui s'élevait à la place même de l'hôtel de ville. Ses armoiries, formées d'une bande d'or sur un fond rouge, sont celles de cette branche cadette de nos comtes. Cette capitale du Jura conserve avec un respect religieux, dans un caveau nouvellement réparé, les cendres des derniers princes de cette race, et sa Société d'Emulation, dans un récent recueil, a publié un récit authentique, plus complet que celui de Gollut, de l'enterrement presque royal (3) qu'avant de des-

(1) Affranchissement de Lons-le-Saunier en 1295, par Renaud de Bourgogne, petit-fils de Jean de Chalon.

(2) Lons-le-Saunier est appelé *burgus* dans les premières chartes des princes de cette famille. Dès le XIIe siècle, elle y avait un prévôt des bourgeois, partie du puits à muire ou de la saline. (V. *Lettre sur Béatrix de Chalon*, p. 134, 132, 74.)

(3) On conservait aux Cordeliers de Lons-le-Saunier le drap d'or qui avait servi à l'enterrement de Philibert de Chalon. Le P. Dunand, qui l'a vu, dit qu'il était d'un tissu d'or fort épais, de dix pieds de large, y compris les bordures de satin noir, accompagné d'her-

cendre dans ce caveau funèbre recevait, en 1530, le dernier de ces princes, Philibert, mort à vingt-huit ans, avec la réputation de l'un des plus grands capitaines du seizième siècle.

Cependant, malgré cette fidélité au culte des souvenirs, Lons-le-Saunier n'a jamais revendiqué l'honneur d'avoir donné le jour à Philibert, et cette ville ignore encore qu'il naquit non à Nozeroy, mais sur l'emplacement même de son hôtel de ville. Cette erreur s'explique aisément, elle est celle de tous les historiens. Depuis que Gilbert Cousin (1) a écrit, il y a plus de trois siècles, que ce prince était né à Nozeroy, ville appartenant à la même famille dans les montagnes du Jura, personne n'a douté de cette affirmation d'un contemporain, écrivant vingt-un ans après la mort du prince, sans avoir éte démenti.

Et cependant, je vais essayer d'établir que Gilbert Cousin et tous les historiens à sa suite se sont trompés, et que Philibert de Chalon est né le 18 mars 1502, dans le château même de Lons-le-Saunier. Pour le prouver, il ne faut rassembler ni de légers indices ni de vagues présomptions; les témoignages que nous avons réunis sont aussi ceux de contemporains, de serviteurs intimes de la famille, aussi précis qu'unanimes sur un fait auquel ils n'avaient d'ailleurs aucun intérêt,

mine et orné de feuillages d'or. On y voyait deux écussons relevés d'or, à l'un 1er et 4e de *Chalon*, 2e et 3e d'*Orange*, et sur le tout de *Genève*; à l'autre *Bretagne*, *Luxembourg*, et la *Toison d'Or*. (*Mss. du P. Dunand*, XIII.)

(1) *Descript. comitatûs Burgundiæ.*

témoignages recueillis en 1528, deux ans avant la mort de Philibert, dans les formes et avec les solennités d'une information judiciaire (1).

Le retentissement qu'ont eu dans l'Europe entière la vie et la mort de Philibert de Chalon se reproduit dans tous les historiens du XVIe siècle. Il n'en est aucun qui n'ait été frappé de cette existence si grande et si promptement éteinte ; l'on retrouve partout le récit de ses campagnes, des vicissitudes étranges de sa vie, de la prise de Rome, de la rapide conquête du royaume de Naples, dont il fut créé vice-roi, de la dernière journée de sa vie, où il périt devant Florence, emporté par sa bouillante valeur, et faisant, dit Guichardin, plus l'œuvre de soldat que celui de capitaine.

Mais les circonstances particulières de sa naissance sont demeurées jusqu'à ce jour inconnues, et c'est ce qui fait, pour l'histoire, l'intérêt du récit que nous allons retracer.

Son père était Jean de Chalon IV, prince d'Orange, comte de Tonnerre, de Penthièvre, seigneur d'Arlay et de Châtelbelin. Charles le Téméraire et lui avaient épousé les deux sœurs, toutes deux princesses de Bourbon, unies aux rois de France par les liens d'une étroite parenté. Maximilien, archiduc d'Autriche, qui fut empereur d'Allemagne, épousa Marie de Bourgogne, fille

(1) Cette enquête fait partie des archives de la maison de Chalon. (Lettre S, n° 148.) L'un des témoins, *Pierre de Ploisy*, déclare formellement que Philibert naquit le dix mars de l'an mil cinq cent et un (nouveau style 1502). « Le déposant le sait, dit-il, parce qu'il » arriva ce jour à Paris, venant de Flandres, qu'estoit le vendredy » avant Pasques flories. »

de Charles le Téméraire, et devint ainsi le neveu du prince d'Orange. C'est Jean de Chalon qui tint sur les fonts de baptême Marguerite, fille de Maximilien, destinée pendant un temps à épouser Charles VIII, roi de France. Avec de si hautes alliances, ce prince pouvait prétendre à tous les honneurs, et il y fut successivement élevé. Il devint à réitérées fois, et sous des dominations opposées, gouverneur de notre pays; il fut aussi gouverneur de Bretagne. En France, en Bourgogne, en Bretagne, dans les Pays-Bas, en Italie, son nom se trouve mêlé à tous les événements qui signalent, dans l'histoire, la fin si mémorable du xve siècle. Sa dernière campagne fut celle d'Italie, sous Charles VIII; enfin son nom serait inscrit au premier rang de nos annales si, dans ce prince versatile, ambitieux, magnifique et dissipateur (1), la grandeur du caractère avait été égale à celle de ses dignités.

La fin d'une vie si agitée arriva. L'année 1502 venait de s'ouvrir en pleine paix; le prince d'Orange, âgé de soixante-trois ans, était alors à son château de Lons-le-Saunier, malade et connaissant qu'il devait mourir. Veuf depuis 1493 de Jeanne de Bourbon, il avait épousé une autre femme du sang le plus illustre, Philiberte de

(1) Il recevait argent de toutes mains, et en 1485-87 touchait à la fois du roi de France une pension de 9,000 livres et de Maximilien une autre de 12,000. — 100,000 fr. lui furent assurés sur le traité de Bretagne. Et cependant, à chaque campagne nouvelle, il engageait quelques terres, et sa signature était tellement discréditée que les prêteurs lui demandaient tantôt des gages, tantôt la signature de ses serviteurs. (V. *Enq. de* 1528, p. 216, 217.) Et ceux-ci ne craignaient pas de dire que c'estoit *chose étrange et non agréable de s'engager pour lui* (p. 96).

Luxembourg, comtesse de Charny. La princesse, beaucoup plus jeune que son époux, l'avait déjà rendu père de deux enfants, de Clauda de Chalon, dont la reine de France avait été la marraine, et d'un fils mort deux ans après sa naissance. Mais Philiberte était enceinte pour la troisième fois ; l'on attendait d'un jour à l'autre sa délivrance, et du sexe de l'enfant qu'elle devait mettre au monde dépendait la grande question de savoir si la maison de Chalon allait s'éteindre. La princesse, qui n'avait pas quitté son époux malade, était comme lui au château de Lons-le-Saunier. C'est au milieu de ces préoccupations si vives que naquit Philibert de Chalon. Grande fut la joie du prince sur son lit de souffrance, quand il sut qu'un fils lui était né. Sur-le-champ des lettres furent écrites aux hommes et sujets de toutes ses terres et seigneuries pour leur annoncer ce grand événement. Le prince voulut voir ce fils, dernier espoir de sa race. L'enfant lui fut apporté, et déposé sur son lit (1). A cet aspect, une émotion visible parut sur la figure du père ; et, sentant qu'il ne survivrait pas longtemps, il s'écria d'une voix entrecoupée : *Pauvre enfant, tu es le tard venu* ! Il ne put achever, ses yeux se remplirent de larmes. Une pensée amère traversa son esprit. Quel sera le sort de cet enfant? Cette existence si frêle échappera-t-elle aux périls du premier âge? Sa jeune mère n'oubliera-t-elle pas, dans un autre mariage et

(1) « Fut envoyé le déposant avec maistre Godefroy, médicin, sercher des nourrices, et fut appourté tout nud messire Philibert à messire Jehan de Chalon, estant au lict de la mort. » (Déposition de Jean de Hénaut, archer de corps du prince. Enquête citée, p. 206.)

dans une autre famille, ce qu'elle doit à son fils orphelin ?

Rempli de ces pensées qui l'oppressaient, Jean de Chalon demanda la princesse. Elle était, disent les témoins, en gésine, et fut apportée sur les bras de ses femmes, qui la déposèrent près du lit. Jean de Chalon, plus ému encore, la regarda avec tendresse, et, pressant sa main, lui demanda par serment une consolation dernière, celle de se consacrer toujours à l'éducation de son fils (1).

Ce serment, il était d'avance dans le cœur de la jeune mère ; les yeux fixés sur son mari, les mains dans les siennes selon l'usage du temps, elle lui jura d'être à jamais fidèle à sa mémoire et au dernier né des Chalon.

En face de cette scène noble, belle, et qui se rattache aux plus grands souvenirs de l'histoire de nos comtes, un vœu peut être formé, c'est qu'elle inspire un jour quelque artiste franc-comtois. Il y aura au mois de mars prochain 364 ans qu'elle se passait au château de Lons-le-Saunier, dans la tour *près de la galerie vers le soleil levant*. C'est là qu'est aujourd'hui le musée de la ville. N'y aurait-il pas quelque rapprochement d'un

(1) « Hugues de Vers, trésorier du prince, est souvenant que, deux » ou trois jours avant le trespas de messire Jehan de Chalon, mes- » sire Philibert lui fut apporté veoir, lequel quand il le vit se print » à plourer, et dit qu'il estoit tard venu, et manda illustre dame » Madame Philiberte de Luxembourg, laquelle l'on appourta pour » ce qu'elle ne faisoit que sortir de gésine, laquelle il pria de ne » pas l'abandonner, ce qu'elle accorda. » (*Enquête de* 1528, p. 105, 123, 143, 221.)

saisissant intérêt à ce qu'une main habile la reproduisît sur la place même où elle s'est passée?

Ce tableau, qu'on pourrait appeler par excellence un tableau d'histoire franc-comtoise, aurait un intérêt bien plus sérieux encore. Gilbert Cousin écrivait, au milieu du XVIe siècle, qu'au château de Nozeroy existait un tableau où Jean de Chalon IV est peint avec tant de vérité, qu'on croit le voir vivre encore. Or, ce tableau si précieux n'est pas détruit, je l'ai vu à Saint-Claude. Ce portrait du prince fait partie d'une scène beaucoup plus étendue, et j'ai eu l'honneur d'en mettre un croquis sous les yeux de l'Académie.

Ici se termine le récit des témoins de l'enquête de 1528 sur la naissance de Philibert de Chalon; ils rapportent ce qu'ils ont vu et entendu; tout se passe au château de Lons-le-Saunier. Le fils y naît, le père y meurt (1) et est enterré dans la même ville. Veut-on un élément de plus? Nos archives conservent le testament de Jean de Chalon IV en expédition authentique; il est reçu solennellement *au château de Lons-le-Saunier*, en présence d'une foule de témoins, *dix-neuf jours avant sa mort*. La critique la plus sévère peut-elle exiger un accord plus absolu entre les actes et les témoignages, et la démonstration n'est-elle pas complète?

Gilbert Cousin s'est donc trompé, et l'histoire avec

(1) Voy. l'enquête de 1528, *passim*. Jean de Hénaut, archer de corps du prince, déclare notamment qu'au jour du trespas de son père, Philibert avoit trois sepmaines ou un mois, et le témoin le sait, *parce qu'il estoit au lieu de Lons-le-Saunier, où mourut messire Jehan de Chalon et fust né messire Philibert*. (P. 206.)

lui. Si, cependant, un scepticisme exagéré demandait d'autres preuves, nous sommes prêt à les fournir, et, après avoir apporté les affirmations des témoins de Lons-le-Saunier constatant que Philibert est né dans le château de cette ville, nous produirons le témoignage des hommes de Nozeroy affirmant, à cette époque même, qu'il n'est pas né dans leurs montagnes.

Ici se présentent deux documents importants et inconnus. Le premier est la déclaration de Jean Charolois, natif de Nozeroy, et déposant en 1528, pendant la vie du prince. Ce témoin déclare qu'il était, au commencement du XVIe siècle, échevin et prudhomme de cette ville; que Guillaume d'Epenoy, serviteur intime de la famille de Chalon, manda aux habitants de Nozeroy *le trépas dudit seigneur, pour que l'on fist dans cette ville chantées pour lui;* et que, *trois semaines* seulement avant la mort *dudit messire Jehan*, lettres avaient été reçues du même Guillaume d'Epenoy annonçant *la nativité du seigneur Philibert, de laquelle furent faictes processions solempnelles et feux de joie audit lieu.*

Remarquons que ce Guillaume d'Epenoy, annonçant par lettres la naissance du prince, est l'un des témoins du testament de Jean de Chalon.

L'autre document est le témoignage de toutes les communautés du val de Miéges, résumé dans un acte que nous allons faire connaître, et d'où il résulte que le prince n'est point né dans ces montagnes, mais qu'il lui a *plu d'y prendre sa nourriture,* c'est-à-dire qu'il y a passé son enfance. Pour comprendre la valeur et le sens de ce document, il faut savoir comment le serment

fait par Philiberte entre les mains de son époux mourant, fut gardé à l'égard du jeune orphelin. Ici des faits, en partie ignorés, feront plus complètement connaître et la princesse et le héros à qui elle avait donné le jour.

Aucune mère ne se consacra plus complètement à l'éducation de son fils, et ne rencontra une nature plus heureuse et plus noble. On peut retrouver, dans les archives les plus secrètes de la famille, tout le détail de cette éducation, et jusqu'au nom des livres de chevalerie qui charmèrent les premières années du prince. Il était d'une complexion un peu délicate ; sa mère voulut que sa première enfance se fortifiât longtemps à l'air pur de nos montagnes, dans les contrées élevées du mont Jura, au sein de ce château de Nozeroy bâti par son grand-père, et qui avait reçu toutes les illustrations du xve siècle.

L'enfance du prince se passa presque entière dans le val de Miéges, et c'est ce qui a fait croire qu'il y était né. On voit encore, au sein du vallon, près de Nozeroy, un tertre solitaire, couvert de gazon, théâtre de son dernier tournoi. Il avait alors dix-sept ans. Philiberte s'appliqua à développer dans son fils toutes les vertus qui font les héros, elle y réussit ; deux qualités éminentes brillèrent surtout dans Philibert : la bonté facile et la valeur chevaleresque.

La valeur ! Le sang des Chalon coulait dans ses veines. Dans son intrépidité, Philibert, sur le champ de bataille, avait un tort, celui de se jouer trop du péril. Il est dans les instructions secrètes que lui fit porter l'empereur par Henri de Nassau, son beau-frère, une

phrase qui peint cette intrépidité et les alarmes de Charles-Quint pour le plus chéri de ses capitaines : « Comme la guerre n'est pas sans péril, le secrétaire » dira à M. le prince (à Philibert), qu'il ayt regard à sa » personne, et qu'il ne se mette trop en avanture et ha- » zard. » Puis, comme pour contenir son audace par une sorte d'amour-propre, l'instruction ajoute : « On » sait bien ce qu'il est. Autrement les envieux diront » qu'il se devoit plus sagement porter. » L'événement ne justifia que trop promptement cette prophétique sollicitude.

La bonté ! cette vertu par laquelle il était accessible à tous, même au dernier des paysans, l'avait rendu l'idole de nos montagnes. Cette vertu était celle de sa famille. Son arrière-grand-père a été appelé *Louis le Bon*. Philibert était bien le représentant de cette race grande et généreuse à qui notre pays doit toutes ses premières chartes d'affranchissement, et dont la prodigalité sans bornes avait, par ses concessions d'usage, rendu nos montagnards presque propriétaires de ses immenses forêts. « Philibert de Chalon, dit Brantôme, » était le prince du monde le plus libéral et le plus af- » fable, et pour ce fort aimé d'un chascun, et fut re- » gretté et pleuré de ceux de l'armée, autant des Es- » pagnols que des Allemands. »

Sa mort fut une calamité publique. Un immense gémissement éclata dans les montagnes du Jura, lorsqu'on sut que, repassant les monts, le corps approchait. Tous les montagnards accouraient sur son passage et tombaient à genoux devant le char funèbre, qui, d'é-

glise en église, marchait lentement vers Lons-le-Saunier, lieu de naissance et dernière demeure du prince. Ce sentiment de douleur profonde et de deuil universel est peint, avec une naïveté supérieure à toutes les oraisons funèbres, dans un monument inconnu, dont je parlais tout à l'heure, et que j'ai retrouvé aux archives d'Arlay. On savait qu'avant de quitter l'Italie, le corps du dernier des Chalon avait été embaumé, et que son cœur, scellé à part, avait été enfermé dans une caisse de plomb. Comme grâce suprême, les montagnards du val de Miéges demandèrent que ce cœur de leur prince fût déposé au milieu d'eux, et voici en quels termes ils formulent leur prière pressante en s'adressant à la plus désolée des mères :

« Supplient très humblement les obéissants sujets,
» les habitanz de votre seignerie de Nozeroy et vault
» de Miéges, que puisqu'il a pleu à Dieu permettre leur
» advenir si très gros et merveilleux inconvéniant de
» fortune, que de la privation de leur très redoubté et
» très bon seigneur, que Dieu absoille, que leur sera
» regret perpétuel, eux advertis que ce tant noble,
» excellent et vertueux seigneur a esté apporté par deçà
» et n'est encore mis en sépulture, *ils vous sont venuz*
» *très humblement supplier et requérir qu'il vous plaise*
» *avoir pitié de* LEURS GROSSES DOULEURS, *et, pour leur*
» *en donner quelques consolations, vouloir faire por-*
» *ter et sépulturer son très haut, très noble et excellent*
» *cœur,* en celle des esglises de votre ville de Nozeroy
» qu'il vous plaira, *en considération de la nourriture*

» *qu'il luy a pleu d'y prendre* (1), et de *la grosse et* » *merveilleuse amour que eulx et tous ceux de la mon-* » *tagne* ont toujours eu, encoires ont, et perpétuelle- » ment *auront au dit feu tant bon seigneur* (2). »

Cette humble requête est bien touchante ; l'histoire ne l'a pas publiée, la postérité ne l'a pas connue, la flatterie ne l'a pas dictée. C'est l'accent du cœur qui se fait entendre dans les derniers adieux des hommes de nos montagnes au plus grand des Chalon. Heureux celui qui meurt en emportant de semblables regrets ! Heureuse la famille qui, en s'éteignant, fait couler ainsi les larmes de la reconnaissance publique ! Il y a pour le héros, dans l'amour des peuples, quelque chose de supérieur à l'éclat des conquêtes, aux triomphes du génie, aux magnificences de la gloire.

(1) Expressions fort remarquables. Si le prince était né au milieu d'eux, les montagnards auraient relevé avec éclat cette circonstance.

(2) Archives du château d'Arlay, *Titres généraux.*

EX VOTO
AU DIEU TÉLESPHORE

Par M. le vicomte Chiflet.

Messieurs,

L'un des points de notre Franche-Comté qui offrent le plus d'intérêt comme mine d'antiquités, est incontestablement la ville de Luxeuil. Les nombreux auteurs qui en ont écrit, les richesses archéologiques qui sans cesse ont été exhumées de son sol, ne laissent aucun doute sur l'importance de ce point de notre territoire séquanais. Lugsow, bourgade celtique devenue le Lixovium gallo-romain, cité de 20,000 et 30,000 âmes peut-être, centre où l'on se rendait de fort loin pour faire appel à la vertu de ses eaux, devait en effet se couvrir d'œuvres d'art, de nombreux et somptueux monuments.

Si jusqu'à nos jours l'incurie la plus inexplicable n'eût regardé toutes ces richesses d'un œil sans intelligence et sans vie, si l'on n'eût laissé disperser et enlever les objets que sans cesse le hasard amenait au jour, Luxeuil aujourd'hui s'enorgueillirait de l'un des plus

beaux musées d'antiques qu'une province puisse offrir aux amis de la science.

Si un homme éclairé ne se fût rencontré, recueillant à grand' peine quelques épaves de la gloire artistique et archéologique de Luxeuil, si M. le docteur Leclère n'eût conservé et légué à sa ville natale les quelques pièces qui vont aujourd'hui former le noyau de ses collections, qui sait si l'idée fût jamais venue aux Luxoviens de les composer ?

Mais enfin, dans les salles que la nouvelle administration municipale se propose d'ouvrir aux divers étages de son admirable donjon, nous verrons figurer déjà un certain nombre de statuettes, de monnaies, de fragments de poterie, de tombes sculptées, d'autels antiques : sept bustes de marbre, parmi lesquels un Faune et un Pâris remarquables, et surtout ce magnifique buste polichrome de l'empereur Lucius Vérus qui ferait honneur à une capitale, et que tout homme qui n'est pas uniquement absorbé par les fers, les Durham ou les houilles, a vu et admiré en passant à Luxeuil.

Quelques notices signalent parmi les antiquités de Luxeuil certaines figurines de bronze offertes comme *ex voto* aux divinités bienfaisantes des thermes lixoviens, auxquelles les infirmes guéris ou soulagés attribuaient la cessation ou l'atténuation de leurs maux. Ce genre d'objets a évidemment là un intérêt tout exceptionnel. C'est, selon moi, leur spécialité qui fait le premier mérite des richesses archéologiques. Certainement je visite avec intérêt les collections Campana, les colosses assyriens ou égyptiens dont les beautés exotiques ont enrichi les

musées parisiens; mais les marbres, les bronzes, la céramique étrusque, les porphyres et les granits de Thèbes, de Corsabad ou de Ninive, importants comme histoire générale de l'art et des peuples, ne sont que secondaires à mes yeux auprès des restes du passé que le sol que nous foulons peut lui-même avoir restitués, parce que l'histoire locale y est contenue et que l'histoire locale est l'intérêt qui prime tous les autres. Ce que je prise à Paris c'est l'histoire de Lutèce, et les thermes de Julien ou l'autel des nautes parisiens y sont bien plus précieux pour moi que le Louqsor, la Vénus de Milo ou le fameux vase d'Amathonte. Ce que j'aime, ce que je demande à Lyon, c'est l'histoire de Lugdunum, et ses tables Claudiennes y sont bien plus importantes à mon sens que tel chef-d'œuvre de Phidias qui s'y trouverait exilé. Que vais-je chercher en Bretagne, sinon Karnac et Locmariaker? Que demanderai-je à Besançon, sinon les reliques de Vesontio et de la Séquanie? Je n'aime point à voir grelotter à Londres les marbres du Parthénon ; je ne puis comprendre à Saint-Germain les trouvailles celtiques d'Alise. C'est, selon moi, une question de dignité personnelle pour un musée de se présenter orné des produits de son terroir ; il se le doit à lui-même, sous peine de n'être plus qu'un magasin de bric-à-brac plus ou moins bien rempli. Donc, à Luxeuil, c'est Lixovium que j'estime, c'est Lixovium que je réclame ; or Lixovium est tout entier dans ses thermes, et ce qui nous en parle s'y revêt incontestablement d'un intérêt hors ligne.

Durant mon récent séjour aux bains que restaurèrent

Labiénus et Lacoré, par suite de mouvements de terrains exécutés dans le parc, au dessous d'un reste de maçonnerie romaine mis à découvert, dans une sorte d'excavation humide, pêle-mêle avec des débris de poutres noircies, une quinzaine de figures bizarres sculptées en bois, usées, desséchées et pourries tout à la fois, réduites à la légèreté du liége, presque toutes déformées et brisées, ont été mises au jour. A mon grand regret, mes yeux n'ont pu en avoir la primeur, et beaucoup d'autres curieux avaient avant moi visité, commenté, interprété, touché, palpé ces étranges personnages. L'on en avait même prélevé quelques-uns pour les offrir à l'appréciation et au jugement souverain de la haute science parisienne. Nous ne savons ce que ces sommités en décideront, si toutefois elles daignent en décider quelque chose. Qu'il me soit, en attendant, permis de vous soumettre, Messieurs, mes conjectures.

Une dizaine de figures pouvaient encore, lorsque je les vis, se recomposer, et je remarquai qu'il s'en trouvait de deux sortes. Les unes étaient d'une gouge habile : les têtes, encore très reconnaissables, présentaient le beau type romain ; mais il fallut me hâter de les dessiner, le nouvel élément dans lequel elles avaient été si soudainement appelées à vivre, élément si différent du monde souterrain où elles avaient dormi des siècles, les désséchant et les maigrissant à vue d'œil. D'autres, loin d'avoir le moindre cachet artistique, n'étaient que d'affreux spécimens de la sculpture à l'état sauvage : c'étaient des sortes de planchettes taillées au couteau,

avec une espèce de figure ébauchée à plat à l'un des bouts et des pieds indiqués à l'autre bout.

Quoi ! disait-on autour de moi, ces figures informes seraient-elles donc gallo-romaines? Ne serait-ce pas plutôt des magots celtiques, réductions frappantes de ces Esus que la hache de pierre avait façonnés dans le tronc des chênes et dressés hideux aux carrefours des forêts ? Et puis, disait-on encore, ces débris ont été découverts plus bas que les constructions romaines, dans la couche celtique par conséquent.

Ce par conséquent ne nous semblait pas très rigoureusement amené.

D'abord une partie de ces figures sont, nous l'avons dit, de travail évidemment romain; mais celles même qui sont le produit d'une main ignorante nous semblent appartenir à la même époque. De tout temps, en effet, n'a-t-on pas vu de bons et de mauvais artistes? A Lixovium, les sculpteurs de mérite faisaient payer leurs ouvrages un haut prix au riche baigneur patricien, au Lucullus que la nymphe Brixia avait délivré des atteintes de la goutte ; mais aussi pour un *quinaire* ou une *libella*, le pauvre Séquanais, le modeste affranchi obtenait du mauvais ouvrier ces simulacres barbares sans art et sans valeur qui viennent de nous apparaître.

Ces figures étaient vraisemblablement offertes en *ex voto* aux *sacellum* des divinités propices, aux nymphes des eaux, à Apollon, à Esculape, à Hygia, à Télesphore. Télesphore !..... Ce nom me fut une révélation. En me remettant devant les yeux la physionomie traditionnelle de ce dieu des convalescents, j'y reconnus, à

n'en pas douter, le type de mes poupées antiques, et mes *ex voto* probables devinrent pour moi des *ex voto* certains.

Télesphore, petit dieu subalterne, toujours fourré (je vous supplie, Messieurs, de me pardonner ces expressions très peu académiques, mais qui seules rendent exactement la position de ce petit personnage), Télesphore toujours fourré sous les jupons d'Esculape, se montre invariablement enveloppé d'une sorte de long et lourd peignoir à capuchon, comme un baigneur qui sort de l'eau et qui, emmaillotté de flanelle, cherche à obtenir une transpiration salutaire. Eh bien, les figures de bois trouvées à Luxeuil, et principalement celles qui ressemblent à des planchettes mal taillées, rappellent, à ne s'y pouvoir tromper, l'attitude consacrée de Télesphore. Sous un peignoir ample et long surmonté d'un capuchon pointu, elles ne laissent voir que leur visage et le bout de leurs pieds, et peut-être aussi l'indication des mains cachées sous le manteau et ramenées sur la poitrine en y serrant étroitement ce vêtement. Les têtes même, qui sont d'un travail plus élevé, sont aussi, croyons-nous, couvertes de capuchons ou du moins de bonnets vastes et épais : ce sont encore très probablement des télesphores ou des figures de baigneurs et de baigneuses, offertes en exécution de vœux à la divinité bienfaisante des thermes lixoviens.

Il nous a semblé remarquer que l'extrémité inférieure de ces figures se terminait par un tenon, destiné peut-être à les fixer les unes à côté des autres sur une pièce de bois, pour les placer dans quelque *sacellum*.

Puis vint le jour où le zèle anti-païen les enleva du sanctuaire d'Esculape et de son frileux compagnon, et les précipita, hélas ! dans quelque égout, pour y dormir d'un sommeil quinze fois séculaire.

Une dernière objection m'a été faite. Les anciens, m'a-t-on dit, ne sculptaient point en bois. Erreur : je trouve dans Winkelmann le nom de fort anciens statuaires grecs et égyptiens qui excellaient à sculpter le bois. De nos jours encore, se voient à Rome quelques statues antiques de cette matière; elles sont les plus rares, c'est vrai, le bois se détruisant bien plus rapidement que le marbre et les métaux. Mais, Messieurs, si les produits de cet art sont fort rares aujourd'hui, c'est une raison de plus pour nous d'apprécier ceux qu'un heureux sort nous fait découvrir, et de nous féliciter que notre province ait eu sa part dans ces avares bienfaits de la fortune.

Espérons que le gouvernement, auquel appartiennent les bains de Luxeuil, ne voudra pas accaparer ces objets trouvés dans ce sol qui aujourd'hui est le sien, et qu'il laissera au musée municipal de Luxeuil ces figures très curieuses et très rares qui, là seulement, peuvent garder toute leur signification et tout leur prix.

NOTE.

Il est, au sujet des statues de Télesphore, une interprétation connue des archéologues; nous avons dû, on le comprendra, la reléguer ici dans une note, à peu près comme certains objets que la morale publique interdit de laisser voir et qui sont renfermés dans les musées secrets.

Souvent les *ex voto* trouvés dans les thermes romains ne sont que la représentation des membres guéris par les bains et la protection des dieux, bras, jambes, têtes, etc., etc. Ceux qui rappellent la figure de Télésphore se rapprochent fréquemment de la forme du phallus antique : soit que cette partie, ayant éprouvé les effets salutaires de l'eau thermale, ait été offerte et suspendue en effigie aux parois du *sacellum*, soit que l'ingénieuse imagination des anciens ait trouvé un rapport étroit entre le petit dieu qui rappelait à la santé et rajeunissait la vie, et cet organe où, dans leur source, siégent et se concentrent la vie, la santé et la vigueur.

Les figures bizarres trouvées à Luxeuil ne nous semblent que très difficilement pouvoir donner lieu à cette interprétation. Nous avons cru pourtant devoir compléter par cette note le sujet traité dans la courte étude qui précède.

PIÈCE DE VERS

Par M. VIANCIN.

Messieurs,

En 1862, M. l'abbé Fétel, ancien missionnaire, vint me demander sur la vie de saint Maximin une pièce de vers dont il se proposait de joindre la publication à celle d'un ouvrage de longue haleine composé par lui sur le même sujet, et dont il a laissé le manuscrit entre les mains de S. Em. Monseigneur le Cardinal-Archevêque de Besançon. Je ne tardai pas à répondre à son désir sur les données qu'il m'avait fournies, et je lui adressai mon opuscule à Ornans d'où il m'avait écrit. Je devais considérer ce lieu comme sa dernière résidence; mais, sur ces entrefaites il était parti pour Dole où il mourut peu de jours après; en sorte que je n'appris rien du résultat de mon envoi. J'en ai conclu que le destinataire ne l'avait pas reçu ou qu'à la veille de quitter ce monde il n'avait pu en prendre connaissance.

Tout récemment j'ai retrouvé le premier texte de mon hommage à la sainte mémoire que M. Fétel avait pris ardemment à cœur de célébrer. Vous en avez accueilli la communication au point d'en retenir la lec-

ture publique à la séance de ce jour. Je n'attribue cette faveur qu'à certain intérêt d'actualité. Des faits récents sont bien autrement dignes de vos sympathies que ma faible composition. Ce qui mérite vos applaudissements, Messieurs, c'est ce qui s'est opéré de beau et d'éminemment louable, l'année dernière, sous les auspices de notre vénérable confrère M. le président Bourgon, près de la sépulture de saint Maximin ; c'est ce qui s'y continue sous la même impulsion en vue de donner un nouveau lustre aux mérites de ce glorieux apôtre de l'évangile en Séquanie, céleste figure dont le souvenir s'est perpétué et doit vivre de génération en génération dans notre pieuse contrée (1).

—

SAINT MAXIMIN.

Grands guerriers, dignes de mémoire.
Si votre éloge est mérité,
Bien plus admirable est la gloire
Des héros de la charité.
Il en est un dont la carrière
Devint un sillon de lumière
Parmi nos ancêtres païens :
C'est Maximin, belle et grande âme,
Qu'embrasait d'une sainte flamme
Le divin soleil des chrétiens.

(1) Voir à ce sujet la notice sur saint Maximin, publiée en 1865 par M. l'abbé Suchet. (Librairie de Turbergue, à Besançon.)

Pour combattre l'idolâtrie,
Lorsque ce ministre des cieux
Vint remplir dans notre patrie
Son apostolat glorieux,
Du Cœlius, à son approche,
Sembla se rehausser la roche
Et d'allégresse tressaillir,
Et déjà l'enfer, dans sa rage,
Compta les âmes qu'un tel sage
Au Seigneur allait conquérir.

Chrysopolis, ouvre tes portes :
Voici le céleste envoyé.
Oh! jamais le nom que tu portes
Ne fut si bien justifié.
Tu possèdes le vrai Pactole :
L'or de la divine parole
Sort des lèvres de ton prélat;
De cette bouche vénérée
Et par l'Esprit-Saint inspirée
Il coule avec un doux éclat.

A ses ordres est la nature :
Les miracles qu'il accomplit
Donnent la preuve la plus sûre
Du Dieu qu'il proclame et bénit.
L'aveugle recouvre la vue,
Au perclus la force est rendue,
Le boiteux marche en liberté,
Du sourd les sons frappent l'oreille,
Du muet la langue s'éveille
Et le mort est ressuscité.

Et d'où lui vient cette puissance ?
De sa vertu, de sa candeur,
De la primitive innocence
Qui fait l'ornement de son cœur.

Rien n'est en lui du fils rebelle
A la volonté paternelle,
Du banni désobéissant.
C'est l'esprit pur, incorruptible,
C'est un ange à l'aile invisible,
Mandataire du Tout-Puissant.

Aussi bientôt que d'idolâtres
A ses vœux humblement soumis !
Vainqueur des plus opiniâtres,
Il fait d'eux ses meilleurs amis.
Déodanus un jour lui cède
L'hôtel opulent qu'il possède ;
Maximin l'érige en saint lieu,
Et l'on invoque à son exemple
Dans la nef de ce nouveau temple
Le précurseur de l'Homme-Dieu.

C'est là qu'en fête solennelle
On chante la première fois
La louange perpétuelle
Du Dieu d'amour, du Roi des rois.
Et dans l'univers catholique
Se répand le divin cantique,
L'hymne sans relâche et sans fin,
Le concert d'éternel hommage
Qui va retentir d'âge en âge
Sur la harpe du séraphin.

Oh ! combien ce pasteur illustre
A consacré de souvenirs !
Il enrichit d'un nouveau lustre
L'autel du premier des martyrs.
Son zèle obtient qu'au sanctuaire
Du baptême l'eau salutaire
Ruisselle à flots plus abondants ;
Car le nombre des néophytes

Va croissant comme les mérites
Qu'il doit à ses travaux ardents.

Après d'innombrables merveilles
L'apôtre éprouve un saint désir :
Il veut donner toutes ses veilles
Au soin de son dernier soupir.
Dans une obscure solitude,
Tout à la souveraine étude,
Il va contempler le Seigneur,
Jusqu'au jour d'immenses spectacles
Où des éternels tabernacles
Il contemplera la splendeur.

Mais comment rester solitaire,
Lui, connu par tant de bienfaits?
Qui ne sait et qui pourrait taire
Tous les miracles qu'il a faits ?
En vain sa retraite est lointaine :
La foule Chrysopolitaine
Vient sans cesse l'environner,
Et toujours par quelque prodige
Sur des corps que le ciel afflige
Il recommence à l'étonner.

Instruit de son heure dernière,
Un ange vient l'en avertir.
Dans une incessante prière
Maximin s'apprête à mourir.
A ses fatigues il succombe ;
Sa retraite devient sa tombe,
Et depuis seize fois cent ans,
C'est encore à son ermitage
Que l'on vient en pèlerinage
Fêter son nom vainqueur du temps.

Et sur cet humble coin de terre
La souffrance, l'infirmité

Qu'y ramène une foi sincère
Puisent encore la santé.
Ainsi, quand la nature humaine
N'attend rien de la cendre vaine
Des conquérants les plus fameux,
D'un saint la poussière sacrée
Durant des siècles honorée
Peut toujours faire des heureux.

DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. Paul BIAL.

Messieurs,

En me rendant compte des raisons qui m'ont valu l'insigne honneur d'être admis au milieu de vous, j'ai dû chercher plus haut que mes mérites personnels les motifs de votre choix. Je les trouve dans les tendances à la fois progressives et conservatrices de votre compagnie. Vous savez abandonner au mouvement ce qui doit être accordé en son lieu et à son heure; mais à l'amour du progrès vous joignez la lenteur du sage qui ne précipite rien, pas même le bien. C'est, si je ne me trompe, cet esprit, dont je suis animé à votre exemple, que vous avez voulu encourager et répandre en m'accordant une distinction dont je suis profondément reconnaissant.

Pour entrer aujourd'hui dans vos vues, je vais vous communiquer certaines impressions recueillies dans le long voyage que je viens d'achever. Chargé d'étudier dans divers pays de l'Europe les vestiges des âges les plus reculés, j'observais à la fois les œuvres de notre temps. Je mettais en parallèle ces

termes extrêmes de la civilisation. En associant ainsi l'archéologie à la philosophie, je me suis mieux convaincu de la légitimité de chacune des deux puissances qui agitent et gouvernent le monde, le progrès et la tradition.

Le progrès se révèle dans les essais d'industrie et d'art des hommes primitifs. Ce sont d'abord les silex taillés découverts par M. Boucher de Perthes dans les sables de la vallée de la Somme ; ceux que MM. Christy et Lartet ont arrachés aux stalagmites de nos cavernes. En Suisse, nous suivons MM. Ferdinand Keller, Schwab et Troyon dans les villages jadis élevés sur pilotis au milieu des lacs. Dans notre Bretagne, les processions de pierres levées de Carnac, le grand menhir et les dolmens de Locmariaker étonnent notre imagination, et les hiéroglyphes singuliers de la crypte tumulaire de Gavr'inis appellent un Champollion. Nous visitons avec non moins d'étonnement les chambres sépulcrales des *tumulus* de Drogheda en Irlande, des *tombes des géants* en Danemark. Nous nous demandons ce que signifiaient ces cercles de pierres levées, si nombreux en Angleterre et en Suède, notamment *la Ronde des joyeuses filles* dans le pays de Cornouailles, *la longue Megh et ses filles* et *la table ronde d'Arthur* dans le Cumberland, *Stone-Henge* et *le temple d'Abury* dans les plaines de Salisbury.

Qu'il me soit permis de vous arrêter un instant devant ces deux derniers monuments mégalithiques. A Stone-Henge quatre cercles concentriques alternatifs de menhirs et de trilithes se dressent comme un bouquet

de pierres au milieu d'une vaste pelouse bordée de grands *tumulus*. J'ai éprouvé la plus vive émotion à les contempler du haut des collines qui bordent l'Avon, dans la brume lumineuse du soir, symbole de leur indéfinissable antiquité.

Combien encore était plus grand l'effet d'Abury au siècle dernier ! Une haute levée de terre et un fossé profond entouraient des cercles de pierres non concentriques et figurant en quelque sorte les replis d'un serpent gigantesque qui s'allongeait à droite et à gauche à plusieurs kilomètres. A l'une des extrémités, un petit cercle de pierres dessinait la tête du reptile. Il n'en reste plus guère maintenant que l'enceinte et le fossé, témoins des majestueuses proportions du monument.

Que j'aimais aussi respirer les fraîches haleines des montagnes du pays de Galles et chercher sur leurs sommets sourcilleux les *oppidum* des anciens Kimris ! Au pied du Snowdon (montagne bardique au haut de laquelle celui qui passe une nuit seul reçoit l'*awen* ou inspiration poétique), sur le rivage du lac de Llambéris ou au bord de l'abîme où tombe la cascade de Caunant-Mawr, on oublie les grandeurs misérables de la civilisation moderne pour abandonner son âme aux effets grandioses de la nature. L'on se repose avec charme dans les vallées si pittoresques et si bien cultivées de ce brave peuple gallois qui a su résister à l'influence absorbante de l'Angleterre, et conserver son langage, ses traditions, sa littérature.

Cette idée de résistance à l'Anglais emporte notre pensée en Irlande. Nous évoquons au secours de cette

antique terre des Gaëls les armées mystérieuses des Némédiens, des Fir-Bolgs, des Tuatha-Dé-Danans, des Fenians. Dans cette lutte entre le Celte et le Saxon, nos sympathies sont pour le Gaël irlandais, quoique la civilisation semble être du côté de l'Angleterre. C'est que la civilisation matérielle ne prime pas le droit. Il y a des faits moraux qu'elle doit respecter. Or rien n'est plus respectable que l'individualité des races qui depuis une longue suite de siècles ont résisté à toute absorption et vécu de leur vie propre. C'est là leur gloire et l'espérance sinon la garantie de leur avenir.

Nous avons éprouvé ces mêmes sentiments de sympathie pour le faible opprimé par le fort au nom d'une civilisation impatiente, en parcourant, Walter-Scott à la main, le théâtre des nombreux combats des Gaëls d'Ecosse contre les Anglais. Mais il n'est pas nécessaire de remonter le cours des siècles pour trouver des sujets propres à éveiller en nous ces émotions. Nous n'avons qu'à regarder le Danemark.

Les Danois se consolent dans l'étude, si on peut consoler de pareils malheurs. Grâce à l'exemple et aux enseignements de deux hommes justement regrettés, le roi Frédéric VII et M. Thomsen, ce peuple s'intéresse à son histoire, à ses origines. Le dernier paysan est archéologue. Si nous entrons dans une ferme et que nous demandions à voir les *Oldsager* recueillies dans le voisinage, le maître de la maison nous apportera aussitôt sa petite récolte d'objets qu'il attribuera sans hésitation, suivant les cas, aux diverses époques de la civilisation primitive. Il nous fera visiter le dolmen ou la crypte

tumulaire qui s'élève auprès du verger qui entoure son habitation.

Ce sont les phases successives du progrès que les archéologues scandinaves ont essayé de caractériser en partageant l'antiquité en trois périodes : *l'âge de la pierre, l'âge du bronze, l'âge du fer.* Dans le premier âge, l'homme ne connaît pas l'usage des métaux ; pendant le deuxième, il se fabrique des armes de bronze et ignore la métallurgie du fer qui marque le commencement et le cours de l'ère dernière déjà bien antique.

Sans accorder à cette division une valeur trop absolue, surtout dans ses applications historiques, on lui reconnaîtra le mérite d'avoir utilement servi de base à la classification de deux magnifiques collections d'antiquités, du musée de l'*Irish Academy* de Dublin et du *Museum royal des antiquités du Nord* de Copenhague. Dans ces curieuses exhibitions, l'on peut suivre pas à pas la progression de l'industrie humaine depuis le silex à peine ébauché jusqu'au glaive de bronze richement orné, jusqu'aux épées de fer damassées, retirées récemment des tourbières de l'île de Fionie, à Flemlœse.

Mêmes horizons archéologiques dans la Suède méridionale et dans le nord de l'Allemagne qu'en Danemark : les musées de Lund, de Schwerin, la collection spéciale de Berlin, rappellent le *Museum royal des antiquités du Nord* de Copenhague. Mais les aspects changent au fur et à mesure que l'on descend vers le sud : à Dresde, à Prague, à Vienne, l'âge de la pierre

s'efface de plus en plus. Parmi les découvertes de l'âge du fer, rien n'est plus digne d'intérêt que la collection des objets recueillis à Halstadt et déposés au musée de Vienne.

Messieurs, cette rapide énumération nous fait entrevoir toute une suite de progrès. Dans l'âge de la pierre à peine ébauchée, déjà du silex a jailli l'étincelle divine. L'homme a dérobé le feu aux mystères de la nature ; le mythe de Prométhée est éclos. Un nouveau pas a été fait par les habitants de nos cavernes. L'art s'est révélé à eux. Ils ont gravé sur des os les images des animaux vivant parmi eux, particulièrement du renne. Affirmons donc, sans blasphémer contre l'unité du plan providentiel de l'univers, qu'à l'origine de l'humanité la chaîne du progrès montre un premier anneau nettement distinct, sans attache visible avec les créations antérieures. L'homme, dès qu'il apparaît sur la terre, appartient, ainsi que l'enseignaient les Druides, à un cycle à part, séparé par un abîme des cycles inférieurs où subsistent les autres créatures. Il a notre âme, notre intelligence, notre cœur. Il ne se courba jamais vers la terre; toujours il obéit à l'ordre divin de regarder le ciel :

> Os homini sublime dedit cœlumque tueri
> Jussit...

En un mot, l'homme de l'histoire, de l'archéologie et même de la géologie, c'est déjà l'homme actuel. La science impartiale n'en connaît point d'autre.

Ce caractère moral des civilisations primitives se

montre plus fort encore chez les hommes des grands monuments mégalithiques. La foi dans un monde supérieur est ici manifeste. Dieu, l'immortalité des âmes, la gloire des héros, c'est-à-dire les grands principes de la religion, de la morale, du patriotisme, gouvernent les esprits. Les deux éléments vitaux de la civilisation, le progrès et la tradition s'y trouvent en présence.

Le jeu de ces deux puissances se montre tout le long des temps.

Mais si le progrès peut être ainsi toujours constaté comme un fait, la résistance qui le contient et le règle se montre en même temps comme un fait non moins incontestable. Lorsque l'on veut faire entrer la classification par âges indiquée plus haut dans la réalité de l'histoire, on s'aperçoit aussitôt que les divisions effectives ne sont pas aussi tranchées. Les âges se pénètrent l'un l'autre. Ainsi les fabriques de l'âge de la pierre subsistent dans celui du bronze et même dans le suivant. Le fer était en usage depuis longtemps que l'on fondait et ciselait encore des armes de bronze même en Grèce et en Italie. Les peuples, quoique munis de procédés perfectionnés ou nouveaux, continuaient de faire comme leurs pères. Telle est la puissance de la tradition.

Et il ne faut pas y voir seulement l'effet de la routine, mais encore l'influence d'un principe supérieur. D'abord la routine est un fait d'inertie intellectuelle qui a sa racine dans la nature morale de l'homme, tout comme l'inertie de la matière a la sienne dans la nature inanimée. Il n'est pas plus permis de dédaigner la

première dans la marche de la civilisation que la seconde dans les applications de la mécanique. Le progrès sans frein ni limite et la recherche du mouvement perpétuel sont deux folies analogues. Mais entrons plus profondément jusques aux causes de cette résistance morale. Si, au fond de nos *tumulus* d'Alaise, de l'Alsace et du Quercy, appartenant au plein âge du fer, nous trouvons presque toujours une hachette de pierre; si, de nos jours encore, les paysans attribuent des vertus occultes à la possession d'une *pierre de foudre* et entourent d'une vénération superstitieuse tous les monuments du premier âge (*dolmens*, *pierres levées, tumulus*), c'est qu'un instinct profond dans l'homme a toujours attaché un caractère religieux aux coutumes, aux œuvres, aux procédés transmis par les ancêtres. Et c'est un sentiment raisonnable, car il est l'intuition du lien mystérieux qui unit les temps aux temps, les générations aux générations. Dans la suite des formations géologiques, « les espèces fossiles, éternisant dans la mort les formes de la vie, » ont perpétué des organes devenus sans emploi apparent par le développement d'organes nouveaux, les premiers ne servant plus que de témoins d'un ordre antérieur et de lien entre les créations successives suivant un plan primordial et divin : de même les œuvres humaines, par cela seul qu'elles représentent des idées entrant dans le plan providentiel de la civilisation, sont consacrées comme pièces durables et subsistent lors même que des œuvres plus avancées fonctionnent à leur place. Dans l'humanité comme dans l'univers matériel, la nature ne

procède point par sauts : *Natura non facit saltus*, a dit Linné. Tout s'enchaîne, s'organise en un tout lié. Dès lors le progrès n'est pas le changement perpétuel, mais bien le développement des métamorphoses de la vie. La civilisation n'est plus ainsi un ouragan impétueux renversant, brisant tous les obstacles ; c'est la végétation animée d'une vigoureuse forêt qui enfonce ses racines profondément dans la terre, élève au loin, suivant l'ordre des saisons, son vaste pavillon de verdure, sa parure de fleurs, sa moisson de fruits.

Le progrès véritable, la nature et l'histoire nous l'apprennent donc, n'est pas un fait purement matériel, ni même purement humain, mais aussi et surtout d'ordre divin. Il est régi par la loi qui a pour fin dernière l'accomplissement de la destinée surnaturelle de l'homme. Chaque fois que le progrès, sous quelque apparence séduisante qu'il s'offre à nous, viole cette loi, il fausse la nature et forfait à l'humanité. Toute société qui, ayant perdu sa foi, s'affranchit du joug divin pour s'abandonner à la poursuite effrénée du progrès matériel et des jouissances terrestres, se précipite dans la décadence. Je renvoie à Montesquieu pour les Romains qui n'ont pu rire de leurs dieux sans décheoir.

Mais considérons les exemples de notre temps. Nous y verrons mieux encore que les sociétés les plus avancées doivent se gouverner par ces principes supérieurs, sous peine d'être châtiées par les plus déplorables excès. J'en ai trouvé des preuves frappantes en Angleterre.

Rien n'est plus grandiose que Londres, « cette province couverte de maisons. » Quelle étourdissante four-

milière d'hommes ! Quel déploiement de l'activité humaine ! Quelles richesses accumulées ! Mais c'est aussi l'empire de la misère, de la tristesse et de l'ennui. L'air soucieux de cette multitude agitée comme les flots de la mer nous dit éloquemment qu'ici l'homme sacrifie sa santé, ses joies, sa vertu même à la poursuite de la fortune.

Encore jetons-nous un voile sur les plaies morales les plus hideuses, heureux que nous sommes de pouvoir reposer nos regards sur la figure grave et sereine de l'Université d'Oxford. Là, nous sommes transportés en plein moyen âge. C'est dans le style de ce temps que sont édifiés les maisons particulières, les monuments publics, même ceux en cours de construction. C'est la règle, et l'on n'a garde de s'en écarter. Quelques édifices ont subi les injures du temps ; les sculptures en sont effacées ; leur vêtement de pierre tombe en lambeaux ; mais on ne les répare qu'à toute extrémité. Ce sont de vieilles choses auxquelles il faut laisser l'air vieux qui leur sied si bien. Les professeurs et les étudiants ont des vêtements particuliers, d'une forme qui date de deux siècles, et sur lesquels chacun porte la marque de sa position sociale. Les mœurs sont pures et la vie uniforme. L'on prie, étudie et s'amuse à des heures réglées. On l'a dit avec justesse, Oxford est un vaste monastère au sein duquel sont groupés vingt-quatre couvents ou colléges d'ailleurs magnifiques.

Que si vous demandez comment l'Angleterre, l'une des nations les plus progressives et les plus avancées, tolère au cœur du pays un pareil centre de réaction,

s'obstine surtout à envoyer la fleur de sa jeunesse se pervertir dans ce foyer d'idées rétrogrades, je vous répondrai que c'est là l'une des meilleures leçons à recevoir de nos voisins. Les Anglais, avec le sens pratique qui les distingue, demeurent fidèles à ce principe qui fait le sujet de ce discours, savoir : que le cours du progrès doit être réglé; qu'il faut endiguer le torrent. C'est ce rôle de sage résistance et de conservation sociale qu'ils tiennent à maintenir à l'Université d'Oxford.

Ce frein, on l'a vu à Londres, ne suffit pas pour préserver des abus et des souffrances morales une civilisation où les intérêts matériels ont trop de part. Dans les villes manufacturières, l'excès des douleurs physiques dues aux entraînements de l'industrialisme et aux théories d'une économie politique sans entrailles, témoigne bien mieux encore de la nécessité de principes traditionnels et solides, supérieurs aux passions et à l'égoïsme. Quel contraste entre Oxford et Birmingham ou Manchester! La ville d'étude et de prière, sous un ciel voilé mais éclairé d'une douce lumière, est assise sur le gazon velouté d'une riante vallée qu'arrosent deux charmants ruisseaux. Au contraire, le ciel de la cité manufacturière est un toit de houille; son atmosphère, la poussière du charbon; son soleil, la lueur d'un millier de gueulards vomissant des torrents de flamme et de fumée; maisons, arbres, verdures, tout y porte la livrée du charbon. Et cependant, bien plus encore qu'à Londres, l'esprit y est frappé de l'appareil extraordinaire du travail humain. La nature est comme asservie à l'homme. Mais elle se venge de nos audaces. A cha-

cune des conquêtes que nous lui arrachons elle attache une sorte de malédiction, un mal qui, faisant compensation, limite le résultat. Si bien que, considéré d'un point de vue plus haut que nos intérêts matériels, le progrès se montre en réalité moins digne d'une admiration sans réserve. Ainsi, dans les civilisations anciennes, les grandes œuvres s'accomplissaient à force de bras, par l'esclavage; dans nos sociétés modernes, le capital, les machines ont transformé les apparences, mais la réalité du mal subsiste. Des milliers d'hommes, outils sans âme, languissent péniblement, non pas seulement sous ce ciel fermé, dans cet air empesté, mais dans les profondeurs de la terre où ils ne connaissent ni jour ni nuit. Y eut-il jamais pire esclavage? Voici un trait qui m'est personnel. En Belgique, autre pays de grande industrie, car le mal que je signale n'est pas exclusivement propre à l'Angleterre, la pauvre veuve d'un mineur, portant un enfant dans ses bras, accompagnée d'un petit garçon de cinq ans et d'une fille de douze, changeait de résidence dans l'espoir de l'amélioration d'un salaire devenu insuffisant. Son mari avait péri précipité dans une mine de houille; son fils aîné, à l'âge de treize ans, était tombé dans le même puits. Ce cœur d'épouse et de mère, si cruellement frappé, me manifestait cependant une espérance : sa fille pouvait tirer les paniers de houille, et l'enfant de cinq ans osait déjà descendre dans le gouffre pour gagner quelques sous.

Que dire après cela contre les abus du progrès industriel? Notre pitié, indignée de cette violation de la

destinée providentielle de l'homme, excuse les éloquents paradoxes de Rousseau et regrette avec lui les âges de simplicité où l'humanité ne fabriquait pas des millions de kilogrammes de fer, de coton filé ou tissé, ne parcourait pas des distances immenses en quelques heures, n'envoyait pas sa pensée au bout du monde en quelques secondes, mais respirait un air pur et prenait ses joyeux ébats à la clarté vivifiante du soleil.

Messieurs, l'homme est borné et son empire l'est aussi. Il doit mesurer son ambition sur ses forces, ne s'avancer que lentement et par degrés. Fait-il un effort imprudent, il se blesse. Franchit-il les barrières imposées à chaque temps, les bornes absolues de sa nature, il sort de la réalité. Multipliez, par exemple, la puissance industrielle de l'Angleterre au point qu'il n'y ait plus que des Manchester, des Birmingham, des Newcastle, ce sera alors le pays des Cyclopes, des Titans, si vous voulez, mais non plus la demeure de l'homme.

Nous avons flétri les abus du progrès matériel et reconnu la nécessité de principes, d'institutions solides et capables de résister à ses excès. En Allemagne, ce sont les écarts d'un spiritualisme orgueilleux qu'il faut réprimer. L'Allemagne ayant rompu le fil de la tradition, s'égare dans le labyrinthe obscur de ses propres pensées. Enivrée d'une folle critique, elle a tout réduit en poussière : religion, morale, littérature, elle a tout enseveli dans le néant. Qu'après cela elle proclame dans toutes ses universités qu'elle est la quintessence de l'humanité, qu'elle est destinée à régénérer

le monde! Sans méconnaître ses éminentes qualités, nous lui répondrons avec l'un de ses plus spirituels écrivains, Lessing, qu'elle ressemble à une poule aveugle. La pauvre poule gratte et déterre le grain qu'une poule très clairvoyante, la France, avale sans travail. Mais il faut regarder à n'avaler que le bon grain. Quelques écrivains, plus jaloux de paraître novateurs que de rester fidèles au vieil esprit français, nous préconisent certaines folies allemandes comme des symboles merveilleux de progrès philosophique. Mais le bon sens gaulois rira au nez de ces faux prophètes, en répétant cette maxime de notre grand chansonnier, Béranger :

Mes amis, mes amis,
Soyons de notre pays.

Messieurs, il faut croire au progrès. L'étude du passé, le spectacle du présent nous apprennent même à l'aimer. Nous éprouvons une légitime satisfaction à dire, après l'illustre historien de la civilisation européenne, comme Sthénélus dans Homère :

Ἡμεῖς τοὶ πατέρων μέγ' ἀμείνονες εὐχόμεθ' εἶναι.

« Nous rendons grâces au ciel de ce que nous valons mieux que nos devanciers. »

Mais gardons-nous de l'orgueil. Sur l'échelle mystérieuse du progrès, le mal monte à côté du bien ; souvent même il le dépasse et abîme tout : vieille expérience, histoire d'Icare aussi ancienne que le monde. Rendons-nous à l'évidence des faits : point de progrès sans fin, l'infini n'est pas d'ici-bas ; point de progrès légitime même sans une sage résistance. Combien cette

doctrine qui attribue à chacun une puissance pour faire avancer ou pour retenir, à tous une impulsion utile dans l'harmonieuse résultante du progrès, combien dis-je, cette largeur de vues est propre à tempérer les colères et à rapprocher les cœurs !

RÉPONSE

de M. le Président.

Monsieur,

Vous avez appris les sciences à la plus grande école des temps modernes, et depuis vous avez accordé à l'étude les loisirs que vous a laissés la vie militaire. Il vous a été donné de partager les glorieux labeurs de la guerre de Crimée, et bientôt après vous arriviez parmi nous. La Société d'Emulation du Doubs avait décidé l'exposition artistique et industrielle de 1860 : vous avez, avec nos collègues MM. Delacroix et Castan, assuré le succès de cette œuvre importante, et vous avez ainsi pris droit de bourgeoisie franc-comtoise.

Les vestiges si remarquables de chemins celtiques situés aux environs de Besançon, sont devenus pour vous l'objet d'un travail considérable, et vous y avez rattaché les sujets les plus variés. Placé aux abords de ces voies séculaires, vous avez assisté par la pensée aux migrations des peuples se rendant des plateaux de l'Asie dans la Gaule et les contrées voisines : vous les avez interrogés sur leurs langues, sur leurs mœurs : en suivant chacun d'eux dans sa nouvelle patrie, vous les avez vus prendre des noms divers, tout en conservant ces liens d'origine qui unissent au sanscrit et aux

langues oubliées de l'Inde les langues grecque et latine, ainsi que celles des peuples du Nord. Vous avez ainsi tracé l'itinéraire celtique de toute la Gaule.

Bientôt les légions romaines ont paru sur cet itinéraire : vous avez étudié leurs campements et mis à profit votre savoir militaire pour rendre compte de leur stratégie. Les grandes lignes géographiques de la France ont été relevées dans ce travail avec une netteté et une simplicité saisissantes, au point de vue des voies ouvertes à l'attaque et à la défense comme aux relations commerciales. Vous complétiez ainsi deux publications précédentes sur les siéges d'Uxellodunum et d'Alaise.

Ce livre a obtenu un encouragement qui supplée tous les éloges. Sa Majesté l'Empereur a daigné le recevoir de votre main : Elle a témoigné ensuite son appréciation en vous confiant une mission scientifique importante pour la connaissance des antiquités celtiques. Vous venez de nous donner vos impressions de voyage, qui sont tout à la fois d'un savant et d'un homme de cœur : vous nous donnerez plus tard le résultat de vos recherches dans cette histoire de la civilisation celtique dont la publication, déjà commencée, justifie encore le choix de l'Académie. En attendant, vous avez enrichi le musée de Besançon de monuments de l'archéologie celtique recueillis dans le nord de l'Europe, qui complètent les collections si intéressantes de cet établissement. Soyez donc le bienvenu parmi nous.

RAPPORT

Sur les travaux des académiciens

Par M. PÉRENNÈS.

Messieurs,

Un des plus célèbres écrivains du XVIIIe siècle, et le plus spirituel sans contredit, détaillant les avantages attachés à l'existence des académies de province, les louait d'avoir *fait naître l'émulation, forcé au travail, accoutumé les jeunes gens à de bonnes lectures, dissipé l'ignorance et les préjugés de quelques villes, inspiré la politesse, et chassé, autant qu'on le peut, le pédantisme.* Certes, Messieurs, ce serait une grande présomption de votre part que de vous attribuer tous les genres de mérites énumérés par Voltaire, mais il en est quelques-uns que, sans trop d'orgueil, vous pouvez vous croire en droit de revendiquer. Vous n'avez rien négligé de ce qui pouvait contribuer à exciter l'émulation parmi la jeunesse et à faire naître le goût des travaux sérieux. Les publications dues à l'initiative de quelques-uns de nos confrères sont assez connues, les concours ouverts par vous ont eu assez de retentissement, pour qu'il vous soit permis de penser que notre compagnie ne ressemble

pas à cette fille de l'Académie française qui poussait la sagesse jusqu'à ne faire jamais parler d'elle.

Mais il est un genre de services que l'écrivain philosophe ne mentionne pas, et que vous avez considéré avec raison comme une de vos attributions les plus importantes : je veux dire l'impulsion donnée aux recherches sur l'histoire du pays. Il est vrai qu'au XVIIIe siècle les écrivains en renom attachaient assez peu de prix à ces modestes études. Si l'on en excepte quelques érudits voués dans la retraite à de patients travaux sur les temps passés, c'étaient surtout les questions économiques et philosophiques qui avaient le pouvoir d'intéresser, de passionner les intelligences, et les académies elles-mêmes cédaient à cet esprit.

Ce sera la gloire de notre siècle d'avoir mis en honneur la science historique ; c'est par là surtout qu'on peut affirmer qu'il est supérieur aux âges précédents. Les grands travaux des Guizot, des Augustin et Amédée Thierry, des Henri Martin et de plusieurs autres, ont entraîné dans cette voie un grand nombre d'esprits distingués. Ce mouvement s'est généralisé, et il n'est pas aujourd'hui de si mince localité qui n'ait son historien. Le zèle curieux des investigateurs du passé n'a pas toujours su se préserver de l'excès. Parmi les innombrables écrivains qui remuent et fouillent ce vaste amas de matériaux que nous ont laissés les âges écoulés, il en est qui, dominés par un esprit étroit, se sont attachés aux petits faits, aux détails insignifiants, et qui ont mis leur honneur à exhumer des riens inédits ; et de même qu'au XVIIIe siècle on livrait au ridicule le travers assez

répandu alors de la *métromanie*, la critique de nos jours se plaint depuis quelque temps, et non sans quelque raison, de l'invasion d'une épidémie nouvelle qui s'appelle l'*historiomanie*.

Cette censure ne saurait vous atteindre, Messieurs. Vos recherches ont toujours eu un objet élevé et sérieux. C'est l'histoire du pays considérée sous ses grands aspects, expliquée par les monuments, les titres, les traditions, les faits caractéristiques, que vous vous êtes appliqués à éclaircir.

Les mémoires parfois très remarquables que vous avez couronnés dans vos concours, témoignent assez de l'esprit qui vous a constamment animés, et vous avez vous-mêmes donné l'exemple des travaux utiles et consciencieux.

La science archéologique, qui offre un si utile secours à l'histoire, a trouvé d'ardents zélateurs dans notre compagnie. Le musée des Antiques, qui existait à peine il y a trois ans, s'est développé et enrichi, grâce aux soins éclairés d'une commission composée de membres de l'Académie, et à laquelle notre honorable confrère, M. Just Vuilleret a prêté le concours le plus actif et le plus dévoué. C'est aujourd'hui un établissement de premier ordre ; près de trois cents localités de cette province y sont représentées par quelques débris, et huit cents donateurs ont contribué à l'enrichir. La précieuse collection connue sous le nom de *Musée Paris*, et à laquelle se sont ajoutées les dépouilles du musée *Campana*, dont l'auguste libéralité de l'Empereur a voulu faire une large part à notre ville, y occupe la place

d'honneur. Mais ce sont surtout les antiquités celtiques qui en font l'intérêt et la nouveauté. On sait avec quelle curieuse ardeur nos jeunes savants se sont livrés depuis quelques années à la recherche de ces vieux débris que renferme le sol séquanais. Des milliers d'objets découverts sous les *tumulus* d'Alaise et des lieux circonvoisins sont classés au musée de Besançon, qui présente aujourd'hui la collection d'objets celtiques la plus considérable de France. La commission a eu le mérite de classer ces richesses, de manière à les rendre utiles à la science, de les grouper sous les noms des localités qui les avaient produites, et de leur conserver ainsi leur titre d'origine et leur authenticité. M. Just Vuilleret en particulier s'est voué à ce travail avec toute l'ardeur dont il est capable et a veillé sur l'établissement avec une sollicitude pour ainsi dire paternelle. J'ajouterai, au risque de blesser sa modestie, qu'il a voulu contribuer pour une somme de deux mille francs à doter le musée d'un meuble magnifique, exécuté sur les dessins de l'habile architecte de la ville.

M. Delacroix lui-même a payé un riche tribut à la science archéologique et historique. Dans un rapport lu à l'Académie de Besançon, l'honorable membre, rendant compte d'un mémoire de M. François Leclerc, écrivain bourguignon, concernant l'emplacement de la statue de Vercingétorix, a tracé, comme il le dit lui-même, l'historique intéressant de la question d'Alesia, question si vivement débattue, et qui ne paraît pas encore arrivée, il faut bien le dire, à une solution defini-

tive et incontestée (1). Ce sujet n'est pas, du reste, le seul sur lequel se soit exercée la merveilleuse sagacité du savant architecte. La découverte qu'il croit avoir faite de la grotte souteraine d'Eponine et Sabinus, ouvre un champ nouveau à la discussion. Espérons que cette question tournera comme celle d'Alaise au profit des études historiques. M. Delacroix a publié en outre un mémoire sur *l'unité religieuse, politique et industrielle de toutes les Gaules,* et un autre concernant les fouilles exécutées dans les rues de Besançon en 1863.

Un de nos plus jeunes confrères, M. Castan, n'a été ni moins laborieux ni moins fécond en publications savantes. Sa note sur *l'inscription tumulaire de Silvestre* Ier, *évêque de Besançon*, ses notices sur *l'hôpital du Saint-Esprit,* sur *Hugolain Folain,* doyen du chapitre métropolitain, et sur *la table d'or de Saint-Jean;* son étude sur le *Froissart* de Saint-Vincent de Besançon, et quelques rapports sur les fouilles d'Alaise, témoignent de l'activité de son esprit et de l'ardeur persévérante avec laquelle il se livre aux études qui ont pour but de remettre en lumière des personnages oubliés, ou d'éclaircir quelques points douteux de notre histoire.

(1) M. Delacroix, dont la parole était depuis longtemps attendue et désirée à l'Académie, a, par inadvertance, dans ce rapport, attribué à la Compagnie tout entière la responsabilité d'un mot ironique concernant la question d'*Alesia*. La vérité est que le secrétaire perpétuel n'a cité ce mot qu'en le désavouant et en rendant pleine justice aux savantes recherches de l'honorable architecte, comme on peut le constater en consultant le recueil du mois de janvier 1859, p. 37.

M. le président Clerc, dont tout le monde connaît les travaux consciencieux sur l'histoire de la Franche-Comté, et qui, fidèle à de nobles traditions, sait si bien allier la culture des lettres aux fonctions du magistrat, a publié dans les *Annales franc-comtoises* un travail sur la conférence de Louis VII, roi de France, et de Frédéric Barberousse à Saint-Jean-de-Losne. Le même académicien vient de plus d'enrichir notre dernier recueil d'un mémoire concernant les enceintes murées des villes et bourgades de l'ancien comté de Bourgogne, travail important qui, lu dans une de nos séances, y a été accueilli avec un vif intérêt.

M. le capitaine Bial, que l'Académie a eu la bonne fortune d'inscrire dernièrement au nombre de ses associés résidants, a apporté à la Compagnie une ample provision d'études, de documents, de mémoires consciencieusement élaborés. M. Bial a publié, en 1864, le premier volume d'un ouvrage important, ayant pour sujet les *chemins, habitations et oppidum de la Gaule au temps de César*, dans lequel il trace les règles qui peuvent servir à reconnaître les chemins celtiques, et fait l'histoire sommaire des chemins de l'antiquité.

Le savant officier a projeté une œuvre plus importante encore et qui manquait à la science : je veux parler de l'*Histoire de la civilisation celtique,* publication étendue qui formera deux volumes in 4°, et dont les deux premières livraisons ont paru. L'auteur remontant à la plus haute antiquité et nous transportant d'abord au sein de ces civilisations étranges que l'on a nommées les âges de la pierre, du bronze et du fer,

suivra les hordes des Celtes dans leurs migrations : il racontera l'établissement des races gauloises dans l'Europe occidentale et retracera leur histoire avant et après la conquête romaine. Ce plan est vaste, et, pour le réaliser, il ne faut pas moins de patience qne d'érudition. M. Bial paraît réunir les qualités qui promettent le succès, et l'Académie, qui l'a accueilli dans son sein avec tant d'espérance, ne peut qu'applaudir à la belle entreprise qui a tenté son courage.

Un sinologue des plus distingués, que l'Académie se félicite de compter au nombre de ses associés, M. Gustave Pauthier, vient de donner une édition nouvelle du livre de Marco-Polo, célèbre voyageur vénitien du XIIIe siècle, dont il avait publié, il y a trois ans, la biographie. Une savante introduction dans laquelle l'éditeur expose ce qu'il a pu découvrir sur la vie de Marc-Pol, et sur les diverses missions dont il fut chargé à la cour de Khoubilaï-Khaân, empereur de la Chine, donne un grand attrait à ce volume où se trouve mis au jour pour la première fois, avec des commentaires géographiques et historiques, le texte de Rusticien de Pise qui, en 1298, rédigea le livre en français sous la dictée de Marc-Pol lui-même. M. G. Pauthier connaît la Chine mieux que bien des voyageurs qui l'ont visitée, et sa publication ne peut manquer d'exciter un vif intérêt dans un moment où les regards de la France se portent avec une curieuse émotion sur les contrées de l'extrême Orient.

M. Weil, professeur à la Faculté des lettres, a publié l'an dernier, sous forme de discours, une étude sur les

historiens anciens, qu'il avait lue dans une séance solennelle des Facultés où elle avait été justement applaudie.

J'ai déjà eu occasion de mentionner dans un précédent rapport les savantes recherches auxquelles notre collègue, M. Chappuis, s'est livré sur un point important de l'histoire romaine. Le même membre a fait hommage à la Compagnie d'un travail consacré à l'examen critique de l'opinion de Cœlius Antipater sur le passage d'Annibal dans les Alpes.

Un de nos nouveaux associés correspondants, qui a voulu venir payer en personne son tribut à l'Académie dans une de ses séances publiques, M. l'abbé Martin, de Colmar, lui a offert de plus une savante dissertation sur les *deux Germanies cis-rhénanes*, *étude d'histoire et de géographie anciennes*.

L'histoire de Luxeuil à fourni à M. Déy le sujet de plusieurs mémoires dans lesquels il étudie cette ville au point de vue de la vie municipale, et s'attache entre autres choses à démontrer l'authenticité des inscriptions antiques découvertes sur la fin du XVIIIe siècle, et qui attestent que les thermes de cette ville établis par les Gaulois longtemps avant la conquête romaine, furent restaurés sur l'ordre de César, par Labienus, un de ses lieutenants.

M. Tissot, le savant traducteur de Kant, a donné une histoire du village des Fourgs, dont quelques fragments ont été lus à la Sorbonne en 1862 et 1863. L'auteur a publié depuis, comme complément à ce livre, une étude sur les patois des Fourgs.

L'étude de M. le vicomte Chiflet sur *les Burgundes,*

publiée dans les *Annales franc-comtoises,* a fixé l'attention des savants, et la presse parisienne l'a signalée comme un morceau remarquable par la nouveauté des aperçus et l'intérêt des détails dans une matière jusqu'à présent fort obscure.

La correspondance si peu connue de Simon Renard a fourni à M. Terrier de Loray des pages très intéressantes sur le caractère de la reine Marie d'Angleterre et sur le rôle fort important que joua le diplomate franc-comtois.

L'activité d'esprit que M. l'abbé Richard consacre aux recherches historiques ne s'est pas démentie, et nous devons à sa plume infatigable une *Notice sur les états-généraux en Franche-Comté*, et une étude sur *les anciens usages des campagnes franc-comtoises.*

L'*Annuaire du Doubs* de M. Paul Laurens a obtenu en 1866, comme les années précédentes, le succès d'estime auquel il a droit; c'est un de ces livres modestes qui font peu de bruit, mais qui sont utiles et que l'on est heureux de trouver sous sa main, pour y puiser des renseignements toujours précieux sur la situation administrative, commerciale, industrielle, et agricole du département, en un mot sur tous les éléments de prospérité qu'il renferme, et snr tous les progrès qui s'y manifestent.

M. le docteur Bonnet, ancien professeur d'agriculture, dont les populations rurales de ce département n'ont pas oublié les utiles leçons, a continué dans la retraite, avec une ardeur que l'âge n'a point ralentie, ses études sur cet art bienfaisant dont le progrès a été le but

de ses efforts et la passion de sa vie. Un grand nombre de questions intérressantes : les moyens de se procurer des fourrages supplémentaires dans les années de sécheresse; la nécessité d'augmenter la surface des cultures fourragères tout en restreignant celle des cultures céréales, les mœurs des petits animaux utiles à l'agriculture ; les moyens de constater les qualités du lait et de prévenir les fraudes auxquelles il donne lieu ; tous ces sujets et d'autres encore ont été traités par lui dans des notices ou mémoires dont la plupart ont été lus à l'Académie.

Les sciences naturelles doivent à M. Grenier une *Flore de la chaîne des monts Jura,* à partir de la perte du Rhône jusqu'à Belfort, ouvrage dans lequel l'auteur, tout en faisant la description de chaque plante, explique les rapports des végétaux avec l'altitude des lieux et la nature du sol sur lequel ils croissent. Le conseil général du Doubs, reconnaissant l'utilité de cette publication, a voté à l'auteur un encouragement de six cents francs.

M. le docteur Druhen, qui tient à honneur de donner, au sein de l'Académie, l'exemple d'une assiduité constante et d'une activité sans relâche, vient de publier, après en avoir offert les prémices à notre Compagnie, un livre où il traite, au point de vue médical et hygiénique, du tabac et de son influence sur la santé et sur les facultés intellectuelles et morales. Dans un temps où la *nicotiane* a si considérablement étendu son empire sur toutes les classes et sur tous les âges, le livre de M. Druhen mérite de fixer l'attention des hommes

sérieux et d'être lu même par les gens du monde. Ce n'est pas un plaidoyer contre le tabac que l'auteur a prétendu faire, mais tout simplement une étude consciencieuse sur une question qui intéresse aujourd'hui toutes les familles; c'est un recueil de faits et d'observations d'où l'auteur se croit en droit de tirer cette conclusion que l'usage du tabac dangereux pour l'enfance et la jeunesse, doit être subordonné à des règles qu'il appartient à l'hygiène de tracer, et auxquelles il est imprudent de se soustraire. On doit à la plume du même confrère une notice sur les bains de Luxeuil, insérée dans la cinquième édition de l'*Hermitage* et *Vie de saint Valbert*, par M. l'abbé Clerc.

M. Tournier, professeur à l'école de médecine de cette ville, a publié l'année dernière une introduction à l'étude élémentaire de la physiologie.

Un rapport lu par M. le docteur Sanderet devant l'association générale des médecins de France, au sujet d'un monument à élever au docteur Laënnec, a fourni une nouvelle preuve du rare talent avec lequel l'honorable directeur sait exprimer les idées les plus élevées qui se lient à l'exercice de l'art de guérir. Sa parole a été digne du sujet qu'il traitait et de l'honneur que lui avait fait le corps médical en le choisissant pour interprète dans une circonstance solennelle.

M. Bousson de Mairet a consacré à la mémoire de M. Ch. Laumier, un de vos anciens associés, un éloge historique et littéraire, que vous vous êtes empressé d'admettre dans vos mémoires.

Un de nos confrères les plus laborieux et les plus mo-

destes, M. l'abbé Suchet, dans un discours prononcé au Russey, le jour de l'inauguration de la statue du père Parennin, a éloquemment retracé la vie de ce savant et pieux missionnaire du XVIIe siècle, qui, appelé à porter dans l'extrême Orient les lumières de l'Evangile, fit des arts et des sciences qu'il cultivait avec succès les auxiliaires de son apostolat, et qui, après avoir affronté les plus grands périls, désarmé des préjugés obstinés et conquis à la foi des milliers d'âmes, termina, à l'âge de soixante-dix-sept ans, une vie remplie par des travaux héroïques entrepris pour le triomphe de la civilisation chrétienne.

Le même associé a publié une notice sur Notre-Dame-des-Malades à Ornans, laquelle fait partie d'un grand ouvrage sur les pèlerinages à la Vierge en Franche-Comté, auquel il travaille en ce moment.

Il y a quelques semaines, la vieille basilique de Saint-Jean voyait se presser sous ses voûtes un nombreux concours de fidèles qu'y avait attirés l'intérêt religieux d'une cérémonie touchante. Il s'agissait des honneurs funèbres à rendre à trois anciens comtes de Bourgogne, bienfaiteurs de cette église, dont les restes extraits du lieu obscur où ils gisaient oubliés allaient recevoir, par les soins de l'éminent prélat qui gouverne ce diocèse, une sépulture digne d'eux. M. l'abbé Besson, dont la parole semble faite pour célébrer les grands souvenirs de notre histoire, a retracé la vie et loué les vertus de ces princes franc-comtois, dans un discours qui a été écouté avec émotion et qui se lira toujours avec intérêt.

Nous devons au même accadémicien une étude sur la vie et les ouvrages de M. Gerbet, évêque de Perpignan.

M. l'abbé Besson a de plus enrichi la littérature sacrée de deux ouvrages importants que vous me reprocheriez de passer sous silence : je veux parler de deux volumes de conférences prêchées à la métropole de Besançon et ayant pour titres : *L'Homme-Dieu*; *L'Eglise œuvre de l'Homme Dieu*. Ce sont deux monuments auxquels l'éclat si regrettable qu'ont eu dans ces derniers temps certaines publications anti-chrétiennes, donnent un caractère frappant d'opportunité ; ce sont deux livres inspirés par la science autant que par la piété, et qui placent incontestablement leur auteur au rang de nos plus éloquents apologistes. Accueillis avec sympathie et reconnaissance par le monde catholique, ils ont obtenu le succès qu'ils méritaient. Le second volume vient d'être réimprimé; le premier est déjà parvenu à sa quatrième édition.

La même cause a été défendue sous une autre forme, et avec non moins de conviction, par un de nos associés correspondants, M. l'abbé Clerc, professeur au petit séminaire de Luxeuil, dans un ouvrage en vers intitulé : *Scènes de l'Evangile*, recueil de tableaux poétiques dont les sujets sont empruntés au Nouveau Testament, et où les traits d'une vive imagination s'allient aux élans d'une ardente piété.

Le même auteur a donné une cinquième édition de la *Vie de saint Valbert*.

M. Francis Wey vous a fait hommage d'un livre qu'il

vient de publier sous le titre de *La Haute-Savoie, récits d'histoire et de voyages*. L'auteur ne s'est proposé dans cet ouvrage que de faire connaître en détail un seul de nos départements. Il est vrai que ce département est à ses yeux le plus souverainement beau et le plus célèbre de tous, et forme la plus curieuse région de la France sinon de l'Europe. « Dans le monde merveilleux des » Alpes, dit-il, aucun lac n'est si pur, n'est si vaste que » le Léman, ni plus coquet que le lac d'Annecy : une » des plus hautes cimes du globe couronne , dans » les airs, les labyrinthes neigeux du Mont-Blanc ; la » plaine est un verger d'abondance ; chaque vallon » présente une image de l'Eden , dans les replis verts » des montagnes.

» N'est-il pas surprenant, aussi, de trouver à notre » porte, si près de l'extrême civilisation , la primitive » sauvagerie des peuples pasteurs , de reconnaître au » milieu d'une contrée, dont la physionomie est à ce » point étrangère, nos mœurs avec d'autres usages, nos » lois avec d'autres coutumes, notre langage, et l'hos- » pitalité d'autrefois, au foyer des plus jeunes fils de la » famille française? Que d'oppositions piquantes , et » d'harmonies dont on est charmé ! »

Voilà ce que M. Francis Wey a voulu peindre, et ce qu'il a peint en effet avec le talent facile et brillant qui le distingue. Descriptions de paysages , esquisses de mœurs, histoire, légendes et anecdotes, en un mot tout ce qui fait l'intérêt d'un livre de ce genre et lui donne l'attrait d'une agréable variété, s'y trouve réuni. Ce volume sera lu non-seulement par les amateurs de voyages,

mais encore par tous ceux qui se plaisent à la littérature amusante à la fois et instructive, et qui attachent du prix à l'enjouement du style, à la vivacité originale de l'esprit, à la finesse de l'observation.

Aucune année ne s'écoule sans que M. X. Marmier nous donne quelque nouvelle preuve de la merveilleuse fécondité dont il est doué. Trois autres romans ont suivi à peu de distance celui d'*Hélène et de Suzanne* dont je tracais dans mon dernier rapport une rapide analyse. *L'Avare et son Trésor*, le *Roman d'un Héritier*, les *Mémoires d'un Orphelin*, sont appelés sans doute au même succès que leurs devanciers ; c'est en effet la même grâce, la même facilité, le même intérêt moral, et j'aurais été heureux d'en citer ici quelques pages si M. le président ne m'avertissait que les minutes me sont comptées.

Deux de nos associés correspondants se sont, par une singulière coïncidence, rencontrés l'année dernière dans le champ de l'apologue. L'un, M. Charles Toubin, à qui nous devons de savants mémoires sur les temps anciens, a publié, sous le titre de *Fleur des Fables*, un recueil d'apologues destinés aux enfants et aux jeunes gens et choisis entre plus de trois mille appartenant aux principales littératures de l'Europe et de l'Asie. — Ces fables sont très courtes, écrites d'un style simple et facile, et la morale en est excellente. Ces mérites, assez rares aujourd'hui, suffisent pour recommander le livre. L'autre, M. l'abbé Barthélemy de Beauregard, a fait paraître un petit livre intitulé : *Greffes morales sur La Fontaine*. L'auteur pense que notre grand fabuliste,

admirable comme poète, n'a pas la même perfection comme moraliste, et que plusieurs de ses apologues, semblables à de beaux arbres qui porteraient des fruits gâtés, ne sont pas sans danger pour l'enfance ; il s'est, en conséquence, proposé de refaire La Fontaine et de le moraliser comme on le faisait au XIVe siècle pour les vieux auteurs. Cette tentative est hardie, et nous ne pouvons y applaudir qu'avec réserve. Les fables de La Fontaine ne sont pas, il est vrai, un traité de morale en action ; mais elles résument des vérités d'expérience utiles à ceux qui sont destinés à vivre dans le monde. C'est, à notre avis, une entreprise périlleuse que celle de corriger *le bonhomme*. Nous nous plaisons du reste à rendre hommage à la facilité correcte et ingénieuse des vers de M. l'abbé Barthélemy.

M. Viancin a composé, sous le titre de *Miroir du diable,* une petite comédie très piquante et très morale dont l'Académie a voté l'impression dans ses recueils.

L'auteur de la *Mort du Juif errant,* et de l'*Elkovan*, qui possède à un haut degré le signe auquel Horace reconnaît les vrais poètes : *mens divinior atque os magna sonaturum*, M. Ed. Grenier a publié, dans la *Revue littéraire de la Franche-Comté*, quelques nouvelles pièces de vers et un fragment d'un drame antique.

Il y a un an qu'à pareille époque la ville de Paris ouvrait un concours de poésies destinées à être mises en musique pour ses orphéons. Chaque pièce ne devait pas excéder quarante vers. Celle de notre honorable confrère, M. Gindre de Mancy, a été avec deux autres jugée digne du prix, et elle figure à la tête du recueil

imprimé, contenant les ouvrages distingués par le jury. Ce qui donne une valeur réelle au succès de M. Gindre de Mancy, c'est que le nombre des pièces envoyées au concours s'élevait à deux mille cinq cents, L'auteur n'a pas visé à la nouveauté des idées, ni à la pompe du style. Il a compris que la simplicité était la première condition d'un chant destiné à l'enfance, et sa pièce n'est que l'effusion naturelle et harmonieuse d'un sentiment religieux qui, pour avoir été souvent exprimé, n'en est ni moins vrai ni moins touchant.

En abordant le domaine des beaux-arts, notre pensée se porte naturellement sur l'homme aussi distingué que modeste auquel la ville a confié la direction de son musée de peinture. M. Lancrenon, en donnant la cinquième édition du catalogue du Musée, y a inséré des notices sur les tableaux qui se rapportent aux hommes et aux choses du pays. — Il a de plus, dans un remarquable discours prononcé au mois d'août 1864 à la distribution des prix de l'école de dessin, appelé l'attention sur les peintres et les sculpteurs distingués sortis de cet établissement.

Un statuaire déjà célèbre, qui est né dans cette ville et dont l'Académie a eu le bonheur d'encourager les premiers essais, M. Jean Petit, notre associé, a exécuté une statue en bronze du roi Louis pour le monument que la Corse élève à la dynastie napoléonienne.

Cet artiste, si franc-comtois par le cœur, désirait depuis longtemps consacrer son talent à l'embellissement de sa ville natale, et une occasion digne de l'inspirer vient de lui être offerte. Permettez-moi d'entrer

à ce sujet dans quelques détails. Si, comme l'a dit un écrivain franc-comtois, les beaux ouvrages sont ceux qui ressemblent à de bonnes actions, on peut dire aussi avec vérité, qu'une bonne action vaut mieux qu'un beau livre. C'est sans doute la pensée qui a inspiré notre savant et vénérable président perpétuel, M. Weiss, quand, après tant de travaux érudits, après tant d'utiles exemples donnés à la jeunesse studieuse, il a voulu couronner sa noble carrière par un acte de libéralité dont le souvenir ne périra point. Je veux parler du don de 30,000 francs qu'il a fait à la ville pour l'érection de la statue du cardinal Granvelle. Aussi modeste que généreux, M. Weiss désirait que son testament gardât le secret de cette munificence. Une indiscrétion dont nous n'avons pas à nous plaindre a divulgué le mystère ; et notre honorable ami pourra voir, nous l'espérons, s'élever sous ses yeux, et, par les soins d'un artiste aimé, l'image de ce prélat qui fut une des gloires du pays, et dont la mémoire, trop souvent altérée par l'ignorance, ou insultée par la calomnie, ressort plus pure de la lecture de ses papiers d'Etat publiés sous la direction de notre éminent confrère, et qui témoignent jusqu'à l'évidence de la modération de caractère, de la tolérance et de la charité chrétienne de l'illustre prélat, autant que de l'élévation de son esprit et de la grandeur de ses vues.

D'après le vœu du donateur, l'exécution de la statue sera confiée au ciseau de M. Jean Petit ; ce monument, dont le projet a été mis sous vos yeux, sera digne à la fois et du grand ministre auquel il est

consacré, et de la ville qui, en faisant l'acquisition du palais Granvelle, a voulu lui assurer une place convenable et concourir généreusement à son érection (1).

Un grand poète a dit :

Le livre de la vie est le livre suprême
Qu'on ne peut ni fermer, ni rouvrir à son choix;
On voudrait s'arrêter à la page où l'on aime
Et la page où l'on meurt est déjà sous nos doigts.

(1) Le projet de ce monument, exécuté en plâtre au neuvième de sa proportion définitive, se compose de trois gradins circulaires reposant sur le sol. Ils sont surmontés d'un piédestal octogone avec épatements aux angles, servant de socle à quatre génies représentant les sciences, les lettres, les arts et l'industrie recevant l'impulsion protectrice du cardinal.

Sur la face principale est gravée une inscription relatant les titres honorifiques, les dates de la naissance et de la mort du cardinal et surmontée de son blason.

La face postérieure est réservée pour une inscription commémorative et les actes délibératifs du conseil municipal de la ville de Besançon.

Sur les faces latérales sont représentées en bas-reliefs deux épisodes historiques de la vie du cardinal : dans celui de droite, Granvelle prend la parole au nom de Philippe II, roi d'Espagne, en réponse au discours de l'empereur Charles-Quint, qui se démet du pouvoir en faveur de son fils. Dans celui de gauche, Granvelle, investi de la dignité de légat apostolique et de vice-roi de Naples, remet entre les mains de Don Juan d'Autriche l'étendard de la chrétienté.

Ce piédestal, de style renaissance en rapport avec l'architecture du palais, est surmonté de la statue de Granvelle debout, tête nue et vêtu du costume cardinalice. Par un geste simple, il étend la main droite sur les attributs de la royauté d'Espagne en signe de fidélité et de dévouement. La main gauche ramenée sur la poitrine tient un papier à demi-déroulé où sera inscrit le titre d'une de ses habiles négociations politiques.

L'ensemble du monument est entouré de bornes architecturales, reliées entre elles par des chaînes offrant à la vue l'aspect gracieux d'une couronne de guirlandes.

Ces mots trouvent, hélas ! une application trop vraie dans notre Compagnie. Le compte-rendu de vos travaux a pour revers inévitable l'énumération des pertes que vous avez subies. Les deux années qui viennent de s'écouler ont été pour nous des années néfastes. Que de confrères en possession de notre affection, de notre estime et de nos respects, ont disparu pour toujours ! Tous les ordres d'associés ont payé leur part de cet impôt fatal que, chaque année, la mort prélève sur notre Compagnie. Je regrette que le temps qui me presse ne me permette de donner qu'une mention rapide à tant d'hommes honorables, avec lesquels l'Académie s'applaudissait d'entretenir des relations de confraternité littéraire.

Nous avons perdu, dans la classe des associés correspondants, M. Matter ancien inspecteur général de l'Université ; M. Pallut, l'intelligent et zélé bibliothécaire de la ville de Dole ; le statuaire Besson directeur de l'école de dessin de la même ville ; l'avocat Longchamp, antiquaire distingué, membre de la commission d'archéologie de la Haute-Saône ; le docteur Guyétant, doyen des médecins de la capitale, vieillard presque nonagénaire qui, à un âge si avancé, se livrait encore à l'exercice de son art et composait un ouvrage sur la longévité humaine dont il était lui-même un remarquable exemple.

La classe des membres honoraires n'a pas été frappée d'une manière moins sensible. L'Eglise de France pleure encore la mort de Monseigneur Gerbet, évêque de Perpignan, qui, par sa science théologique et

son talent littéraire, était regardé comme une des lumières de l'épiscopat, et auquel cette province, si riche en illustrations ecclésiastiques, est fière d'avoir donné le jour.

Vous avez aussi ressenti vivement la perte de M. Bixio, ancien député, ancien ministre, dont le nom est glorieusement inscrit dans l'histoire de la Constituante de 1848.

Nous avons vu s'éteindre plus près de nous une existence vénérée qui, prolongée au delà des limites de la vie commune, sembla marquée d'un caractère à part et fut couronnée sur son déclin d'une auréole de dignité calme et de grandeur sereine. Je veux parler de M. le baron Martin, ancien maire de Gray, ancien député, membre de cette Académie depuis 1836, homme distingué à tant de titres, auquel je regrette de ne pouvoir consacrer ici que quelques mots de douloureux souvenir. Quel touchant spectacle présentait ce noble vieillard qui, frappé de cécité presque au début de sa carrière politique, à une époque où son nom était déjà cité et promettait de devenir glorieux, vint s'ensevelir modestement dans la retraite et y chercher, au milieu des pures jouissances de la famille, de l'étude et de l'amitié, un dédommagement à cet éclat de renommée qui s'évanouissait après lui avoir souri un moment. Une nuit éternelle voilait ses yeux ; mais cette nuit était illuminée des plus pures clartés de l'intelligence. Pour peupler, pour enchanter sa solitude, il évoquait les ombres de ces grands écrivains de l'antiquité auxquels il avait voué un culte d'admiration réfléchie. Il conversait

avec eux, et puisait dans ce doux commerce une lumière sereine et fortifiante qui élevait son âme et soutenait sa vie. Qu'il était beau de voir ce vétéran des luttes parlementaires, demeuré fidèle aux sentiments qui avaient été comme le culte de sa jeunesse : le dévouement au pays, l'amour des lettres, le goût d'une sage liberté, tantôt accueillant à son foyer avec une urbanité pleine de grâce les nombreux amis qui venaient le visiter, tantôt prêtant l'oreille à la lecture de ses auteurs favoris; méditant, composant, traduisant, et prouvant jusqu'au dernier moment qu'une âme virile est toujours maîtresse du corps qu'elle anime.

Le nom de M. Martin mérite d'être honoré de tous ceux qui attachent du prix à l'indépendance du caractère, à la force et à l'élévation de l'esprit jointes à la bonté du cœur.

Les morts vont vite, a dit un poète allemand; on pourrait malheureusement ajouter : *Ils sont vite oubliés*. Mais ceux qui, dans le cours de leur rapide passage sur la terre, ont fait quelque bien, ont droit de survivre dans la mémoire de leurs concitoyens. Ce pieux souvenir est dû particulièrement à ceux de nos associés résidants que nous avons vu descendre dans la tombe. Je ne serai que l'écho de votre pensée en payant ce tribut à un administrateur que vos libres suffrages avaient appelé à siéger dans vos rangs avant que ses fonctions lui eussent donné le droit d'y prendre place. Je veux parler de M. Convers, ancien maire de Besançon.

Ce nom rappelle une carrière remplie par d'utiles

travaux, des connaissances positives et pratiques mises au service du pays, et des actes administratifs qui ont lié son souvenir à l'histoire de cette ville. Chargé de représenter et de défendre les intérêts du pays à la chambre législative, au conseil genéral, dans l'administration municipale, M. Convers a acquis des droits incontestables au souvenir reconnaissant de ses concitoyens. Mais ce fut par un autre ordre de services, moins éclatant mais non moins utile, qu'il mérita les suffrages de l'Académie : je veux parler de ces cours populaires qu'il ouvrit à Besançon pour les artisans, et dans lesquels exposant les éléments des sciences exactes, et leurs applications les plus usuelles et les plus fécondes, il ouvrait aux ouvriers du pays des horizons nouveaux, leur apprenait à s'affranchir de la routine, et leur donnait le moyen d'exercer leur art avec intelligence et distinction. Les traditions qu'il y a laissées vivent encore, et son enseignement y est continué par des maîtres habiles.

Un indicible sentiment de tristesse m'a saisi lorsque, parcourant la liste des membres actifs de l'Académie, mes yeux ont rencontré, à côté du nom que je viens de citer, celui du magistrat aimé que vos suffrages portaient à la présidence de la Compagnie pour 1864. Déjà une voix éloquente a payé à M. Dusillet un tribut de regrets digne de lui, et je n'essaierai pas de répéter ce qui a été si bien dit. M. Dusillet portait dignement un des noms illustres de cette province, et en cultivant les lettres, il continuait pour le talent comme pour le goût une tradition de famille.

Esprit charmant, plein de délicatesse et de grâce, mais sévère pour lui-même comme tous ceux qui ont le sentiment exquis de l'art, M. Dusillet ne se livrait jamais qu'à moitié, avec une sorte de réserve pudique, et il fallait lui arracher, pour ainsi dire, j'en ai fait souvent l'expérience, ces pages pleines de verve, et empreintes d'une correcte élégance où l'esprit, la raison, et l'imagination s'alliaient dans un si heureux accord. L'Académie sentira longtemps que M. Dusillet lui manque. Mais, pour adoucir nos regrets, nous relirons ces poésies aimables qui reçevaient un nouveau charme du sourire bienveillant de l'auteur et de cette voix grave et douce qu'animait un accent de malice inoffensive et de spirituelle bonhomie.

Je voulais clore ici cette liste funèbre, et je me vois forcé d'y ajouter un nom qui devient pour la seconde fois, en deux années, un signal de deuil : celui d'Alexandre de Saint-Juan. Vous savez tous, Messieurs, vous qui l'avez connu comme moi, ce que sa mort nous laisse à regretter. De l'esprit et du cœur, une imagination ardente, des sentiments élevés, un caractère indépendant et plein de sève généreuse. Voilà les dons heureux qu'il réunissait. Que lui manquait-il ? Je le dirai sans crainte d'offenser sa mémoire : ce qui manque aux hommes distingués qui n'ont pas eu le temps de vieillir : ce je ne sais quoi d'achevé qui est le fruit de l'expérience et qui donne leur perfection aux qualités natives. Mais si sa fin prématurée a laissé quelque chose d'imparfait dans sa vie, disons-le à son honneur et pour notre consolation, il

avait au plus haut degré le signe des belles âmes : la bonté. Alexandre de Saint-Juan était simple et sincère, naturellement disposé à l'enthousiasme des grandes choses, et par ce côté accessible à toutes les nobles illusions. Il aimait avec passion les arts et la poésie. Il payait assidument son tribut à vos séances publiques, et vous vous plaisiez à entendre ces poésies d'une grâce facile et un peu négligée où se révélait un talent réel qui eût pu grandir encore si la mort, hélas ! n'était venue le moissonner dans sa fleur.

Mais je crains d'encourir le reproche d'arrêter trop longtemps votre pensée sur des images funèbres, et de chercher dans le passé des sujets de regrets, quand le présent nous offre des motifs si légitimes d'espérance.

L'Académie, fidèle à la loi qui la régit, a cherché, autant qu'il était en elle, à réparer ses pertes, en s'associant des membres nouveaux dont les noms seuls semblent le gage d'une utile collaboration (1). Le discours que l'un des derniers élus, M. Bial, vient de prononcer, peut déjà faire juger des secours que nous promettent son érudition étendue et ses études profondes sur les antiquités celtiques.

Un membre honoraire récemment inscrit sur nos listes, et dont le nom est une des gloires de notre province, M. le marquis de Conegliano, que les devoirs attachés à ses hautes fonctions retiennent loin de nous, a voulu s'associer aux persévérants efforts de l'Académie pour le progrès des lettres, en mettant à sa dis-

(1) MM. Suchet, Léon Ordinaire, Castan, Weil, Bial, Guerrin.

position une médaille de 300 francs destinée à un prix nouveau qui ajoutera cette année à l'importance de nos concours.

Vous avez décidé vous-mêmes, Messieurs, dans une de vos dernières séances, sur la proposition de votre président, la reprise de la publication des *Mémoires et documents inédits* pour servir à l'histoire de la Franche-Comté. Cette œuvre entreprise il y a bientôt trente ans, et interrompue par une circonstance fatale, après la publication du troisième volume, va être activement continuée. Une commission nommée par vous est chargée de ce travail, et les mesures sont prises pour qu'il se poursuive sans relâche. Je crois donc pouvoir affirmer que l'an prochain, à pareil jour, le quatrième volume aura paru. Qu'il nous soit permis d'espérer que le conseil général voudra bien renouveler à l'Académie la subvention primitive qui lui était allouée pour cet objet, et qu'elle trouvera dans le nouvel administrateur du département, dont nous avons salué la bienvenue avec une vive espérance, cette sympathie éclairée et bienveillante que la distinction de son esprit et l'impartiale modération de son caractère promettent à tous les travaux utiles.

C'est ainsi que notre Compagnie cherche à conserver le rang qui lui appartient parmi les sociétés savantes qui, prenant au sérieux la mission qu'elles tiennent de leur institution même, concourent de tous leurs efforts au progrès intellectuel et moral du pays; c'est ainsi qu'elle entend prouver qu'elle n'a pas oublié les tradi-

tions que lui ont léguées ses fondateurs, et qu'elle demeure fidèle à la noble devise qui lui fut donnée il y a plus d'un siècle : *Laboribus omnia.*

UN PEU DE TOUT

A PROPOS DE BARBE

Par M. VIANCIN.

« Du côté de la barbe est la toute-puissance. »
Molière a mis cette sentence
Dans la bouche d'un sermonneur,
Epuisant près d'Agnès toute son éloquence
Dans l'intérêt de son honneur.
Mais c'est bien le plus grand mensonge
Dont l'homme fut jamais déçu :
Tel qui n'en convient pas doit, pour peu qu'il y songe,
En être bientôt convaincu.
Non, non, le souverain empire
N'est pas à l'être humain portant barbe au menton :
Au pouvoir absolu vainement il aspire ;
On se moque de lui, lorsqu'il en prend le ton.
La suprême puissance appartient à la femme ;
C'est elle qui gouverne et nobles et bourgeois ;
C'est elle qui dispense et l'éloge et le blâme,
Et dispose de tout même à la Cour des rois.
De ton privilége superbe
Que te sert, homme vain, de faire si grand bruit?
Dès que tu cesses d'être imberbe,
C'est la femme qui te conduit.
Volonté du plus fort, la faiblesse te brave
Et fait toujours façon de toi.
Du sexe féminin l'homme est si bien l'esclave
Que même dans sa barbe il en subit la loi.

Voyez comme aujourd'hui les barbes si communes
Semblent plier leur forme à différents destins :
Pourquoi remarquons-nous tout étroites les unes
Et d'autres larges à tous crins?
Pourquoi tel porte-t-il une moustache épaisse
Et tel autre d'un bouc le seul rabat pointu?
C'est que sa femme ou sa maîtresse
Veut qu'il en soit ainsi. — Ce maître prétendu
Qui se dit possesseur d'une beauté soumise
A son moindre commandement
Fait une gasconnade, et n'est pas seulement
Maître de se donner une barbe à sa guise.
C'est bien pis si, montrant sur sa peau de satin..
Par une erreur de la nature,
Des brins de ce gazon fait pour notre parure,
La Dame tient un peu du genre masculin :
Gare à lui pour le coup! Bientôt chacun devine
Et peut se dire avec raison
Que dans une telle maison
Se glisse la culotte où pend la crinoline.
Pour morigéner son époux,
La femme qui porte moustache,
S'il est taquin, s'il est jaloux.
Peut en venir à la cravache;
Et malheur encore aux maris
Des viragos d'humeur coquette
Qui s'occupent dans leur toilette
De deux sortes de favoris,
En prenant la peine secrète
D'effacer l'une à tous les yeux,
Pour plaire à l'autre d'autant mieux.

J'aurais à dire encor bon nombre d'autres choses
Sur la variété des barbes de nos jours.
Il en est qu'on peut voir surgir par d'autres causes
Que celles dont je viens d'accuser les amours.

Je connais un barbu pour cause de vieillesse :
S'il en a pris d'abord un air d'original,
C'est qu'on l'a vu rasé toujours, dès sa jeunesse,
Excepté quand il fut garde national.
On se piquait alors de joindre à l'uniforme
Moustache citoyenne, à pied comme à cheval.
La sienne n'était pas énorme ;
Pourtant sous son grand nez elle n'allait pas mal.
Aussi quand, déposant l'épaulette de laine
Et l'immense shako de la milice urbaine,
Il eut tout recoupé de son duvet royal,
En reçut-il, un jour de rencontre agréable,
Le reproche le plus aimable
De la dame d'un général.
Il porte à présent barbe blanche ;
Mais ce n'est pas pour plaire à son maître en jupon ;
C'est pour s'être entamé la lèvre et le menton,
En se rasant certain dimanche.
Il ne peut plus jouer du rasoir qu'en tremblant ;
L'infirmité vient de son âge ;
Mais, plutôt que d'avoir à tendre son visage
Sous la main de quelque merlan,
Il aime mieux laisser grandir à l'aventure
Sa vieille barbe sans culture,
Et, grâce à ses longs ans, le voilà désormais
Plus amplement barbu qu'il ne le fut jamais.
S'il s'était proposé de se mettre à la mode,
On en rirait; — mais non, son but est évident :
Il trouve son parti plus sage et plus commode
Que d'exposer son cuir à nouvel accident.
Du reste il se dit bien qu'il aurait dû peut-être
Se ranger dès longtemps au nombre des barbus,
Et voudrait qu'on osât franchement reconnaître
Qu'on a fait du rasoir un malheureux abus.
Pourquoi la dépouiller cette mâle figure

Qui de nos attributs est le premier partout?
On n'a fait à la barbe injure sur injure
Qu'en des siècles de mauvais goût.
La barbe fut, en d'autres âges,
Des dieux et des héros l'ornement révéré,
Celui des prophètes, des sages
Et des pontifes et des mages
Investis d'un pouvoir sacré.
On revoit dans maintes images
Avec un saint respect les barbes de nos preux,
Au courage intrépide, aux élans généreux,
Dont les grands cœurs sont peints sur leurs nobles visages;
Celles des inventeurs fameux
Et des explorateurs des plus lointains rivages;
Celles des chantres radieux
Dont on cite à jamais les sublimes ouvrages,
Et celles des martyrs, ces conquérants des Cieux
Perpétuels sujets de nos pieux hommages.
Qui n'aime à retrouver la barbe de Bayard,
Celles des Duguesclin, des Dunois, des Jean Bart,
Des Crillon,... de vingt rois toujours prêts à combattre,
Et dont le plus aimé se nommait Henri-Quatre?
Qui n'aime à rapprocher de ces vaillants guerriers
Les barbes que portaient d'autres illustres têtes,
Rayonnantes sous des lauriers
Moissonnés dans le champ des paisibles conquêtes?
La barbe a décoré tant d'humaines splendeurs
Qu'il faudrait l'imposer à toutes les grandeurs
Qui dérivent de la puissance,
Bien qu'elle ne soit pas un brevet d'Excellence.
La barbe avec ampleur devrait dans tous les temps
Distinguer les hommes d'élite,
Sans excepter l'humble mérite
Que n'ont pas signalé des travaux éclatants.
La barbe irait encore aux pasteurs de l'Eglise,

Surtout dans le rang des prélats,
Aux vénérables magistrats,
A toute dignité par le savoir conquise,
Je voudrais qu'elle fût permise
Même à l'ordre des avocats.
La barbe sied toujours au costume des braves,
Au blanc tablier du sapeur
Au manteau flottant des zouaves,
A tout soldat paré d'une étoile d'honneur ;
Il ne lui faut rien de vulgaire :
Au courage, au talent chers à l'humanité
Il semble que la barbe imprime un caractère
D'imposante virilité.
Mais lorsque la produit sottise ou vanité,
Il en advient tout le contraire :
Quand par cette raison tel barbu nous déplaît,
Il peut, si beau qu'il soit, nous paraître fort laid.
L'habit seul prête même à faire un peu la guerre
A mon sujet. — Vraiment la barbe ne va guère
Sur nos ignobles paletots,
Sur nos fracs étriqués, sous nos chapeaux modernes,
Aux porteurs de sarraux qui hantent les tavernes,
Aux grossiers traîneurs de sabots,
Aux rapins débraillés se croyant des génies,
Aux faquins en bottes vernies
Prenant des airs de Cupidon
Sous un pince-nez à cordon.
Mais, chez les gens du peuple, il en existe encore
Plus d'un que la barbe décore
Comme qu'il soit vêtu : — c'est l'habile artisan,
Lorsque dans sa conduite il n'est rien qu'on déplore ;
C'est surtout le vrai paysan,
A la glèbe attaché, qui l'aime et qui s'honore
D'être resté fidèle au primitif labeur
Couronné par le Ciel au front du laboureur.

Des Grecs et des Troyens si la valeur guerrière
Fit retentir si haut la trompette d'Homère,
Les héros des sillons, les gardiens des troupeaux
Ont aussi de Virgile animé les pipeaux.
La gloire qui devient un sujet d'épopée,
Quand elle resplendit aux éclairs de l'épée,
Est semblable à la foudre : elle éclate en passant.
Mais il est des combats sur la scène rustique
Qui, sans éveiller même un accent poétique,
Au soleil de la paix ont un lustre incessant.
La charrue et la herse ont plus servi le monde
Que la muse la plus féconde,
Que le glaive le plus puissant.
Bien mieux qu'Agamemnon, César et Barberousse,
Et nombre d'autres souverains,
Et tel ou tel poète... — au bonheur des humains
Ont concouru sans bruit, sans trouble, sans secousse,
Ces campagnards obscurs dont les calleuses mains
Savent livrer la guerre à la ronce, à la mousse
Sur les plus arides terrains,
Pour y faire germer des moissons de bons grains.
L'homme des champs a ses victoires
Et ses poèmes et ses gloires,
Et l'on trouve souvent plus de bon sens en lui
Que parmi les plus fiers des barbus d'aujourd'hui.

Sur un thème d'abord jugé des plus frivoles,
En voulant quelque peu gravement discourir,
Si je n'ai débité que d'oiseuses paroles,
Il serait à propos maintenant d'en finir.
Mais je tiens à citer une barbe ignorée
Qu'autrefois en Egypte on aurait adorée.
C'est... ou plutôt ce fut celle d'un pauvre chien
A mon seuil attaché par un étroit lien.
Il était des plus laids qu'on pût voir : — sa figure
Se distinguait à peine au fond de sa coiffure.

Ses longs poils retombaient sur ses yeux, tellement
Qu'on eût douté parfois qu'il pût voir clairement.
On l'aurait appelé volontiers Barbesale ;
Mais il avait au cœur la beauté sans rivale.
Tel était son amour pour les miens et pour moi,
Qu'à notre approche rien n'égalait son émoi.
Je le quittais souvent ; mais quand revenait l'heure,
Le soir, de regagner ma champêtre demeure,
J'étais sûr de le voir sur un mur ébréché
D'avance, pour m'attendre, en vedette perché.
Dès qu'il m'apercevait, prompt à me reconnaître,
Comme eût fait un pinson du haut d'une fenêtre,
De son observatoire, à terre, tout à coup
Il sautait pour courir se jeter à mon cou.
Au retour des absents dont il gardait mémoire
C'étaient nouveaux transports, des bonds à n'y pas croire,
Des pleurs de joie, un cri si tendrement poussé
Que de se pamer d'aise il semblait menacé.
Friand des mets choisis par la gastronomie,
Il ne l'était pas moins de bonne compagnie :
Lorsque nous arrivaient d'élégants visiteurs,
Il savait du logis leur faire les honneurs.
Nul cavalier n'eût mieux introduit une dame
Au jardin, au salon. Pour toute aimable femme
Dont pouvait sa laideur obtenir deux regards,
Son goût se révélait par les plus doux égards.
Mais autant il vécut prodigue de caresses
Pour tous ceux qu'il jugeait digne de ses tendresses,
Autant il se montra farouche querelleur
Pour tout homme en haillons ayant l'air d'un voleur.
Chez lui, l'horreur du vol était un grand mérite :
Lorsqu'il plongeait sa barbe au fond d'une marmite
Ou qu'à lécher un plat, sans trouble, il se mettait,
C'est qu'il était bien sûr qu'on le lui permettait.
Il avait des instincts de hautes convenances :

Si la métempsycose était dans mes croyances,
Je le soupçonnerais d'avoir été d'un rang
A garder sous son poil un peu de noble sang.
Un soir que ma famille, à la gaîté livrée,
De parents et d'amis cette fois entourée,
S'était mise à danser, dans sa joyeuse ardeur,
Nous avions un cousin, curé de bonne humeur,
Qui, saisissant la main de l'une de mes filles,
Voulut s'associer au second des quadrilles
Et fit gaillardement un pas bien mesuré ;
Notre barbet trouva fort mal, pour un curé,
De se permettre un jeu si mondain, si profane.
Au point que du danseur il troua la soutane
Et le gronda longtemps, d'une telle façon,
Que le pasteur s'assit, confus de la leçon.
Mais, au terme marqué d'une trop courte vie,
Notre cher quadrupède est mort d'apoplexie.
Il était de ce monde où laideur et beauté
Ont le même destin dès longtemps décrété.
Mes mains l'ont mis en terre au pied d'un sycomore,
Et de lui nos regrets souvent parlent encore.
Il fut, bien malgré lui, tondu de temps en temps,
Surtout durant la canicule :
Alors il se trouvait dégradé, ridicule,
Et courait se cacher, les membres grelottants,
Honteux, peut être plus que notre premier père
Ne le fut quand sa chute entraîna sa misère.
Ainsi, nous l'avons vu plus d'une fois rasé,
Mais mutilé, jamais : sa queue était restée
Dans toute sa longueur, à bon droit respectée.
C'est assez vous en dire, — et j'ai beaucoup jasé :
Il est temps que ma pièce ait comme lui sa queue.
Mais la barbe me pousse, et je suis si disert
Que je voudrais encor, dès ce soir, au dessert,
A mes petits-enfants raconter Barbebleue.

—

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

RAPPORT

Sur un ouvrage de M. Francis Wey,

intitulé :

La Haute-Savoie, récits d'histoire et de voyage,

Par M. Auguste CASTAN.

Messieurs,

Notre confrère et compatriote M. Francis Wey a offert à l'Académie un exemplaire de son nouvel ouvrage intitulé : *La Haute-Savoie, récits d'histoire et de voyage*, et vous avez bien voulu me charger de vous en rendre compte.

Laissons d'abord M. Francis Wey nous dire dans quelles circonstances particulières son livre a été entrepris, et ce qu'il a voulu en le produisant.

« Peu de temps après, dit-il, que la Savoie eût été rendue à la France, un homme d'esprit, d'un bon et libéral esprit, un administrateur ami des lettres et qui les cultive, ... un préfet donc, M. Ferrand, quelques mois après son installation à Annecy, eut une idée, qui

n'est point commune. Il s'avisa qu'on ferait bien d'appeler, par un ouvrage de littérature et d'art, l'intérêt public sur une province qu'il avait été exposé à méconnaître, avant d'y être naturalisé par décret.

» L'étude de ce pays, où les tournées officielles ressemblent à des voyages de découvertes, le confirma dans un dessein qui devenait, à ses yeux, une œuvre de ralliement, une arme pacifique pour battre en brèche quelques préjugés et pour relever la Savoie de certains dénigrements injustes. Il n'était pas sans utilité de lui marquer son rang dans sa nouvelle patrie, d'y attirer de plus en plus les heureux pèlerins de la belle saison ; de hâter le moment où nos jardins des Alpes Pennines deviendront le Tibur de ces épicuriens du voyage, qui rêvent les féeries du sol étranger, sans sortir du domaine national. »

Le Conseil général du département s'empressa d'adopter cette idée ; une commission fut instituée pour la réaliser, et cette commission eut le bon goût de choisir pour son organe M. Francis Wey.

Notre spirituel et savant confrère, qui se flatte de posséder les meilleures jambes de la littérature contemporaine, a mis sa vigoureuse constitution au service de sa tâche. Son récit est bien réellement celui d'un touriste, mais d'un touriste consciencieux, sachant porter la blouse aussi bien que l'habit brodé et maniant le bâton ferré avec la même dextérité que la plume. Ce qu'il décrit, il l'a vu, ce qu'il raconte lui est arrivé : aussi son livre a-t-il une senteur de vérité que n'exhalent point ces compositions frelatées, dont les auteurs ont

glané leurs impressions dans les gazettes locales et imaginé leurs aventures au coin du feu des meilleurs logis. Contrairement aux habitudes de ces frelons du voyage, M. Wey a mis le plus grand soin à nous faire connaître ses autorités et ses guides, et chacun des services que lui ont rendus ces derniers a été reconnu par lui de la manière la plus obligeante. Il nous a révélé de la sorte toute une flore littéraire, aux allures vives, dégagées, originales, mais néanmoins essentiellement françaises. La Savoie n'est donc point cette Béotie des préjugés populaires ; et c'était là un point que M. Francis Wey tenait à établir.

Dans cette réhabilitation de la nouvelle France, notre confrère est allé plus loin encore. Descendant le cours des âges, à l'aide d'un fil de solide érudition qui ne lui fait jamais défaut, il nous montre ces vigoureux enfants des Alpes associés aux gloires et aux infortunes de la patrie celtique, opposant la double digue de leurs montagnes et de leurs courages au flot de la conquête romaine, subissant avec nous les entraves dorées des Césars, écrasés par les mêmes barbares que nous, renaissant à la civilisation par le fait d'apôtres et de colonisateurs venus de nos contrées, puis donnant en retour à la mère-patrie l'un des créateurs de sa prose et le principal régulateur de sa langue, François de Sales et Vaugelas. La Savoie, française par les mœurs et l'idiome, est donc encore française par les grandes lignes de son histoire.

Cette démonstration, que j'ai dégagée des récits de M. Wey, pour faire toucher du doigt l'objet capital de

son œuvre, n'affecte point dans celle-ci la forme du plaidoyer. En conteur émérite, M. Wey narre toujours et ne disserte jamais : il livre au lecteur les faits qu'il a recueillis dans les chroniques, les chartes et les légendes, insinuant quelquefois la conclusion qu'il y a lieu d'en tirer, mais se gardant toujours d'imposer son sentiment.

Jamais notre écrivain n'avait trouvé si belle occasion de mettre en œuvre son brillant talent descriptif. La carrière, il faut le dire, était des plus séduisantes ; mais elle ne demandait aussi que plus de force pour être parcourue avec succès. Les cimes étincelantes de la chaîne des Alpes seront l'éternel idéal de ceux qu'attirent le pittoresque et le grandiose, tandis que les gracieuses vallées qui s'y intercalent demeurent le paisible refuge des coutumes d'un passé auquel nous devons ce que nous sommes, et dont nous pouvons tirer plus d'une leçon profitable. M. Wey a étudié tout cela en artiste, en érudit et en archéologue, et ses travaux antérieurs l'avaient merveilleusement préparé pour chacun de ces rôles.

Les tableaux de nature abondamment semés dans son livre ne procèdent d'aucun poncif : ils sont saisissants de couleur et de relief. On en jugera par le fragment de paysage que nous allons citer : « Je remontai, pour continuer ma route, le sentier de Ramponex qui aboutit à un repli de terrain encaissé. On perd de vue le lac, masqué par un revers de coteau, et l'on se voit subitement transporté dans les plus austères aspects de la montagne. Des prés à poils ras, d'énormes blocs dé-

tachés de la montagne et qui prennent sur le gazon des attitudes de dolmens ou de blocs erratiques ; çà et là quelques sçions tordus de frênes à feuille noire, sentinelles perdues de la végétation alpestre; des carrrés d'avoine, offrant à la bise éveillée du matin leurs épis changeants de perles et d'opales ; enfin, au dessus de ces solitudes plongées dans l'ombre, les dents pyramidales du Lanfon, perçant le ciel et ralliées l'une à l'autre par un rideau de roches, couronnées d'aiguilles et bordées d'une forêt de sapins..... Je cheminais alerte et gai, heureux d'être seul, le long de ce vallon sévère à l'horizon sauvage et borné ; me détournant tous les cent pas, pour regarder se lever derrière moi un brouillard formé de la rosée des prairies, et qui, s'enlevant bientôt comme une blanche fumée d'encens, enveloppa de ses flocons les campaniles aériens du Lanfon : châsse miraculeuse suspendue dans les airs. »

M. Wey n'excelle pas moins à peindre la nature morale. Voici comment il apprécie le rare bon sens de la population savoisienne : « L'esprit religieux qui caractérise cette portion des montagnes, est accompagné d'une libérale tolérance, indice d'un clergé sage et d'un peuple très éclairé. Les pratiques de la foi ne servent de prétexte à aucune passion politique. Vous trouverez dans la plupart des chaumières du haut Chablais, du Faucigny, et jusque dans les chalets alpins, des portraits coloriés du Pape et du roi d'Italie, placés en pendant de ceux de Napoléon III et de l'Impératrice : leur foi, leurs souvenirs et les symboles de la nouvelle nationalité. Cette collection fait une part impartiale au sen-

timent, à la conscience et à l'opinion. Remarquez aussi que ces catholiques militants, jadis persécutés par les protestants, et qui ont bravé la terreur révolutionnaire, ont élu cependant un député qui, bien que né français, est issu d'une famille genevoise et appartient au culte réformé. Cette compréhension intelligente et apaisée du temps présent, unie à une fidélité stoïque aux traditions, est d'un bel exemple. »

On le voit, la population savoisienne mérite le sympathique accueil que M. Francis Wey réclame pour elle. Les *Récits de la Haute-Savoie* ne sont donc pas seulement un bon livre ; ils sont encore une bonne action. Mais, disons-le tout de suite, cette bonne action a déjà trouvé sa récompense. Trois mois ont suffi pour épuiser la première édition de l'ouvrage de notre confrère; et, concurremment avec une deuxième édition populaire, il s'en exécute, à Genève, une édition de luxe avec de splendides illustrations.

L'Académie ne peut qu'applaudir au succès éclatant et légitime qui arrive à l'un de ses membres les plus distingués ; et si elle ose introduire une note dans le concert universel de louanges qui a salué l'auteur de *la Haute-Savoie*, c'est qu'elle est sûre que ce modeste hommage ira droit au cœur si profondément bisontin de M. Francis Wey.

DISCOURS

prononcé aux obsèques de M. Weiss

Par M. PÉRENNÈS.

La dépouille mortelle que nous accompagnons au champ du repos avec des larmes et des regrets unanimes est celle d'un de ces hommes rares qui, en disparaissant du monde, y laissent une place difficile ou pour mieux dire impossible à remplir, et dont la mort peut être regardée comme un malheur public. La ville de Besançon perd en la personne de M. Weiss un de ses meilleurs citoyens ; la jeunesse, un patron généreux ; l'Académie, un de ses membres les plus distingués et les plus dévoués. Organe de cette Compagnie, je viens en son nom payer un douloureux tribut à la mémoire de l'éminent confrère, auquel, dans un élan de juste reconnaissance, elle voulut décerner le titre de Président perpétuel, et que nous aimions à nommer notre maître et notre ami.

Je n'ai ni le temps ni la liberté d'esprit nécessaire pour retracer en détail cette carrière si bien remplie, qui a dépassé la mesure commune de la vie humaine. et dont notre vœu le plus cher eût été de reculer indéfiniment le terme. Quelques mots simples et sincères

sont l'hommage le plus digne de celui que nous pleurons.

Chose bien rare dans un temps où le mouvement social agite et déplace tant d'existences, M. Weiss, né à Besançon, a vécu constamment et est mort dans sa ville natale. Compagnon d'enfance de Nodier, disciple des Droz et des Ordinaire, il partagea avec ses maîtres et son ami cet amour profond du pays, religion naturelle de tous les cœurs bien placés, qui fut la préoccupation constante et la dernière inspiration de sa vie. Ses premières études d'érudit eurent pour mobile le patriotisme franc-comtois. S'il s'enfonce jeune encore avec un patient courage dans les ténèbres des âges écoulés, c'est pour y chercher les titres d'honneur de sa patrie ; c'est pour en exhumer des faits, c'est pour mettre en lumière des personnages intéressants au point de vue de son histoire. Chargé pendant vingt ans du rude fardeau d'une collaboration active à la biographie universelle de Michaud, il fait tourner ses recherches épineuses au profit du pays, en les consacrant spécialement aux Franc-Comtois qui se recommandent par par quelque titre au souvenir de la postérité.

Nommé conservateur de la bibliothèque publique, il en fait un rendez-vous studieux où les jeunes gens lettrés de la province s'empressent d'accourir pour y trouver, avec le secours de ces livres dont le précieux dépôt s'étend et s'enrichit chaque jour sous sa main, les conseils et la direction d'un maître judicieux dont l'érudition, toujours accessible, toujours obligeante, semblait être devenue comme ses livres mêmes un tré-

sor public. C'est là, c'est à cette école que s'est formée cette élite de littérateurs et d'érudits que la Franche-Comté cite aujourd'hui avec un juste orgueil. Les savants travaux de M. Weiss, les publications qui témoignaient de sa science bibliographique avaient étendu sa réputation. Nommé en 1828 chevalier de la Légion d'honneur, dont il devint officier quelques années plus tard, inscrit en 1832 au nombre des membres de l'Institut, il lui eût été facile, avec un peu d'ambition, d'obtenir une place à la bibliothèque impériale ; mais un lien plus puissant que toute considération personnelle le retenait à Besançon ; il ne pouvait se résoudre à quitter sa mère dont la vieillesse heureuse se prolongeait doucement sous la tutelle respectueuse et tendre du fils qui faisait sa gloire.

La place de M. Weiss avait été marquée à l'Académie de Besançon dès le moment de sa restauration ; nommé membre titulaire en 1808, il y donna l'exemple de l'assiduité, du zèle et du travail.

C'est à son intelligente initiative que sont dues les publications importantes entreprises par cette Compagnie : le *Recueil des papiers d'Etat du cardinal de Granvelle ;* les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté.* Par l'autorité de l'exemple, du caractère et du savoir, M. Weiss était devenu, pour ainsi dire, l'âme de l'Académie. Il en conservait les traditions avec un soin jaloux, et s'efforçait d'en écarter l'élément corrosif qui tend à dissoudre les agrégations humaines : je veux dire les prétentions égoïstes, les animosités personnelles, les rivalités tra-

cassières. Il voulait que l'Académie fût un terrain neûtre, une sorte de champ d'asile ouvert aux opinions honnêtes de toutes les nuances, et que l'harmonie s'y maintînt par ces concessions mutuelles sans lesquelles un corps littéraire ne saurait subsister. Cette indulgence qu'il recommandait aux autres, il en donnait le premier l'exemple. Nul ne fut plus tolérant, plus conciliant que lui. Ah ! nous pouvons l'attester ici, nous à qui il a été donné de jouir si longtemps de la douceur de son intimité ! Quelle égalité charmante dans son caractère ! Quelle bonhomie et quelle finesse dans sa conversation ! Sans avoir été répandu dans le monde, M. Weiss connaissait les hommes et les jugeait avec la douce modération d'un philosophe bienveillant. Il avait peu d'illusions, mais moins encore de préventions et de préjugés. Il excusait les faiblesses et ne se montrait sévère que pour la bassesse et la méchanceté. Accueillant et affable pour tous, il était pour ses amis d'une obligeance inépuisable. Il aimait passionément les livres ; mais comme le disait si bien, mon illustre maître (1), parlant d'un autre savant continuateur des bénédictins : « il » quittait sans regret le volume ouvert, la page com- » mencée, pour se livrer au plaisir d'un amical entre- » tien avec la simple bienveillance et la bonne humeur » innocemment caustique du vieux temps. » Personne ne contait comme lui ; personne aussi n'avait la mémoire ornée de tant de faits curieux et intéressants ; et en l'écoutant on se surprenait souvent à dire avec La Fontaine : *C'est proprement un charme.*

(1) M. Patin, doyen de la Faculté des Lettres de Paris.

A un âge avancé il avait conservé presque sans altération la grâce et la lucidité de l'esprit. Dans le cours de sa dernière maladie, au milieu des vives souffrances que lui causait l'incurable infirmité dont il était atteint, il avait encore des heures sereines et lumineuses où il retrouvait par intervalle son enjouement d'autrefois. Les projets de bien public, les idées généreuses veillaient à son chevet et charmaient ses longues insomnies. Ce fut dans un de ces moments de relâche que lui laissait la douceur qu'il conçut la pensée d'un monument à élever au cardinal de Granvelle; noble projet qui le place au rang des bienfaiteurs de la ville et dont il a eu la joie de léguer l'exécution à un artiste franc-comtois qu'il chérissait entre tous (1). Ceux qui l'ont approché dans ses derniers jours ont admiré comme nous la fermeté calme et résignée qu'il opposait aux assauts du mal implacable qui minait incessament sa robuste constitution. Les méditations religieuses associées aux pratiques chrétiennes l'avaient armé de longue main pour le dernier combat et la mort l'a trouvé prêt.

Et maintenant que notre vénérable ami n'est plus, et que son âme épurée par la souffrance s'est envolée dans un monde meilleur, conservons pieusement son souvenir; entourons son image d'un tribut de respect et d'affection. Faisons, s'il se peut, revivre au milieu de nous son esprit en demeurant fidèles au culte des grandes choses qu'il aimait, en servant le pays avec dévouement, en encourageant les sérieuses études, en

(1) M. Jean Petit, un des élèves les plus distingués de David.

continuant, autant qu'il est en nous, à la jeunesse cet affectueux patronage qui, entre ses mains, a produit des fruits heureux dont la ville qui fut son berceau doit garder éternellement la mémoire.

ÉLECTIONS.

—

Séance du 27 janvier 1866.

A l'issue de la séance publique, l'Académie s'étant retirée dans ses bureaux pour procéder aux élections, a nommé à la place vacante dans l'ordre des associés résidants :

M. D'ESTOCQUOIS, professeur de mathématiques appliquées à la Faculté des sciences.

TABLE DES MATIÈRES.

Séance du 27 janvier 1866.

Discours de M. Alviset, Président annuel..... 1
Eclaircissements historiques sur la naissance de Philibert de Chalon, par M. Ed. Clerc..... 17
Ex voto au dieu Télesphore, par M. le vicomte Chiflet. 29
Saint Maximin, pièce de vers, par M. Viancin..... 37
Discours de réception, par M. Paul Bial..... 43
Réponse de M. le Président..... 58
Rapport sur les travaux des académiciens, par M. Pérennès..... 60
Un peu de tout à propos de barbe, pièce de vers, par M. Viancin..... 87

PIÈCES DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

Rapport sur un ouvrage de M. Francis Wey, intitulé : *La Haute-Savoie, récits d'histoire et de voyage,* par M. Auguste Castan..... 99
Discours prononcé aux obsèques de M. Weiss, par M. Pérennès..... 103

Besançon, imp. Dodivers et Ce, Grande-Rue, 42.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

SÉANCE PUBLIQUE DU 23 AOUT 1866

BESANCON

IMPRIMERIE D'OUTHENIN-CHALANDRE FILS

1867

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

SÉANCE PUBLIQUE DU 23 AOUT 1866

Président annuel, M. ALVISET

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

Messieurs,

La mémoire de M. Weis a reçu déjà de nombreux et légitimes hommages. Sur la tombe de cet homme de bien des voix émues ont uni, comme une prière, le récit de ses vertus aux prières de l'église, et depuis, un recueil littéraire, honneur des lettres franc-comtoises, a deux fois ravivé son souvenir. L'un des écrivains de cette revue a su avec l'autorité d'un maître rappeler les nombreux travaux de M. Weiss et mettre en relief l'un de ses principaux droits à la reconnaissance publique en signalant son influence sur les littérateurs franc-comtois. « Le plus » beau titre de Fénelon, a-t-il dit en des paroles qu'il ne » faut pas craindre de répéter, n'est-il pas l'éducation

» du duc de Bourgogne? Celui de M. Weiss c'est l'édu-
» cation historique, littéraire, artistique de toute une
» province pendant cinquante ans. » On lisait encore ce savant article qu'une femme de cœur et de talent le complétait. En révélant tout ce qu'il y avait de grâce, de finesse, de douce gaieté dans l'esprit de M. Weiss, elle faisait mieux comprendre comment l'empire du savant avait été si universellement accepté et s'était étendu jusqu'à faire des évêques.

Pour qui a lu les mémoires du duc de Saint-Simon, l'admirateur enthousiaste mais sincère du duc de Bourgogne, bien des réserves sont à faire sur l'un des termes de cette comparaison, mais l'autre restera comme la vive peinture de l'œuvre de prédilection de M. Weiss. En effet tout ce qui dans ce pays compte dans le monde de l'intelligence a tenu à honneur de lui devoir une partie de son mérite ou de sa réputation : pas un nom ne s'est élevé dans cette pléiade d'hommes illustrés par le travail sans avoir subi son influence : il les a aidés dans leurs débuts, il a su parfois les blâmer dans leurs écarts, et toujours il les a défendus. Cet homme qui aimait la retraite et l'oubli, ce savant modeste qui semblait perdu dans la poursuite des curiosités littéraires, a cependant exercé ainsi une influence réelle et salutaire dont la perte se fera souvent sentir.

D'autres études viendront bientôt mettre en lumière tout ce que la science doit à M. Weiss : il laisse en effet de nombreux écrits; l'œuvre si considérable des biographies Michaud et Feller touche à l'histoire et doit compte des qualités de l'historien. Comment M. Weiss a-t-il

abordé cette tâche dont les recherches de l'érudit ne sont qu'une partie : avec quelle sûreté de vues l'a-t-il conçue? Cet homme si bienveillant n'aurait-il pas, à force de bonté, manqué aux droits de la justice et de la vérité? Il faut à qui touche à l'histoire la science pour en réunir les matériaux et une âme ferme pour les mettre en leur vrai jour : les admirations complaisantes ou les dénigrements que l'esprit de parti inflige alternativement aux mêmes hommes veulent être jugés avec une égale sévérité. M. Weiss n'aura pas eu à se défendre des sentiments haineux en parlant des contemporains et des agitations du siècle où ils ont vécu, sa constante bienveillance en témoigne, mais dans quelle mesure a-t-il montré les autres qualités de l'historien?

Ce qui est connu de ses écrits n'est qu'une partie de son œuvre. Pour l'apprécier entière, il faut réunir ce qui en est épars dans nos recueils, il faut encore y joindre toute une correspondance qui sera sans doute féconde en révélations et de nombreux poèmes qui montreront en lui le poète au niveau de l'érudit, le savant au niveau de l'observateur et de l'homme du monde. Tous ces écrits intimes laissés à des mains amies seront sans doute mis en ordre pour accroître sa réputation et le livrer tout entier à l'étude des amis des lettres franc-comtoises.

En vous parlant de lui en ce jour je n'ai ni la pensée d'affaiblir en les reproduisant les appréciations si vraies ou si chaleureusement exprimées que je viens de rappeler, et moins encore celle de devancer les travaux qui doivent les compléter : ma tâche est plus modeste, il m'a semblé qu'au moment où l'Académie se réunit pour

la première fois en séance publique depuis la mort de celui qui avait reçu le titre de président perpétuel, c'était pour elle un devoir de donner sa première pensée à l'homme qui a été soixante ans le bon génie de cette société, et qui, par ses libéralités, s'est conservé ce rôle dans l'avenir.

Qui n'a entendu dire que la république des lettres avait aussi ses inquiétudes et parfois ses orages. Ces froissements que le contact des hommes produit entre eux dès que le sentiment de la bienveillance s'affaiblit, nous ne les avons pas connus grâces à lui. Il n'a pas été seulement l'une de nos gloires, il s'est montré parmi nous comme un père appréciant les qualités quelquefois contraires des membres de sa famille, ne voulant en sacrifier aucune, mais sachant les faire toutes concourir à l'œuvre commune : c'est ainsi qu'arrivés ici sous son patronage de divers points de l'horizon avec des préoccupations parfois opposées, nous avons cependant maintenu cette Académie comme un foyer d'encouragement pour l'étude des lettres et des sciences.

Il nous montrait ainsi la puissance de la bonté après nous avoir révélé la force du savoir et du travail. Nul en effet, n'a eu des commencements plus modestes et n'a plus que lui trouvé honneur et profit dans la réunion des qualités que je vous rappelle comme la base solide de ses succès.

Né d'artisans obscurs, il commence son éducation au collége de Besançon, dont l'enseignement est alors gratuit : ses succès y sont éclatants, et lorsque les orages politiques dispersent les professeurs et les élèves, il re-

vient au métier de son père. Quand l'horizon social s'éclaircira, la tentation de l'étude le reprendra et lui fera quitter l'aiguille du bonnetier : est-ce aux souvenirs de cette époque qu'il cédait lorsque recommandant un jeune vicaire qu'il connaissait à peine, il disait, bien des années plus tard : « Ce pauvre enfant aime les livres, il n'en a pas ; je vous prie, prêtez-lui les vôtres. » On le voit grandir ensuite aux leçons de MM. Droz et Ordinaire, jusqu'au jour où une circonstance fortuite le place sur la voie qu'il devait parcourir. Ami d'enfance, compagnon de Nodier, il se laisse quelque jour aller sous son inspiration à l'ambition de changer les destinées de la France en une conspiration royaliste. Arrêté à Granvelle, dans je ne sais quel tumulte obscur, l'homme paisible que vous avez connu est mis sous les verroux; mais la citoyenne chargée de tenir sous clé ce grand coupable s'apitoye sur l'enfant à figure naïve et douce confié à ses soins : elle l'interroge sur son existence : il lui confie le désir d'échanger une occupation de bureau contre ses travaux manuels, et bientôt après il doit à cette influence un modeste emploi à la mairie de Besançon.

Dès ce jour M. Weiss était arrivé : de la mairie de Besançon il s'élève en 1801, comme secrétaire de MM. Mourgeon et Pourcelot, à l'administration de l'arrondissement de Pontarlier, et revient en 1804, en la même qualité, auprès de M. Daclin à la mairie de Besançon. En 1812, le préfet, M. de Bry, le nomma à cet emploi de bibliothécaire qui devait grandir entre ses mains. Quelques années plus tard, il rendait à

M. de Bry service pour service. Les événements de 1814 s'étaient produits : M. le marquis de Champagne entrait à Besançon en qualité de commissaire du roi, il connaissait M. Weiss, la conspiration de Granvelle le lui recommandait encore en ce moment, une circonstance fortuite le lui fait rencontrer, et sous son inspiration il fait liquider une pension de retraite à M. de Bry qui attendait une révocation.

Plus tard M. Weiss se servira de ses nombreuses relations pour multiplier les services de cette nature; mais sa vie à lui c'est l'étude. Dès ce moment commence en effet ce patronage des lettres franc-comtoises que la mort a seule interrompu. Si, comme on l'a dit, « sa maison devint un terrain neutre, où les » gens d'opinions et d'habitudes les plus opposées pou- » vaient discuter toutes les questions sans se blesser, » lui conservait toute sa liberté d'indulgence, et si les uns étaient touchés de l'attendrissement qui le saisissait toutes les fois qu'il parlait de Madame la Dauphine, fille du roi Louis XVI, les autres devaient trouver en lui un ferme appui, lorsque cette académie conservait la pension Suard à Proudhon, l'ancien élève du séminaire de Besançon, au moment où celui-ci transportait dans la sphère de la politique d'action les enseignements théologiques des ordres mendiants. On l'aurait vu au besoin, suivant une de ses boutades humoristiques dont on fausserait le sens en la prenant à la lettre, hurler avec les loups, ou braire avec les ânes, plutôt que de renoncer à son attitude de calme bienveillance envers tous.

M. Weiss a porté cette défense obstinée des Franc-Comtois dans le passé aussi bien que dans le présent : l'une de ses œuvres les plus considérables est empreinte de ce sentiment. Le monde savant lui doit la connaissance des papiers d'état du cardinal Granvelle, et cette publication a été entreprise par lui, surtout pour dégager la mémoire de cet homme illustre de la solidarité de sang qui s'attache au règne de Philippe II d'Espagne. Cette tâche accomplie, son héros était digne d'être glorifié, et il préparait pour lui un monument qui deviendra un des ornements de cette cité. Pour atteindre ce but, il en confiait l'exécution à l'un des membres les plus éminents de cette famille des pensionnaires Suard qui compte déjà bien des illustrations, et il en couvrait la dépense en léguant à la ville une somme de trente mille francs. S'il m'était permis de hasarder une conjecture, je dirais que peut-être le pays lui doit plus encore en cette affaire. Si les hommes marquants qui ont successivement rempli les fonctions de maire à Besançon se sont trouvés d'accord pour arriver à l'acquisition du palais Granvelle, et pour conserver ce monument à la cité, s'il s'est fait dans ce sens un mouvement d'opinion publique dans tous les esprits libéraux, est-il bien sûr que ce mouvement n'ait pas eu son origine en la modeste demeure du savant? Ses relations avec tous ceux qui ont influé sur le résultat, leur déférence connue pour M. Weiss, le charme avec lequel ils se laissaient aller à ses ravissantes causeries, tout l'indique un peu.

Honorons donc d'un pieux souvenir cet homme de

bien qui est mort en chrétien. S'il a soutenu les artistes ou les littérateurs de ses conseils ou de son influence, il les a aidés encore de sa fortune, et bien qu'il ne soit plus, d'autres auront encore envers lui dans l'avenir la même dette de reconnaissance. M. Weiss a légué en effet, à l'Académie, dix mille francs, dont les revenus formeront par an une ressource importante ; et vous avez décidé que le prix annuel du concours d'histoire prendrait désormais le titre de prix Weiss, du nom de l'homme qui a tant fait pour la connaissance des annales de ce pays. Il vous a permis en outre de rattacher son souvenir à une œuvre dont l'importance était vivement sentie par lui. La pension Suard avait été deux fois atteinte par la conversion de sa rente ; elle avait été péniblement reconstituée par des économies et une subvention de la ville ; mais son chiffre de 1500 francs ne répondait plus aux nécessités du temps actuel. En l'élevant à 1800 francs, vous avez voulu maintenir à votre pensionnaire la position que M. Suard avait voulue pour lui, et que l'augmentation des choses nécessaires à la vie avait compromise.

La libéralité de M. Weiss vous permettra bientôt d'augmenter l'importance des prix de vos concours : vous avez déjà décidé que les prix d'éloquence et d'économie politique deviendraient biennaux, pour donner aux concurrents le temps nécessaire aux travaux de cette nature. Ainsi, le nouveau concours d'économie politique est fixé à l'année 1868, avec un prix de 500 francs ; le prix d'éloquence, maintenu pour 1867 dans les conditions actuelles, sera en 1869, de 500 fr. également.

En même temps, la publication des documents inédits relatifs à l'histoire de la province a été réorganisée : si des circonstances imprévues ont retardé la publication du premier volume qui devait paraître au commencement de ce mois, et qui s'achèvera bientôt, la première partie du second volume contenant l'*Histoire des deux conquêtes de la Franche-Comté*, par Jules Chifflet, est déjà remise à l'imprimerie.

Vous avez voulu, par ces diverses mesures, répondre à la pensée de M. Weiss, en prenant pour l'encouragement des lettres les mesures les plus favorables. C'est en persévérant que nous acquitterons le mieux envers lui notre dette de reconnaissance, et que nous honorerons le plus sûrement sa mémoire.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'HISTOIRE

PAR

M. le Président CLERC

MESSIEURS,

Quatre concurrents ont, cette année, répondu à votre appel, et brigué l'honneur de vos suffrages; deux des mémoires sont remarquables. L'histoire des *Montagnes du Doubs*, celle de *Champlitte*, de *Marnay*, les *Comtes de Montbéliard*, tels sont les sujets divers du concours, dont nous allons sommairement vous rendre compte, et qui ne manque, on le voit, ni de variété ni d'intérêt.

La pièce portant le n° 1 a pour titre : *Mémoire sur les montagnes de Morteau, du Russey, d'Orchamps, de Belvoir, dès les temps celtiques.*

Il y a des recherches dans ce travail de longue haleine, et l'auteur a consulté une source curieuse, importante, peu connue et peu explorée, ce sont les archives des communes de nos montagnes. Si seulement, au lieu de citer vaguement ces archives, en une ligne, au bas des pages de son mémoire, il avait pris le soin facile d'en copier les titres principaux, de les classer, de les réunir en un faisceau de pièces justificatives, il eût peut-être rendu à l'histoire un service, et donné à

son mémoire une valeur véritable. Ce soin ne peut être trop recommandé aux concurrents pour l'avenir, sans cela des documents importants seront longtemps ou toujours perdus pour la science.

Le sujet des *montagnes du Doubs*, un peu arbitraire dans le champ qu'il embrasse, n'était cependant pas mal choisi. Le château de Belvoir, en particulier, tient une grande place dans le passé de ces montagnes, et son histoire offrirait de belles pages à écrire. Mais ce mémoire, il faut le dire, laisse beaucoup à désirer. Il est faible, d'une érudition peu sûre, le récit parfois obscur et confus, les affirmations dépassent les preuves, les événements ne s'y développent pas, et les monuments écrits n'y reçoivent pas toujours leur véritable interprétation.

Tous ces défauts sont évités dans le mémoire n° 3, qui a pour titre *Histoire de la ville et de la seigneurie de Champlitte*, du moins si l'on en croit l'auteur qui a pris pour devise cette phrase des moines d'Occident : *Chaque mot que j'ai écrit a été puisé aux sources*. Le concurrent, c'est une justice à lui rendre, a fait les plus louables efforts pour justifier cette devise. Epris de son sujet, il l'a travaillé avec autant d'ardeur que de patience : mais vous connaissez le vers d'Horace :

Incidit in Scyllam qui certat vitare Charybdim.

L'auteur s'est fait une loi sévère de l'exactitude, mais c'est une exactitude minutieuse, celle des petits détails : il n'en omet aucun, il comptera le nombre de boîtes de confitures offertes au duc de Randan, leur poids, le

quart à 36 sols la livre, suivant reçu de Farinet, confiseur à Dijon : et tout cela est, sans pitié pour le lecteur, jeté non dans les notes, mais dans le texte : l'écrivain ne tarit pas sur les fondations religieuses, sur leurs statuts, leur personnel, leurs dévotions particulières, oubliant avec les meilleures intentions du monde qu'une pièce littéraire n'est pas une homélie, ni l'historien un sermonnaire.

Le concurrent, pour se soutenir dans sa course, trouvait sur son chemin, les Fouvens, les Vergy, les Toulonjon ; car Champlitte a toujours été possédé par de grands seigneurs, dont l'éclat se répand sur l'histoire de cette petite ville. Les Vergy en particulier étaient pour l'historien de Champlitte une véritable fortune; pendant des siècles cette ville a été pour eux une résidence de prédilection. Ils y avaient leurs tombeaux, ainsi qu'à Theuley, abbaye du voisinage. Les Vergy ont tenu une grande place dans l'histoire du pays, plus grande dans le cœur de leurs peuples. Ces chevaliers, qu'on appelait les *Preux de Vergy*, et qui avaient pris cette mâle devise : *sans varier*, ont occupé toutes les dignités du pays : maréchalat de Bourgogne, gouvernement de la Franche-Comté, siége archiépiscopal de Besançon, sept ou huit d'entre eux ont été faits chevaliers de la Toison d'or. Malheureusement, dans le mémoire, ces puissantes et nobles figures se perdent sous un flot de détails accessoires : les grandes lignes du sujet s'obscurcissent et s'effacent. La marche de l'auteur s'embarrase, languit, et le lecteur succombe.

Si le concurrent avait su éviter de si graves défauts,

et sacrifier courageusement les deux tiers d'un mémoire de 180 pages, en donnant de la vie et du relief à son sujet par un style nerveux et coloré, il aurait pu prétendre à la couronne, au lieu de la simple mention honorable que vous lui décernez, et qu'il a méritée par des découvertes utiles et un rude et patient labeur.

Nous arrivons enfin aux deux mémoires qui forment le véritable intérêt du concours.

L'auteur du n° 4 a pris pour sujet l'histoire de *Marnay* et pour devise ce dicton populaire du lieu : *Vira, touna, il n'y a té que Mana* : Virez, tournez, il n'y a tel que Marnay ; tradition naïve qui, comme on le comprendra tout à l'heure, est le dernier reflet de jours qui ne sont plus.

Marnay, bourg muré au bord de la rivière de l'Ognon, a été possédé successivement par les comtes de Bourgogne, les Châlon, les comtes de Montbéliard, les Neufchatel, les Gorrevod et les Beauffremont.

Les comtes de Bourgogne le ceignirent de murailles et en bâtirent le château.

Les Châlon l'affranchirent.

Les Neufchatel ne purent le défendre contre le fer et le feu des troupes de Louis XI.

Les Gorrevod en relevèrent les murailles, l'église et le château, dont ils firent une demeure splendide et princière.

Les Beauffremont l'abandonnèrent à des intendants jusqu'à la révolution française.

Telle est la suite de cette histoire en partie ignorée. Ce

travail est complet ; on voit que l'auteur n'a épargné ni peines, ni recherches ; c'est à vue des originaux qu'il étudie, et ses citations nombreuses attestent qu'il a cherché partout, à Besançon, à Dijon, à Vesoul, à Arlay. Rien ne lui a coûté, et ce travail paraît le fruit de plusieurs années d'étude.

Son style est facile, un peu froid, parfois il manque d'expérience, mais il est toujours simple et clair : rarement on y trouve des traces d'exagération, comme dans ce trait malheureux lancé en passant sur Henri IV. Il est vrai que l'auteur venait de retracer l'invasion de 1595, et qu'il était encore sous l'influence des ardentes colères de nos pères. « Ce prince ne cessa, dit le con-
» current, de donner des preuves de la cupidité, de
» la cruauté et de la mauvaise foi, traits dominants de
» son caractère. »

L'historien de Marnay ne néglige aucune partie de son sujet. Il étudie même les principales familles du bourg, les monuments, l'église, le clocher, le château. Il trouve au plus haut du clocher, sur une baie, un souvenir curieux, l'écusson des Neufchatel.

Il nous initie aux splendeurs tout à fait imprévues du château de Marnay, habité souvent par les Gorrevod, qui y tenaient une espèce de cour avec un train de prince. « Charles Emmanuel (de Gorrevod), dit un ma-
» nuscrit contemporain cité par l'auteur, pour em-
» bellir le chasteau, fit bâtir deux hautes tours quarrées
» de pierres de taille, qui portent leurs testes presque
» dans les nues... A droite il y a un magnifique salon
» qui, pour sa longueur et sa largeur, les riches tapis-

» series, et les précieux meubles dont il estoit orné,
» passoit pour la merveille et le miracle de la province,
» et attiroit les estrangers qui venoient exprès pour
» l'admirer... Ce salon, avec les deux tours, estoit
» couvert de lames de cuivre, entouré d'une balustrade
» de pierres qui servoit d'ornement et de défense à une
» galerie pavée du mesme métail... Tous les apparte-
» ments de monsieur et de madame estoient magnifi-
» quement meublés. Le cabinet de madame passoit pour
» le plus beau et le plus riche de Franche-Comté, car
» outre les précieuses tapisseries et les excellents ta-
» bleaux, on y voyoit ce qu'il y avoit de plus rare et
» de plus fin dans les provinces estrangères... La cha-
» pelle estoit ornée de très-beaux ouvrages des premiers
» peintres de Flandre et d'Italie. »

Les limites de ce rapport ne nous permettent pas de vous lire un morceau écrit avec sentiment sur les derniers jours de Charles Emmanuel de Gorrevod, l'ami de son prince, qu'il avait sauvé sur le champ de bataille, et mourant en 1624, au château de Marnay, fort jeune, dans les fêtes et les joies d'un nouvel hyménée, mais le temps presse, et nous nous bornons à la citation de ce passage sur la sépulture des Gorrevod dans l'église de Brou : c'est l'un des meilleurs du mémoire :

« Les Gorrevod, dont la vie s'était passée tout en-
» tière au service des princes, au milieu du luxe et de
» la splendeur des cours d'Espagne et d'Autriche, de-
» vaient, après leur mort, reposer à côté de ces mêmes
» princes, dont, par leur fidélité et leurs bons services,

» ils avaient su conquérir l'estime et l'amitié. Quand
» Marguerite d'Autriche, qui venait de perdre un époux
» adoré, Philibert de Savoie, voulut immortaliser sa
» douleur, en construisant un splendide mausolée à
» l'objet de ses regrets, sa seule pensée était d'éterniser
» son chagrin, et de rendre impérissable la mémoire
» de son époux. Quand son œuvre fut achevée, elle
» voulut aussi qu'un seul souvenir, le sien et celui de
» Philibert, y restât désormais attaché. Aussi ne per-
» mit-elle qu'à ses deux plus chers amis et ses deux
» plus fidèles serviteurs, franc-comtois tous deux d'a-
» doption, sinon de naissance, le baron de Marnay et
» l'abbé de Saint-Vincent, de se réserver une chapelle
» et de s'élever un tombeau sous ces voûtes et à côté de
» ce cénotaphe, où elle allait bientôt reposer elle-
» même. Quelle qu'ait été la beauté de l'édifice que
» Marguerite avait imaginé, quelque magnifiques
» qu'aient été les plans dont elle avait rêvé la réalisa-
» tion, non, il était impossible de créer par la pensée
» quelque chose de plus grandiose et de plus riche que
» l'église de Brou, cette perle, ce joyau caché dans les
» marais de la Bresse. Inutile d'essayer de décrire ce
» bijou, d'autres avant moi l'ont tenté sans pouvoir le
» faire. En présence de cette somptuosité de décoration,
» de ces tombeaux dont le marbre fouillé à jour imite
» les plus fines dentelles, devant ces stalles où l'on
» compte autant de chefs-d'œuvre que de statuettes ou
» de bas-reliefs, devant ces brillants vitraux du chœur,
» devant ce délicieux retable de la chapelle de la Vierge,
» ces charmantes figures d'albâtre qui vous parlent,

» vous sourient, vous montrent du doigt. Eblouis de-
» vant ces merveilles artistiques, on est forcé de se
» taire et d'admirer. »

Ce travail demande une récompense, et il l'obtiendra. Mais ici surgit une concurrence redoutable, et nous sommes amenés à vous entretenir d'un dernier mémoire intitulé : *Recherches historiques sur les comtes de Montbéliard*, avec la devise qui est une révélation sur le pays de l'auteur : *Amor patriæ.*

Ses recherches comprennent les siècles les plus obscurs de l'histoire de ces comtes, c'est-à-dire, qu'elles s'étendent depuis leur origine jusqu'au commencement du XIVe siècle.

Plusieurs genres de mérites recommandent ce travail à l'attention de l'Académie.

D'abord, l'auteur, à l'exemple de ce qu'a fait M. Trouillat pour l'ancien évêché de Bâle, a recueilli en pièces justificatives tous les monuments originaux des premiers comtes de Montbéliard, monuments aujourd'hui divisés entre les archives de Besançon et celles de l'Empire.

En second lieu, comme ces princes ont possédé dans les temps les plus anciens le comté de Bar en Lorraine, le concurrent a eu, le premier, l'heureuse pensée de rechercher dans l'histoire de Lorraine des documents nouveaux, et il les a trouvés. Ces documents sont importants pour éclairer des événements restés obscurs et rattacher la maison de Montbéliard à celle de Lorraine.

Enfin, il a soumis tous ces documents à une critique sévère dont il a fait de siècle en siècle sa loi invariable :

« Aujourd'hui, dit-il, en matière historique, il n'est » pas possible de se contenter d'à peu près ; tout évé- » nement, quelle que soit son importance, doit porter » sa preuve avec lui, sous peine d'être rejeté par la » critique. »

Voilà, Messieurs, quels sont les côtés saillants de ce mémoire, et ce qui en caractérise particulièrement la valeur. C'est ainsi que la science doit marcher.

Est-ce à dire que ce travail soit sans défauts?

Non.

Nous engageons le concurrent à revoir avec soin dans son mémoire certaines phrases négligées ou incorrectes ; plus d'une fois ses notes sur la géographie ancienne du pays en altèrent gravement les circonscriptions les mieux constatées. En outre, et sans entrer dans aucun détail de critique, nous croyons que l'histoire ratifiera difficilement le jugement suivant, sur les habitudes d'indépendances attribuées par l'auteur aux comtes de Montbéliard, qu'il grandit outre mesure.

« Egaux en puissance aux ducs de Bourgogne, ils » ne craignent pas, dit-il, de prendre les armes contre » l'empire d'Allemagne, et maintiennent envers et » contre tous leur indépendance si difficile à maintenir » à cause de la situation géographique du pays qu'ils » occupent; placés entre la France et l'Allemagne, » comme le fer entre le marteau et l'enclume, ils » savent résister au choc ; souvent battus, jamais vain- » cus, ils se relèvent toujours, rebelles au joug, ils ne » se soumettent qu'à la dernière extrémité; ils re-

» prennent bientôt la lutte avec un nouveau courage.
» Telle nous apparaît dans son ensemble cette histoire
» des comtes de Montbéliard. »

Pardonnons, Messieurs, quelque chose aux écarts du patriotisme. Mais ce tableau manque de vérité. Loin que les comtes de Montbéliard, dont la puissance déclinait rapidement, le concurrent le reconnaît, dès le commencement du XIIe siècle, aient affronté, en face et au voisinage de l'Allemagne, les dangers d'une lutte si inégale, ils se sont faits, au contraire, et de très-bonne heure, les hommes des empereurs. On les voit parmi leurs fidèles, suivre leurs cours, signer leurs diplômes, s'honorer, dès 1125, du titre de princes d'Empire, conserver avec orgueil ce lien d'honneur, de règne en règne faire hommage de leurs comtés aux empereurs d'Allemagne, et, loin de détruire ces preuves d'une dépendance d'ailleurs nominale et peu gênante, en conserver avec respect vingt diplômes et plus dans leurs archives. Pour qui veut voir les choses telles qu'elles sont, les guerres de certains comtes de Montbéliard contre l'empire ont toujours été fort rares, leur résistance purement personnelle et complétement momentanée.

J'arrive, Messieurs, à la conclusion de ce rapport. La pièce n° 3 obtient, nous l'avons dit, une mention honorable. Les mémoires sur le bourg de Marnay et sur les comtes de Montbéliard sont dignes de la couronne, ils remplissent les conditions de votre programme. Avec des titres divers, le mérite des concurrents est égal; en conséquence vous avez décidé que la valeur annuelle-

ment affectée au concours d'histoire serait augmentée, et le prix partagé *ex æquo* entre les deux concurrents.

A la suite de ce rapport, M. le Président fait connaître que les auteurs des deux mémoires qui ont mérité le prix *ex æquo* sont : MM. Tuetey, archiviste aux archives de l'Empire, auteur des *Recherches historiques sur Montbéliard*, et M. Charles Gauthier, de Besançon, auteur des *Recherches sur Marnay*.

L'auteur de l'*Histoire de Champlitte*, qui a mérité une mention honorable, est M. Briffaut, vicaire à Fayl-Billot (Haute-Marne).

DISCOURS

DE M. MIGNARD

MEMBRE HONORAIRE DE L'ACADÉMIE DE BESANÇON

Distingué par vous, Messieurs, sous le titre bien précieux pour moi de membre honoraire de votre Académie, j'ai plusieurs fois éprouvé le désir de vous en remercier, mais en quels termes et comment au milieu d'une assemblée aussi solennelle ? Nos deux provinces se confondant aujourd'hui dans un même esprit français, ont eu, dans l'origine, des rapports étroits et plus tard aussi quelques dissidences ; mais ne faut-il pas que les plus nobles émules se querellent quelquefois ?

Puisque je parle de rivalité, me permettrez-vous de vous présenter en peu de paroles, quoique le sujet repousse cette sobriété, le parallèle de vos dames illustres et des nôtres. Deux d'entre elles parmi les plus anciennes, vivaient l'une sur nos frontières, au neuvième siècle ; et la seconde, sur les vôtres, au treizième. Elles se nommaient toutes deux *Berthe*. Celle de Bourgogne aimait tant son époux Girart le fort ou le vaillant, que, leur étoile ayant pâli, elle se fit couturière pour gagner le pain de ce nécessiteux autrefois riche et puissant personnage. Après une de ces batailles que je ne crains pas d'appeler homériques parce que nos grandes épopées en

langue d'oc et en langue d'oïl leur confère ce cachet, l'infortuné Girart, battu vers Poligny par Charles-le-Chauve, se sauva dans votre bonne ville hospitalière de Besançon, puis au fort de Joigne aujourd'hui Joux, puis dans les Ardennes, et enfin en Hongrie, où il se fit charbonnier, afin d'accroître le mince pécule nécessaire à son existence. Malheur à qui gourmandait le redoutable Girart pendant qu'il était en proie à ces accablantes épreuves : car il prenait les railleurs par le col et leur faisait voir de près les fourches patibulaires. La pauvre Berthe employait alors si éloquemment les douces exhortations et mettait avec tant de résignation et de bonté le baume de la religion sur la plaie saignante de leurs infortunes, que la colère de cet homme alors déchu de toutes les grandeurs, fondait aussi aisément que la neige au soleil.

On trouve de profondes et délicates pensées, d'intéressants épisodes et de grandes scènes épiques dans nos vieux poèmes qu'on a si injurieusement et si longtemps traités de barbares. Remarquez cette nuance dans un seul vers d'un de ces poèmes en langue d'oïl :

Plorer doivent li femme, li homme avoir doleur.

Eh bien! malgré la prétendue faiblesse du sexe, il n'est pas rare de rencontrer chez les femmes une fermeté de caractère qui renverse la proposition si délicatement énoncée par le poète. C'est Berthe en effet qui montre ici de la magnanimité ; c'est elle qui soutient Girart contre les défaillances de son courage et sème l'espérance dans ce cœur navré. En tout temps, il faut le dire, les femmes

remplissent les charges les plus délicates de notre condition et de notre sort changeant : elles nous rendent la vie aimable, ou nous consolent.

Après sept années d'abandon et de misère, les deux époux redevinrent puissants : ils en remercièrent Dieu en faisant un grand nombre de pieuses fondations dont les plus célèbres ont été, dans l'ordre de Saint-Benoît, l'abbaye de Pothières et l'ancienne collégiale de Vezelay sur les bords de la rivière de Cure. Il est bon de distinguer ce sanctuaire de celui de l'Abbaye fondée postérieurement sur la hauteur du même lieu de Vezelay et autour de laquelle se sont groupés les vassaux du monastère, et enfin la ville qui porte aujourd'hui le nom de ce lieu célèbre où saint Bernard déchirait sa robe monacale pour en répartir les précieux débris entre les croisés de la Terre sainte.

Quant à votre Berthe franc-comtoise, elle a été calomniée, et afin que vous ne croyiez pas que c'est par un Bourguignon, je veux en prendre la défense.

Après qu'on m'eut fait voir son prétendu cachot à la forteresse de Joux, je n'ai rien éprouvé de cette horripilation qui saisit les bonnes âmes auxquelles on en conte tant sur cette histoire. « Pauvre femme! s'écrie-t-on, elle a langui pendant dix mortelles années dans cet horrible coin, ne vivant que de pain noir et d'eau, couchant sur la paille, et elle y a tant gémi qu'elle a succombé à ce cruel martyre. » L'affreux Amaury, son époux, était plus qu'un ogre, c'est sûr, il était jaloux! il méritait bien qu'on aimât son page... Tous les échos de la forteresse de Joux redisent aujourd'hui encore ces vaines excla-

mations, très-vaines en vérité : car le comte Amaury III qui était l'époux de la Berthe franc-comtoise, loin de causer sa mort dans ce sombre cachot, mourut bien avant elle, et jamais cette noble femme, parfaitement digne de notre Berthe bourguignonne, n'avait démenti son caractère de fidèle épouse; de plus, elle nourrissait les pauvres, visitait les malades, consolait les affligés; elle n'eut d'autre reconfort après le trépas d'Amaury que d'embrasser la vie religieuse en se retirant à l'abbaye de Montbenoît, où elle vivait encore dans une étroite solitude en 1228, époque à laquelle le comte Henri Ier son fils, qu'elle avait eu d'Amaury III, faisait à l'abbaye de Montbenoît de notables dons pour montrer sa piété filiale. Une charte de la même année 1228, émanant du comte Henri, renferme ces paroles : *Pro beneficio matris meæ quam illis reddidi conversam.* Le vrai sens de ce dernier mot est que la comtesse Berthe s'était retirée du monde pour se donner entièrement à Dieu. La légende est la nourriture des poètes, et je la regarderais presque comme la surcharge ou comme la médisance de l'histoire quand elle n'est point un simple alliage qui en altère la pureté. Ainsi les traditions, surtout celles du moyen âge, sont quelquefois mensongères et peuvent bien çà et là porter dans leurs flancs quelque calomnie ou quelque louange imméritée. Qui sait si, au même fort de Joux, elles ne feront pas un jour du comte de Riquetti un saint, sous le prétexte qu'il aura été persécuté par son père.

Nos deux provinces ne se cèdent rien en fait d'illustrations féminines, et, si les consœurs savaient peindre, c'est-à-dire si elles faisaient pour elles-mêmes autant de

biographies que les hommes en éditent pour leur propre compte, nous serions exposés sans doute à de graves embarras sur la question de savoir qui, de la Franche-Comté ou de la Bourgogne, l'emporte pour le nombre au sujet de ces illustrations.

Une page des plus distinguées entre celles de vos intéressants mémoires académiques (1) m'apprend que, chez vous, une femme poète (2), inspirée par les sublimes élans de la vraie liberté, a flétri par un noble langage les écarts de la licence, dans un temps où il fallait plus que du courage pour l'affronter ainsi. Cette même généreuse femme a su, à l'aide d'un ingénieux stratagème suggéré par son érudition littéraire, protéger en 1814 votre belle cité contre son propre défenseur (3). Je le vois, on peut voter chez vous une couronne civique aux lettres, indépendamment de toutes les palmes dont vous leur faites honneur.

Vos annales consacrent avec justice la renommée de deux autres femmes poètes dont la muse, aux époques les plus orageuses de nos révolutions, a trouvé de mâles accents pour saluer le drapeau de la vieille patrie qui s'exilait. L'une (4) charmait par les lettres sa captivité et écrivait contre ses persécuteurs politiques une spirituelle et mordante satire (5); l'autre (6) s'inspirait

(1) *Les femmes littéraires en Franche-Comté*, par M. Terrier de Loray, voir aux mémoires de l'Académie de Besançon, 30 janvier 1862.

(2) Madame de Montrond.

(3) Le commandant Marulaz qui voulait détruire le pont de Battant pour isoler la ville.

(4) Madame Levasseur.

(5) *La Prisonnière du fort*, pièce en 5 actes.

(6) Madame d'Arçon.

d'ardentes poésies et de dévouements magnanimes.

Chez vous encore, toute une famille, renommée dans les lettres, s'inspirait de l'exemple et des préceptes d'un de vos plus charmants écrivains et marchait sur ses traces (1). Ici la scène change : ce n'est plus le *Chant du Vendéen* ni les *Chants prophétiques;* ce n'est plus la trompette éclatante, c'est la lyre attique; c'est l'esquisse des mœurs du jour avec la délicatesse de touche où les femmes sont nos maîtres, Messieurs. Elles ont donné au roman le droit de cité en France. Celles qui demeuraient dans une sphère paisible ou fortunée n'ont pas cherché des émotions hors de la vie réelle (2); il y en a d'autres sans doute qui les ont poursuivies dans des situations exagérées : tel est le danger du roman; mais Mme Tercy y a échappé, il faut bien que je la nomme ainsi que ses compagnes de gloire pour avoir le droit de vous faire connaître leur émule bourguignonne. J'admire dans vos illustres franc-comtoises l'amour du sol natal à un degré peu commun. Ah, si nous aimions tous aussi sincèrement notre chère petite patrie, nous n'irions pas grossir contre nous-mêmes l'ascendant d'une autre patrie lointaine et sacrifier à des biens factices ou trompeurs ceux que la providence nous a départis. Je loue votre province d'être une de celles de France qui sait le mieux se suffire et s'absorbe le moins dans le tourbillon de la puissante métropole. Mme Tercy ne voyait nulle part de sites plus pittoresques que ceux où elle était née; elle avait l'âme

(1) Charles Nodier et sa famille

(2) Mesdames de Genlis et Cotin, par exemple.

du célèbre romancier écossais qui ne sentait de vie et d'inspirations que parmi les frais paysages d'Abbostford, sa demeure de prédilection au pays natal, si ma mémoire me sert bien.

Cette femme, douée d'un esprit fin et varié, a écrit de charmantes nouvelles pour la facture desquelles Charles Nodier semble lui avoir prêté la baguette de sa fée chérie; d'autre part *les Contes à ses enfants* élevaient leurs cœurs vers les vrais biens et ses *Conversations morales* assuraient la pureté de leur goût.

C'est une marque de sagesse du divin Maître que les talents aient leur diversité comme les productions du sol. Ainsi l'illustre bourguignonne dont je vous dirai tout à l'heure le nom n'eut de commun avec ses émules de Franche-Comté que la noble gravité de ses écrits et la fermeté du caractère. Comme Mme d'Arçon elle étudiait avec zèle les langues anciennes; elle n'écrivait qu'en prose, cela est vrai, mais avec tant de grâce et d'harmonie qu'il faut l'avouer poète elle-même : car n'est-ce point aussi un titre à conférer légitimement aux écrivains qui brillent par l'éclat de la pensée? Il fallait bien qu'elle restât poète en effet dans le fond et dans la forme pour plaire pendant le cours de quatre volumes in-8° dans lesquels, sous le titre de *Génie des peuples anciens*, elle étudie le développement de l'esprit humain depuis les premiers temps historiques jusqu'à l'ère chrétienne, et pour intéresser dans quatre autres volumes encore, où, sous le titre de *Considérations religieuses, philosophiques et littéraires sur l'Asie*, elle scrute les fastes de la Chine, la sagesse des Bouddha et des Wishnou, et va

nourrir son érudition jusque dans l'islamisme. Si Mme d'Arçon eût fait une aussi rude besogne, vous lui passeriez sans doute d'avoir abjuré son vestiaire naturel; mais cette émule bourguignonne dont je parle ici et qui se nommait la comtesse Victorine de Chastenay, ne fut jamais ingrate envers son sexe. La mise de cette dame était d'une simplicité, je n'ose dire étudiée, et elle a porté pendant toute sa vie, sur son corsage, une petite croix d'argent traditionnelle dans sa famille et dont le vénérable Hugard, son serviteur de confiance, âgé aujourd'hui de quatre-vingts ans, m'a rendu depuis peu l'heureux dépositaire.

Une chose a le droit de nous étonner, c'est que Mme Victorine de Chastenay, douée, comme vos illustres dames, de facultés brillantes et adulée du monde, n'ait payé de tribut au genre merveilleux que par une traduction des *Mystères d'Udolphe*, de l'anglaise Anne Radcliffe. En revanche, elle a abordé avec un incontestable succès le genre chevaleresque mais historique pour lequel son goût et sa naissance lui donnait un penchant naturel; aussi son livre des *Chevaliers normands en Italie et en Sicile*, eut-il un grand succès. Il étincelle de pensées vives, comme celle-ci : « Il semblait, en ce temps, que l'épée des chevaliers servît d'aviron au commerce et fût devenu le sceptre des arts. »

Dans un livre d'un caractère différent, intitulé *Calendrier de Flore*, Mme de Chastenay attire vers cette science par le soin vigilant qu'elle met à substituer aux formes pédantesques toute la grâce et la fraîcheur dont ce genre d'étude est susceptible, surtout quand on l'ap-

proprie aux femmes, comme l'a fait l'auteur. « Le charme des fleurs ne s'analyse point, a-t-elle dit, et c'est pour cela qu'il est universel. »

Des travaux si nombreux, sous le poids desquels beaucoup auraient succombé sans doute, ne rompirent jamais l'égalité de son humeur. Ne point cesser d'être aimable quand on travaille avec excès ! Y a-t-il, sur ce point bon nombre d'hommes qui sont femmes?

Chose remarquable ! la métaphysique sensualiste qui avait alors une si dangereuse vogue, n'effleura pas même les sentiments chrétiens de cette dame : elle se livrait pourtant à de profondes recherches sur la philosophie ; mais ces exercices fortifiaient la foi dans son âme au lieu de l'amoindrir. Un de ses meilleurs appréciateurs a dit : « Que la vie entière de cette aimable personne a été un hymne continu de charité et de bienfaisance. »

Une si heureuse définition me dispense de tout ce que j'aurais pu dire de ses autres qualités. Elle avait en grande estime les tendres aspirations religieuses où excelle le livre de Mme la marquise d'Andelarre. Ce genre de feu sacré est loin d'être éteint parmi vos aimables écrivains du beau sexe. Je pourrais en citer une dont les maximes font autorité ; et si, par égard pour sa modestie, je n'énumère point ici les titres des ouvrages qui recommandent son nom, je ne puis m'empêcher de la féliciter de ce que les plus solides études sur le christianisme lui sont familières. Elle connaît aussi toutes les voies qui mènent discrètement à la charité. C'est assurément la vertu par excellence, et quand elle se

rend compagne du trône, elle est plus que jamais digne de notre admiration.

Que n'ai-je en mon pouvoir la plume élégante et facile de votre aimable contemporaine, je me raffermirais alors, et, à son exemple, je donnerais aux derniers mots de ce discours, le sentiment qu'ils réclament.

En effet, si je viens en ce moment, au milieu de cette compagnie d'élite, Messieurs de l'Académie, vous rendre grâce de l'hospitalité littéraire que vous avez daigné m'accorder, je dois cette honorable faveur à l'indulgence d'un homme de cœur et d'esprit dont la mémoire nous est bien chère. Qui mieux que lui a su, comme le dit Cicéron, dépouiller la vieillesse de toutes ses peines, pour la montrer, sereine, aimable et douce (1), et conserver brillantes et polies les armes qui la défendent le mieux, c'est-à-dire les lettres et la saine philosophie ?

Horace, aimable compagnon des heureux loisirs de tous, n'a point eu de disciple que ce maître du bon sens et de toutes les délicatesses de l'esprit eût avoué avec une plus vive sympathie que Charles Weiss ; il lui aurait trouvé, ne vous semble-t-il point, une plus haute résignation que la sienne : car, ce poète épicurien se plaignait avec mélancolie que les années, dans leur fuite rapide, fissent toujours sur lui quelque bu-

(1) Ut non modo omnes absterserit senectutis molestias, sed effecerit mollem et jucundam senectutem. (CICERO, *de Senectute*, § 1.)

tin, lui ravissant sa gaieté et jusqu'aux élans de sa muse :

Singula de nobis anni prædantur euntes,

a-t-il dit (1).

Le bon Charles Weiss, au contraire, ne s'est jamais plaint ni de la fortune, ni de la fuite du temps. Il nous charmait tous par son humeur égale, riante et affectueuse. Qui de nous a rencontré, au sein de ses relations, un conteur de plus de verve, plus spirituel et plus fin, ou un ami plus sûr? Dans son doux commerce, nul n'a pu prendre pour de vaines caresses d'esprit ses démonstrations toujours assaisonnées de la franchise du cœur. Sa plume n'a jamais cessé non plus de conserver ce noble caractère. Vous l'avez vu jusque dans la biographie de votre illustre cardinal de Granvelle faire la part du blâme comme de l'éloge (2) à l'égard de ce personnage dont la mémoire pourtant devra bientôt son plus insigne relief à la généreuse munificence de celui dont j'esquisse si faiblement le portrait.

Connaissez-vous beaucoup de lieux où l'ascendant d'un seul ait prévalu sur les esprits que les gens enclins à médire qualifient d'irritables? Eh bien! Charles Weiss a su franchir ce pas difficile : il a été le lien des hommes de lettres entre eux; il les a cherchés sans acception de province; et de loin comme de près, il les dépistait pour

(1) Liv. II des Epodes, 2. v. 55.

(2) Voir ce remarquable portrait dans la biographie universelle de l'éditeur Michaud.

ainsi dire avec un tact infaillible et les rassurait en tous lieux contre l'injustice ordinaire et contre les préventions hostiles qu'engendre la rivalité. C'est là, si je ne me trompe, le vrai patriarchat des lettres. Sans être ingrat pour ma province, Dieu m'en garde, j'aime la vôtre où l'on rencontre des hommes comme ce vénérable ami, et où j'ai des liens de famille qui me sont chers.

Quoique ma pensée la plus intime s'absorbe en ce moment dans le regret profond de sa perte, je consulte mes forces et les convenances du lieu, et je me garderai bien de risquer ici un éloge plus complet, exigeant d'ailleurs une autorité qui me manque. Ce soin vous appartient de droit, Messieurs, en son entier, et je ne puis être ici que le plus humble écho de vos pieux et éloquents souvenirs.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE

par M. L. BRETILLOT

Messieurs,

L'Académie a proposé pour le sujet du concours d'économie politique en 1866, de faire une étude sur l'industrie fromagère en Franche-Comté ; d'indiquer son origine, ses progrès, son état actuel, les causes qui favorisent ou entravent son développement ou sa prospérité.

Chargé de rendre compte du résultat de ce concours, je ne me dissimule pas combien le sujet s'accorde peu avec la solennité d'une séance académique. Le fromage de pâte dure, qui, après avoir été longtemps appelé vachelin dans notre province, porte aujourd'hui le nom de Gruyère, et qui a tant contribué à répandre chez les populations des régions montagneuses du Doubs et du Jura l'aisance et la prospérité, est sans contredit un aliment d'une haute saveur. Il est probablement très-

apprécié par la majeure partie des personnes qui me font l'honneur de m'écouter. Mais quelque disposées qu'elles soient à rendre justice à ses qualités nutritives et à son goût relevé, il me paraît douteux qu'elles prennent un intérêt égal à entendre disserter sur son origine, sur les progrès et le développement de sa fabrication. Si le rapporteur avait licence de rappeler ce que les conséquences de cette fabrication ont apporté de mouvement, de vie, d'attrait rustique à nos montagnes du Jura; d'esquisser des tableaux agrestes animés par la présence de ces belles et intelligentes vaches paissant dans les clairières et sous les hauts sapins, et regardant les passants de leurs grands yeux étonnés et doux ; de dire les sentiments de confraternité, de sociabilité, les habitudes et les mœurs qu'ont créées l'agriculture pastorale et cette association particulière qui s'est formée sous la dénomination de *fruitière* pour produire le fromage de Gruyère, le rapporteur aurait peut-être quelque chance de ne pas fatiguer l'auditoire et d'occuper son attention. Mais au lieu de scènes pittoresques, de poésie rustique, d'étude de mœurs locales, il s'agit de faits économiques, de procédés de fabrication, de questions de prix et de tarifs, toutes choses qui s'éloignent grandement du régal intellectuel que nos bienveillants auditeurs sont habitués à trouver ici.

Il semble même que la sévérité du programme académique ait effrayé les concurrents, et qu'il les ait détournés de se livrer à l'examen de questions touchant de près aux intérêts de la plus considérable et de la plus originale de nos industries comtoises. L'Académie

n'a reçu qu'un seul mémoire portant pour épigraphe ce vers latin heureusement choisi :

« Caseus ille bonus quem dat avara manus. »

L'auteur dit être un habitant de nos montagnes. Il a fait un travail considérable qu'il s'excuse dès le début de n'avoir pu compléter. Adoptant l'ordre indiqué par le programme, il a divisé son mémoire en quatre parties, qui ont pour objet de rechercher et d'exposer l'origine des fromageries, de suivre leur développement jusqu'à l'époque actuelle, de dire ce qui peut le favoriser ou l'arrêter.

Sur l'origine de l'espèce de fromage dit de Gruyère, il n'a pas trouvé dans les auteurs anciens des indications et des textes qui permettent, selon lui, de la faire remonter à l'époque romaine. Pline ne la mentionne pas, en effet, entre les espèces connues à Rome, où l'on juge, dit-il, très-bien les productions de tous les pays, et où l'on appréciait ce fromage de Luna qui pesait mille livres, et qui par cet incroyable volume était bien digne de figurer dans les monstrueux festins de la décadence romaine. Une tradition assez confuse attribue aux Sarrasins l'introduction dans le haut Jura de la fabrication du Gruyère. L'auteur y ajoute peu de foi et, je pense, avec raison. Ce n'est qu'au commencement du XIVe siècle qu'un texte historique certain mentionne le don fait aux pauvres par un comte de Gruyère de fromages et de sérats sur la nature desquels il n'y a plus à se méprendre. D'autres documents attestent que leur fabrication était dès le XVe siècle répandue dans les

montagnes de la Gruyère. Ces documents donnent aussi l'étymologie probable des mots de fruitière et de fruitier qui, de nos jours encore, désignent l'association formée pour la production du fromage et l'ouvrier qui le fabrique.

Du pays de Fribourg la fabrication du Gruyère serait, s'il faut en croire l'abbé Narbiez, arrivée, vers 1643, dans cette partie du département du Doubs qu'on appelait la Franche-Montagne. Elle y aurait été introduite par des habitants des cantons de Fribourg et de Soleure qui étaient venus acheter près de Maîche des terres abandonnées. Qu'elle se soit de là répandue de proche en proche dans les autres parties montagneuses du Doubs, puis du Jura, cela paraît probable. Et cependant il faut descendre jusqu'à 1745 et 1749 pour trouver des témoignages de son installation au Noirmont et à Dompierre dans l'arrondissement de Pontarlier. L'absence de renseignements sur la propagation d'une industrie agricole qui transformait les moyens de culture dans une contrée rude et sauvage montre cette fois encore que les hommes consignent plus volontiers dans leurs annales la mention des événements qui ont pesé sur eux que de ceux qui ont amélioré leur condition et leur bien-être.

Ayant constaté l'établissement général des fromageries sur les plateaux élevés et moyens des monts Jura dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, et retenu en passant que le prix des fromages comtois était relativement élevé à cette époque, l'auteur du mémoire cherche quels ont été dans le siècle actuel les progrès de cette

industrie. Il s'appuie presque exclusivement sur les données statistiques que lui ont fournis les excellents annuaires de notre confrère, M. Laurens, pour essayer de suivre sa marche pendant cette dernière période. Examinant et le nombre de têtes de l'espèce bovine, et les quantités de fromage produits, d'après des recensements opérés en 1804, 1846, 1850 et 1854, il croit pouvoir émettre l'opinion que de 1804 à 1846, la fabrication serait restée presque stationnaire dans le département du Doubs, que de 1846 à 1850 elle aurait augmenté de trente-cinq pour cent, et de huit pour cent seulement de 1850 à 1854. Les renseignements lui manquent pour dire ce qu'elle est devenue entre les années 1855 et 1866. Mais le nombre des têtes de bétail ayant continué de s'accroître dans cet espace de dix années, il ne doute pas que la production du fromage comtois n'ait réalisé un accroissement correspondant à l'augmentation du nombre des vaches laitières, jusqu'au moment où par suite de la réduction à 4 fr. du droit d'entrée sur les fromages d'origine suisse qui était de 19 fr. 20, l'introduction en France de ces fromages sur une échelle considérable a dû faire éprouver un temps d'arrêt à la fabrication indigène.

D'après l'auteur, les causes principales de l'augmentation seraient, en premier lieu, la propagation des fromageries dans les régions inférieures du Doubs, du Jura et même de la Haute-Saône; en second lieu, le haut prix que les fromages de Gruyère ont atteint de 1855 à 1865, cette élévation des prix ayant eu pour effet de stimuler la production sur les plateaux élevés; en der-

nier lieu, l'abaissement du prix du sel que les cultivateurs francs-comtois ont l'habitude de donner abondamment aux vaches laitières. A ce propos, il rend un juste hommage à la mémoire de notre regretté confrère, Auguste Demesmay, qui, à force d'études, de travaux, d'efforts persévérants et de raisons décisives, a arraché aux pouvoirs publics la chose la plus difficile à obtenir en France, qui est la réduction d'un impôt.

Toutes les conclusions de l'auteur, que je viens d'extraire de son mémoire, doivent-elles être regardées comme justifiées ou au moins comme plausibles? Il faudrait pour les accepter avoir pleine confiance dans les résultats des recensements et dans les chiffres admis par les statistiques agricoles. Mais on sait que ces recensements sont opérés sur les déclarations faites par les agriculteurs, et que l'incurable défiance dont les habitants de la campagne sont possédés rend fort suspectes des déclarations qui ne peuvent être ni régulièrement ni efficacement contrôlées. On ne doit donc prendre ces documents statistiques qu'à titre de renseignements. Cependant comme il est certain pour toutes les personnes qui ont été en position de connaître la situation et les facultés des habitants de la région où se produit le Gruyère, que cette situation s'est fort améliorée depuis vingt ans, il est permis de croire avec l'auteur du mémoire que l'industrie fromagère, ayant plus que toute autre cause contribué à cet heureux changement, a dû atteindre son maximum de développement, au moins dans les localités où l'âpreté du climat fait des pâturages la principale ressource de l'agriculture.

Arrivé à la dernière et à la plus importante partie de son travail, celle qui a pour objet de rechercher ce qui peut, dont le présent et l'avenir, seconder ou compromettre le progrès de la fabrication comtoise, l'auteur s'est trouvé en présence d'un fait de nature à ne pas lui laisser la liberté d'esprit nécessaire pour en juger sainement les conséquences. Dans le cours du second semestre de l'année 1865, une réduction de 40 à 50 fr. par quintal métrique, soit de 22 °/₀ dans les prix de vente du fromage de Gruyère sur les principaux marchés de l'Empire, coïncidant avec l'introduction considérable de produits suisses au droit de 4 fr., amena dans le commerce de cette espèce de fromage un trouble profond dont les effets se font vivement sentir. Les producteurs franc-comtois, effrayés par l'invasion des fromages suisses, crurent et croient encore que leur industrie est sérieusement menacée. L'auteur du mémoire ne s'est pas abandonné à cette crainte, tout en exprimant son regret que le gouvernement français ait exposé sans transition ses regnicoles à une concurrence redoutable. Il cherche à la lumière des notions les plus sures de l'économie politique si la fabrication suisse, favorisée par l'abaissement du droit d'entrée, peut supplanter pour tout ou partie les produits comtois, en maintenant sur les marchés français les prix inférieurs qui ont troublé le commerce. Il fait la remarque fort juste que le traité avec la Suisse ne pourrait produire ce fâcheux résultat que s'il y avait eu ou s'il y avait en ce moment excès dans la production des deux pays. Cet excès n'existait pas en France lorsque le traité de commerce a été mis à

exécution, puisque les produits de nos fromageries avaient constamment trouvé des consommateurs qui consentaient à les acheter à des prix élevés. Il n'est pas probable que l'excès existât davantage en Suisse, car l'insuffisance de la demande dans ce pays y aurait très-vite fait baisser les prix de façon à faire chercher en France le placement des produits suisses invendus, même en acquittant le droit de 19 fr. 20. Ces produits ne peuvent d'ailleurs être introduits en France, en quantités considérables et d'une manière régulière, que s'ils y sont achetés à des prix suffisants pour rémunérer les producteurs. Dans le cas où cette condition ne se réaliserait pas, l'introduction et même l'excès de production qui l'aurait déterminée s'arrêteraient en Suisse. Ce pays a d'ailleurs à pourvoir aux besoins de deux autres marchés, l'Allemagne et surtout l'Italie où les fromages de Gruyère, après avoir subi une dessication, sont consommés comme les fromages de la vallée du Pô, dit parmesans.

Le trouble survenu dès l'année dernière dans la vente des fromages comtois paraît donc à l'auteur du mémoire n'être qu'un fait accidentel déterminé spécialement par le brusque passage d'un tarif très-protecteur à un autre qui ne l'est presque pas. Il ne nie pas que l'abaissement du droit stimulera la production suisse qui déjà tendait à se développer dans les parties inférieures du canton de Vaud. Il pense aussi que cet accroissement de production ne permettra pas le maintien de prix aussi élevés que ceux que nos fromageries ont eu la chance de rencontrer dans les années 1862 à 1865. Mais la fixation modérée et rationnelle des prix favorisera le placement

des nouveaux produits qui pourront être consommés par plus de gens. Puis, la facilité et le bon marché des transports procurés par l'établissement des voies ferrées ouvriront, à mesure que le réseau de ces voies se complétera, de nouveaux marchés aux produits français et suisses et les feront pénétrer dans des régions et des classes de population où ils n'avaient pas été consommés jusqu'à présent. C'est avec beaucoup de sagacité qu'il apprécie l'influence qu'ont eu les chemins de fer sur le progrès des fromageries comtoises, en étendant beaucoup les rayons de vente et de débouché d'une marchandise susceptible de s'altérer dans de longs trajets.

L'auteur signale ce fait peu connu, qu'avant la réduction du droit, la contrebande établie sur les frontières, entre les fromageries suisses et les fromageries françaises, introduisait en France des produits suisses en quantité quatre fois plus considérable que celle qui avait acquitté le droit de 19 fr. 20 aux bureaux de douane. La prime d'introduction était d'environ 5 fr. par quintal métrique. Cette contrebande a cessé le jour où le droit de 4 fr. a été perçu. Mais pour se rendre un compte exact de l'étendue de l'importation des produits suisses par suite du traité de commerce, il ne faut pas perdre de vue que dans l'augmentation des quantités introduites que révèlent les états de douane, se trouve compris tout ce qui entrait subrepticement avant le 1er juillet 1865.

Enfin et pour dernière preuve que la réduction du droit ne peut avoir longtemps d'effets dommageables pour l'industrie fromagère comtoise, l'auteur rappelle que lorsque la Savoie a été réunie à la France la venue en

franchise sur les marchés français des produits de cette province n'a pas fait fléchir les prix de vente et n'a pas diminué la recherche des produits comtois.

Si, contre son attente, la concurrence suisse devait faire restreindre dans une proportion quelconque la fabrication indigène, il pense que la restriction frapperait les fromageries qui se trouveraient placées dans les conditions les moins favorables, sous le rapport de la qualité des produits et des prix de revient. Les fromageries des hautes sommités du Jura français pourraient être aussi obligées de renoncer à une partie de leur fabrication actuelle. Déjà elle est entravée par cette circonstance que l'extension de l'industrie fromagère dans les localités inférieures du canton de Vaud rend moins facile et plus coûteuse la location des vaches que les exploitants de ces sommets élevés vont chaque été chercher dans les villages de la plaine pour couvrir leurs pâturages. Mais, au résumé, l'auteur du mémoire a confiance que, l'époque de transition étant passée, nos départements continueront à produire des quantités considérables. Il ne redoute pas pour nos agriculteurs une réduction équitable du prix du fromage, qui lui parait fort élevé lorsqu'il dépasse 60 centimes par livre, cette réduction devant avoir pour conséquence de maintenir la production et de lui donner de la stabilité.

L'auteur aurait désiré pouvoir compléter son travail par l'examen de deux questions que le délai fixé pour la remise des mémoires ne lui a pas permis d'aborder. L'une de ces questions est relative à la fabrication qui s'opère encore aujourd'hui au moyen de tâtonnements

et de procédés empyriques dont plusieurs siècles d'exercice ne l'ont pas fait sortir. Il a émis sur les perfectionnements à introduire dans cette branche de l'industrie quelques aperçus dont on ne pourrait juger la valeur que s'ils étaient développés et complétés.

L'autre question est relative à la législation qu'il désirerait probablement voir appliquer à l'industrie fromagère comtoise. Il aurait ce désir commun avec beaucoup de bons esprits, dont j'avoue à regret ne pouvoir partager l'opinion. Voici trois ou quatre siècles déjà que les fromageries se sont formées et répandues et qu'elles ont prospéré sous l'empire du droit commun. Je ne peux pas me faire une idée nette de ce qu'elles gagneraient à se trouver soumises à une de ces compendieuses règlementations si chères à notre race française.

L'analyse sommaire que j'ai essayé de présenter du mémoire soumis à l'Académie, doit, si elle n'est pas infidèle, expliquer et faire comprendre le jugement que vous en avez porté. L'auteur, a pris un vif intérêt au sujet qu'il avait à traiter. Il l'a consciencieusement étudié et il parle en connaissance de cause de choses qu'il s'est rendues familières. Dans la partie historique il n'a pas ajouté de données nouvelles à ce qui avait été écrit et publié avant lui. Les documents statistiques dont il s'est servi sont ceux qui étaient déjà connus. Mais il les a commentés avec intelligence et il en a déduit des conséquences qui peuvent être regardées comme exactes dans une certaine mesure. Ses vues sur l'état présent et sur l'avenir des fromageries comtoises s'appuient sur des idées et des principes dont la justesse n'est pas contesta-

ble. Il met de l'ordre dans l'exposition de ses idées et ses raisonnements annoncent un jugement droit. Mais l'expression de la pensée, tout en restant simple et en harmonie avec le sujet est parfois embarrassée et confuse. Elle manque de la correction, de la netteté, de la propriété de termes qui donnent de la valeur aux écrits qui ayant les affaires pour unique objet doivent demeurer clairs et précis comme elles. Cependant dans ce travail les mérites vous ont paru l'emporter de beaucoup sur les défaillances et vous lui avez décerné le prix.

Je voudrais terminer ce rapport par un rapprochement qui vient naturellement à l'esprit. Les associations d'intérêt connues sous le nom de fruitières doivent évidemment leur origine au besoin qu'ont éprouvé les pasteurs de tirer parti du lait des troupeaux qu'ils menaient paître sur les montagnes. Ces pasteurs se sont presque instinctivement entendus et concertés pour faire fabriquer des fromages qu'ils pussent conserver et faire vendre au loin. Leur association a eu pour but la production en commun. Elle a la plus grande analogie avec une des variétés de ces sociétés coopératives que l'Angleterre et l'Allemagne croient avoir inventées, qui occupent aujourd'hui l'attention publique, et pour la règlementation desquelles le gouvernement français vient de faire préparer une législation spéciale. Puissent les nouvelles sociétés jouir d'une existence aussi longue et aussi féconde que celle dont leur devancière et leur aînée aurait droit de se glorifier! Puissent leurs participants y trouver tout les avantages dont la simple et modeste fruitière a

amplement doté les énergiques et honnêtes populations des Alpes et de notre beau et pittoresque Jura !

A la suite de ce rapport, M. le Président proclame comme auteur de l'ouvrage couronné M. Gustave Colin, de Pontarlier.

PIÈCES DE VERS

PAR M. VIANCIN

La Rose et l'Eglantine.

FABLE.

Une rose au matin cueillie
D'une impure et grossière main,
Avant le soir déjà flétrie,
Gisait sur un bourbeux chemin.

Au flanc d'une roche voisine,
Rayonnante d'un doux éclat,
Une insaisissable églantine
L'aperçut dans son vil état.

« O ma pauvre sœur, lui dit-elle,
» Te voilà livrée au mépris
» Après avoir été si belle,
» Et dans la fange tu péris.

» Que je bénis ma destinée !
» Moi, simple, mais intacte fleur,
» Je ne serai point profanée
» Et j'échappe à ton déshonneur.

» Sur la tige où je me balance
» Je sais qu'il me faudra mourir ;
» Mais j'aurai goûté l'existence
» Sous les seuls baisers du Zéphir. »

La rose était sans doute à plaindre ;
Mais l'églantine avait grand tort
De tant s'attacher à lui peindre
La douceur de son propre sort.

Compatir d'une âme sincère
Au malheur d'autrui, c'est au mieux;
Mais nul cœur, devant la misère,
Ne doit s'applaudir d'être heureux.

La demoiselle de Numidie.

CHAPITRE D'HISTOIRE NATURELLE.

Il existe un oiseau, signalé par Buffon
Comme fort élégant et qui porte ce nom :
Demoiselle de Numidie.
Il est d'une rare beauté,
Mais aussi plein de vanité,
Et passe pour savoir jouer la comédie.
Il se donne des airs de bonne compagnie.
Leste, souple, pimpant, souvent dans sa gaîté
Il sautille, bondit, met en grande évidence
Son goût prédominant, son penchant pour la danse.
Observant des humains les poses, les façons ,
Il est mime par excellence
Et semble d'un grand maître avoir pris des leçons.
C'est dans l'histoire naturelle
Un sujet très-marquant, Aristote l'appelle
Acteur gracieux et badin,
Pline danseur et baladin.
Il aime à prodiguer ses grâces, sa parure,
A s'entourer de curieux ;
Le plaisir d'attirer, de charmer tous les yeux
Lui fait même oublier parfois sa nourriture.
Présomptueuse est sa nature
Au point de lui persuader
Qu'on ne se sent jamais las de le regarder,

Que sans de vifs regrets jamais on ne le quitte,
Et quand vous le quittez, encore il sollicite,
En marchant sur vos pas, tout rayonnant d'orgueil,
L'hommage d'un dernier coup-d'œil.

Sans qu'il faille se mettre en quête,
On trouve en nos climats d'autres êtres charmants,
Doués de pareils agréments
Et du même esprit de conquête,
Qui font valoir à plus grands frais
Leur élégance et leurs attraits
Et savent encor mieux jouer la comédie
Que les oiseaux de Numidie.

Le Nouveau Déluge.

En France, les journaux, dans un temps étaient rares.
On en trouve aujourd'hui de toutes les façons.
Etalés jusque dans les gares,
Ils sont recommandés, prônés sur tous les tons.
Quand vous êtes assis dans la salle d'attente,
Au moment d'un départ dont vous êtes bien sûr,
Une superbe affiche, à la couleur d'azur,
Attire vos regards, vous provoque et vous tente.
« Prenez bien vite le *Soleil*,
» Vous dit-elle, excellent compagnon de voyage ;
» C'est un journal utile, amusant, sans pareil :
» Dix centimes, — pas davantage. »
Sur le *Soleil* on met la main;
Le *Soleil* dans sa poche on se trouve en chemin ;
On l'ouvre, on lit page sur page.
Les wagons pleins de voyageurs,
Portent nombre d'autres lecteurs
D'élégants imprimés offrant différents titres
Et traitant de tous les chapitres.

C'est un déluge de papiers
Feuilletés quelquefois même par des troupiers.
Le *Soleil* en faisant partie,
Il est bon que sa sœur soit de la compagnie,
Sans quoi par ses rayons tout serait absorbé.
La concurrence appelle à toutes les rubriques;
Nous aurons un journal intitulé *Phœbé* (1),
A l'usage surtout des esprits lunatiques.
Des célestes hauteurs combien d'autres flambeaux
Peuvent nous arriver sous formes de journaux!
Infatigable publiciste
Des faits de tous les jours, Mercure, aux pieds aîlés,
Serait du nord au sud constamment sur la piste
Des voleurs les plus signalés,
Et loin de leur être propice,
Les poursuivant avec ardeur,
Deviendrait ainsi le meilleur
De tous les agents de police.
Saturne qui mangeait ses enfants autrefois,
Mais qui de son destin ne faussant plus les lois,
Sous la voute des cieux dans sa course rapide
Porte avec dignité sa couronne splendide,
Saurait peut-être enfin faire comprendre aux rois
Qu'il vaut mieux, abjurant de sanglants sacrifices,
D'une incessante paix savourer les délices,
Civiliser le monde et se faire admirer
Que d'user leur pouvoir à s'entre-dévorer.
Jupiter, instructeur de nos grandeurs mondaines,
Tout en leur illustrant ses antiques fredaines,
N'en rendrait que plus sûrs d'imiter les grands saints
Nombre de vieux pécheurs devenus capucins.
Minerve, l'austère déesse
Des beaux-arts et de la sagesse,
Attentive à tout épurer,
Trouverait parmi nous beaucoup à restaurer.

(1) L'auteur de ces vers ignorait, en les écrivant, qu'il existât déjà un journal ayant pour titre : La Lune.

Eole se plairait à déployer ses aîles
Pour transporter au loin les heureuses nouvelles,
Bien que le télégraphe ait l'honneur aujourd'hui
D'être plus diligent que lui.
Mars que des flots de sang ont entouré naguère,
Au lieu des bulletins menteurs
Que nous donnent les moniteurs,
Dirait exactement ce que nous vaut la guerre.
Vénus, lui faisant les yeux doux,
Nous tiendrait au courant de plus d'une aventure,
Affectant les maris jaloux,
Mais pourrait, simulant la vertu la plus pure,
Sous une crinoline abriter sa ceinture.

Grâce au progrès, bientôt tout cela nous viendra;
L'Olympe tout entier sur terre descendra;
Les astres et les Dieux feront gémir la presse,
Pour éclairer le monde avec plus de vitesse.
Jamais trop de journaux ne seront dans nos mains;
Tout s'adonne au journal dans les classes lettrées;
Inondés tous les jours de feuilles illustrées,
Nous compterons autant d'illustres écrivains,
Et nous nous écrierons de nos voix les plus fières :
Honneur, cent fois honneur au siècle des lumières!

Le Civet.

CHANSON.

Dans toute œuvre il faut ici-bas
L'essentiel pour la bien faire :
On la manque si l'on n'a pas
L'élément le plus nécessaire.
L'or doit s'épurer au creuset
Pour les fins bijoux de l'orfèvre
Et pour mettre un lièvre en civet,
Il faut d'abord avoir un lièvre.

Ce qu'on nomme ouvrage d'esprit
Sans esprit ne saurait éclore;
Voilà pourquoi plus d'un écrit
Est insipide et pire encore.

Si d'une chèvre on veut du lait,
On n'en a pas sans une chèvre;
Et, pour mettre un lièvre en civet,
Il faut d'abord avoir un lièvre.

Bien plus en vain tel fier auteur
D'un chef-d'œuvre se croit capable,
Quand, pour gravir cette hauteur,
Lui fait défaut l'indispensable.
Ses efforts sont de nul effet
Si du génie il n'a la fièvre,
Car pour mettre un lièvre en civet,
Il faut d'abord avoir un lièvre.

A tous les travaux des humains
Ce juste proverbe s'applique :
C'est faute de républicains
Qu'on a raté la république.
Plus d'un faux citoyen l'avait
Bien moins au cœur que sur la lèvre :
Or, pour mettre un lièvre en civet,
Il faut d'abord avoir un lièvre.

Quand il s'agit d'une chanson
C'est peu d'avoir trouvé la rime :
Il faut encor que la raison
Lui concilie un peu d'estime.
Elle manque à plus d'un couplet;
Souvent la muse nous en sèvre :
Nulle part point de bon civet
Si l'on n'a pas d'abord un lièvre.

La Marmite, la Cruche et le Panier.

FABLE ESSENTIELLEMENT RÉALISTE.

D'une façon rivale, orgueilleuse, mutine,
Bien qu'étant fréquemment en rapport familier,
Un jour s'entretenaient trois meubles de cuisine :
C'étaient une marmite, une cruche, un panier.
Chacun parlait de son mérite,
Comme pour ravaler des deux autres l'emploi ;
C'est ainsi qu'en tous lieux perce l'amour de soi.
« — Considérez un peu de quel soin je m'acquitte :
» C'est de moi, disait la marmite,
» C'est de moi qu'on obtient ce précieux bouillon
» Le meilleur aliment de toute une maison. »
« — N'est-ce pas moi, disait la cruche,
» Lustrée en couleur de perruche,
« N'est-ce pas moi qui viens fournir
» L'eau pure que chez toi l'on doit mettre bouillir ?
» Tu conviendras qu'en cette affaire
» C'est bien là le plus nécessaire. »
« — Et moi, s'écriait le panier,
» Mon travail n'est-il pas d'un immense avantage ?
» Ne vais-je pas toujours chercher selon l'usage
» Choux, carottes, panais, qu'on tient du jardinier,
» Mais qui donnent par moi si bon goût au potage ? »
Et le MOI s'animait, tour à tour reproduit
Par ces rivaux obscurs d'incroyable jactance ;
C'était à qui des trois ferait le plus de bruit
De sa ridicule importance.

Tous les jours, dans les cabarets,
On entend de petits sujets
Se livrer à des gasconnades
Qui sont l'équivalent de ces fanfaronnades.
D'un côté, c'est un maître sot
Qui, tout aussi bête qu'un pot',
Se targue de son savoir faire,
D'où vient bouillir en lui plus de vin que d'eau claire ;

C'est de l'autre une cruche, aux flancs très-arrondis,
Bien luisante au dehors d'un bachique vernis,
Mais suspecte au dedans d'être quelque peu sale,
Qui, non moins prompte à se vanter
Devant ses auditeurs, semble leur débiter
Des leçons d'ordre et de morale.
Pour troisième jaseur c'est encore un panier,
S'applaudissant de son métier,
Se louant d'avoir fait maintes économies,
Tandis que trop souvent poussé
Aux plus coûteuses des orgies,
Il est connu partout pour un panier percé.

Une Grenouille dans une épaule.

ANECDOTE PARISIENNE.

Certain malade imaginaire
S'était logé dans le cerveau
Un sujet de tourment fort extraordinaire.
« J'ai toujours à souffrir de quelque mal nouveau,
» Disait-il, je sens là, là, dans cette omoplate
» Une grenouille qui me gratte
» Et semble à tout moment vouloir percer ma peau. »
Il vint pour s'assurer à la fin d'un remède,
Nul autre confident ne lui prêtant son aide,
En parler au docteur Velpeau.
Le médecin feignant de croire
A la réalité du fait,
Lui dit que de tel cas étaient dans sa mémoire,
Puis, en tâtant l'épaule, affirma qu'en effet
Il palpait l'animal et qu'il fallait l'extraire.
Mais un préparatif devenant nécessaire,
Il prescrivit à son client
Certain régime émollient,
Seulement pour trois jours, après quoi sa lancette
Irait le délivrer, sans nulle autre recette.

Au bout du délai convenu,
Le bon docteur chez notre homme venu,
Ainsi qu'on pense bien, muni d'une grenouille,
De son acier fort peu brutal
Ne fait qu'un petit trou sur le siége du mal,
Où le malade croit qu'il fouille,
Et voilà que la bête, en coassant, soudain,
Avec un peu de sang; se montre sur sa main.
« J'en étais sûr, dit-il. — Ah! docteur, quel service!
» S'écria l'heureux fou par lui si bien traité
» Avec tant de célérité,
» Ce maudit animal me mettait au supplice.
» Je vais enfin dormir. Bientôt j'irai vous voir;
» Mais vous payer assez n'est pas en mon pouvoir. »
L'opérateur, ayant fait disparaître
La grenouille par la fenêtre,
Se retirait quand le convalescent
Le rappela d'un ton pressant,
Pour lui dire : — « Oh! pardon, il me vient dans la tête
» Une crainte; avez-vous bien observé la bête?
» Serait-ce une femelle? En vérité j'ai peur
» D'une atroce progéniture.
» — Non, non, répondit le docteur,
» C'est un mâle, je vous l'assure,
» Je l'ai vérifié. — Dieu soit loué! Merci,
» Me voilà, grâce à vous complètement guéri. »

L'imagination suggère bien des songes;
Mais pour l'homme d'esprit c'est vraiment un bonheur
Que de savoir user d'ingénieux mensonges
Qui tranquillisent un rêveur.

Le Placet de Jean Nonnote.

ANECDOTE BISONTINE.

Ce prêtre de Franche-Comté
Qui se fit le rude adversaire
De l'archi-mécréant Voltaire
Et que cette illustre effronté
Appelait Nonnote hébété,
Longtemps après son existence
Eut dans les murs de Besançon
Un certain parent de son nom
Dans la plus profonde indigence.
On vint un jour me demander
Une supplique pour aider,
Disait-on, cet homme en guenilles
Trop oublié dans son malheur,
A réveiller en sa faveur
La compassion des familles;
Et voici, je crois, à peu près
Ce que je rimai tout exprès.

« Ayez pitié de Jean Nonnote,
» Votre pauvre compatriote.
» Sa triste figure dénote
» Qu'il ne vit pas de gelinotte,
» D'ortolan ni de matelotte.
» Quand de tout, chez vous, on fricote,
» Tantôt il ronge une carotte,
» Tantôt piteusement il frotte
» Son pain avec une échalote.
» Lorsqu'au bal gaîment on gigotte,
» Il n'a pas même une marmotte
» Qui danse avec lui la gavotte.
» Quand chaudement on se dorlote,
» En hiver, sans cesse il grelote
» Et sa ménagère en sanglote.

» Ne croyez pas que je radote
» En vous contant cette anecdote :
» Ce n'est point à propos de botte,
» Ni dans l'espoir d'une ribotte
» Pour ce malheureux qui barbote
» Dans la misère et dans la crotte.
» Au pain que réclame sa glotte
» Joignez la moindre papillotte
» D'un morceau qui le ravigote ;
» Déposez dans sa vieille hotte
» Vieille veste, ou vieille culotte
» Ou vestige de redingote,
» Qu'un peu moins mal il se fagote ;
» Pour vous tous, avec sa vieillotte,
» Il priera d'une âme dévote
» Le bon Dieu qui de tout prend note.
» Lorsque sans bonne œuvre, l'on trotte,
» Sur char à brillante capote,
» Chargé des biens qu'on escamote
» Ou de ceux qu'on a la marotte
» D'amasser d'une ardeur si sotte
» Et pour lesquels tant on chipote,
» Jusqu'à la culbute on cahote.
» Mais sur la terrestre pelote
» Qui dans l'espace tourne et flotte,
» Tout bienfait dont l'homme se dote,
» Mieux que l'*oremus* qu'il marmote,
» Monte à la splendide calotte
» Des cieux dont il deviendra l'hôte.
» Ayez pitié de Jean Nonnote ! »

Je doute encor que ce placet,
Pour l'infortuné personnage
Qui dans un temps en fit usage,
Ait produit quelque heureux effet.
Mais, pour mon compte, ici, j'admire
Messieurs, qu'elle est votre bonté :
Vous l'avez payé d'un sourire ;
Merci de votre charité.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS OUVERT POUR DÉCERNER LA MÉDAILLE DE M. LE MARQUIS DE CONEGLIANO

PAR M. AUGUSTE CASTAN

Messieurs,

L'an dernier, à pareille époque, vous élisiez par acclamation M. le marquis de Conegliano membre honoraire de cette Compagnie. C'était une dette de reconnaissance que vous acquittiez, au nom du pays, envers celui de nos représentants qui, par sa position de fortune et la générosité de son caractère, s'est trouvé le mieux en mesure de patronner toutes les œuvres utiles écloses, depuis dix années, dans ce département. M. le marquis de Conegliano est un homme de goût et d'une réelle distinction d'esprit : ces qualités suffisaient pour lui ouvrir vos rangs ; mais vos suffrages ont vu particulièrement en lui l'homme de cœur, et l'honorable député l'a si bien compris qu'il s'est empressé de mettre à votre disposition une somme de trois cents francs, pour augmenter le nombre et l'intérêt de vos concours.

Le donateur a fixé lui-même les conditions dans les-

quelles la nouvelle lice devait être ouverte : il a voulu que sa libéralité fût la récompense d'un travail remarquable au point de vue du style et ayant pour objet un fait saillant ou une figure importante de l'histoire de la Franche-Comté. Vous avez souscrit à ce programme et vous lui avez donné toute la publicité désirable.

Vos concours annuels sont réglementés par des traditions plus que séculaires; il s'ensuit qu'un genre à la fois très-antique et très-moderne, mais considérablement négligé par la période intermédiaire, le genre dans lequel ont brillé Plutarque et Charles Weiss, la biographie, ne peut s'y introduire que sous prétexte d'éloquence. Comme œuvre purement narrative, vous l'excluez du programme de votre concours ordinaire d'histoire. Cette exception n'est peut-être plus en harmonie avec les tendances de notre moderne école historique, la vie d'un homme célèbre étant fréquemment adoptée, de nos jours, comme cadre de la peinture d'événements considérables ou d'intéressants épisodes. Vous jugerez d'ailleurs, par les résultats du concours dont je vais avoir l'honneur de vous rendre compte, que les biographes répondraient volontiers à votre appel, et vous saurez le meilleur gré à M. le marquis de Conegliano de vous avoir permis, cette année, de les accueillir.

Les deux travaux qui ont été renvoyés à votre commission sont, en effet, deux biographies : l'une est intitulée : *Histoire du pape Calixte II ;* l'autre, *La Vie, les vertus, l'éloquence du P. Jean Lejeune, prêtre et missionnaire de l'Oratoire de France.*

Le P. Lejeune est une illustration de bon aloi, et la ville de Dole, où il naquit dans les derniers jours du mois d'octobre de l'année 1592, a le droit de s'en enorgueillir. Type achevé de l'évangélisateur populaire, il créa le genre d'éloquence qui convient le mieux à ce difficile ministère : il a laissé trois cent soixante-deux discours, et bien qu'il eût perdu la vue dès l'âge de trente-cinq ans, il poursuivit le cours de ses missions jusqu'à l'extrême vieillesse ; il mourut à Limoges, le 19 août 1672, âgé de quatre-vingts ans.

« L'imagination, dit un récent biographe, est la qualité dominante du style du P. Lejeune : cet orateur excelle à peindre la pensée par la parole, et à mettre devant les yeux ce qu'il veut faire entendre ; de là ces vives images, ces tableaux animés, ces couleurs éclatantes qui brillent dans le tissu varié de son style ; de là cette fidélité dans les descriptions, cet intérêt répandu dans les récits, et dont la curiosité humaine est toujours si avide, cette richesse de comparaisons qui rend comme transparentes les pensées de ses discours ; de là ces tours originaux, ces métaphores pittoresques, ces figures hardies, si propres à exprimer la vérité d'une manière saisissante, et si utiles au prédicateur populaire lorsqu'il doit produire sur l'esprit des masses une impression profonde ; toutes ces qualités enfin qui réunies forment cette grande qualité de l'écrivain appelée par les anciens *énergie*, et les modernes poésie de style..... Dirai-je que le P. Lejeune est irréprochable dans cette partie de son talent? Non sans doute : on découvre çà et là dans ses œuvres quelques traits incorrects échap-

pés à son pinceau naïf; elles portent en certains endroits le cachet du mauvais goût qui régna si longtemps parmi nous, et le souvenir des lieux où le prédicateur fut appelé à vivre, *manent vestigia ruris*. Mais, avouons-le, ces défauts sont compensés par d'admirables beautés : quel éclat dans ses peintures, quelle variété de tons et de couleurs ! »

Les lignes qui précèdent sont empruntées aux savantes *Etudes sur les sermons du P. Lejeune*, publiées en 1863 par M. l'abbé Gratien Renoux, du diocèse de Digne, et présentées à la Faculté des lettres de Montpellier pour l'obtention du grade de docteur. Ce travail estimable nous apparut, dès sa publication, comme le dernier mot de la critique sur l'œuvre du P. Lejeune, et l'examen du mémoire qui vous est soumis n'a modifié en rien cette opinion. Il est regrettable que notre concurrent n'ait pas connu les *Etudes* de M. l'abbé Renoux : cette lecture lui eût épargné la peine de battre une route suffisamment frayée, et son activité, qui paraît très-grande, aurait pu mettre à profit le même temps pour explorer un terrain moins connu.

Ce tort involontaire d'avoir recommencé, quant à la partie littéraire de son œuvre, une besogne déjà faite, le concurrent ne pouvait le racheter qu'en produisant une abondante moisson de détails intimes sur la vie de son héros. La compensation qu'il nous offre, à ce point de vue, nous semble assez mince. Tabaraud, dans sa *Vie du P. Lejeune*, nous avait appris déjà que c'était à la famille de notre prédicateur que l'on devait l'introduction des Annonciades au comté de Bourgogne,

et la fondation du monastère de Pontarlier, le plus ancien de cet ordre qui se soit installé en deçà des monts. Le concurrent a pu préciser et circonstancier davantage ce fait, grâce à des mémoires manuscrits qu'il a consultés au monastère des Annonciades de Langres. Il nous montre Thomasine, la sœur aînée du P. Lejeune, devenue promptement veuve d'Humbert Sauget, lieutenant particulier du bailliage de Pontarlier, et se consacrant tout entière à l'éducation chrétienne de ses deux filles, Jeanne et Françoise; puis ces deux demoiselles se réunissant, en 1604, à douze de leurs compagnes pour mener une vie commune, dans un but d'édification et de charité; enfin cette congrégation adoptant la règle des Annonciades de Gênes, et s'établissant, en 1609, dans la maison de Thomasine Lejeune, qui y prit bientôt le voile en même temps que ses filles et abandonna toute sa fortune au monastère naissant. Françoise Sauget, la seconde fille de Thomasine, fonda le couvent des Annonciades de Lyon, en 1624, et y passa dix années en qualité de sous-prieure ; elle mourut à Saint-Amour en 1634. Sa sœur Jeanne, qui avait organisé en 1619 le monastère de Champlitte, fut rappelée, comme supérieure, dans celui de Pontarlier en 1631 ; elle y mourut subitement, aux pieds des autels, le 28 mars 1635. Thomasine, qui survivait douloureusement à ses deux filles, était encore religieuse à Pontarlier lorsque le farouche Weymar vint, en 1639, mettre le siége devant cette ville et lui imposer une dure capitulation. La communauté des Annonciades obtint un sauf-conduit du comte de Guébriant et se dirigea sur la

Suisse; mais après quelques étapes, Thomasine fut attaquée de la peste dans le village de Fond, canton de Fribourg, et séquestrée dans une cave où elle mourut au bout de deux jours. Ses compagnes, qui la vénéraient comme une mère, eurent la douleur de ne pouvoir lui procurer un cercueil : enveloppée d'un misérable drap, sa dépouille mortelle fut traînée sur une charrette par deux religieuses converses, et précipitamment enfouie dans le cimetière de la paroisse de Fond.

Ces détails, intéressants sans doute, s'écartent un peu du but du mémoire ; mais ils touchent de trop près à son objet pour qu'il n'en soit pas tenu compte à l'auteur : votre commission vous propose de l'en récompenser par une mention honorable.

L'*Histoire du pape Calixte II* a fixé plus longtemps notre attention. Aucun sujet ne pouvait vous plaire davantage. Il n'est pas, en effet, dans le panthéon des gloires franc-comtoises, de plus grande figure que celle de ce pontife, et cependant elle est presque la seule qui attende encore, aussi bien du ciseau de nos artistes que de la plume de nos écrivains, un monument commémoratif de quelque importance.

Guy de Bourgogne, devenu pape sous le nom de Calixte II, appartient à ce pays par la plus noble des origines. Il naquit au château de Quingey vers le milieu du onzième siècle. Son père, Guillaume Tête-Hardie, comte-souverain de Bourgogne et de Mâcon, était le parent ou l'allié de tous les monarques de l'Europe. Elevé successivement dans les cloîtres de Saint-Jean de Besançon et de la fameuse abbaye de Cluny, où son

cousin l'ex-comte de Mâcon s'était enseveli, en 1078, avec ses fils et trente chevaliers, Guy de Bourgogne fut façonné pour le sacerdoce, apanage ordinaire des cadets d'illustres familles : il le reçut avant l'âge fixé par les canons. Le siége de Besançon étant destiné à Hugues son frère, il fallut lui chercher une autre prélature ; mais son père, qui était cousin-germain de l'impératrice-mère et qui avait conquis l'affection du pape Grégoire VII en secourant ce pontife contre les Normands, son père, dis-je, obtint facilement pour lui l'expectative d'une haute dignité : il fut élu, en 1088, archevêque de Vienne. L'Eglise traversait une phase extrêmement critique : elle était à l'apogée de la richesse, et les souverains temporels, affranchis de la terreur d'une fin prochaine du monde, prétendaient avoir le droit de conférer au plus offrant les bénéfices que la crainte leur avait fait doter. Ce mouvement de réaction s'était personnifié dans les empereurs d'Allemagne ; mais les pontifes de Rome avaient aussitôt pris le rôle d'adversaires de la simonie : ils intéressèrent de la sorte tous les évêques à se serrer autour de leur siége et achevèrent ainsi l'édifice de leur prépondérance. La papauté, si énergique dans la main de Grégoire VII, commençait à faiblir avec ses timides successeurs. La barque de Pierre avait besoin d'un pilote habile : elle le trouva dans notre Guy de Bourgogne. L'empereur Henri V s'était saisi, en 1111, du pape Pascal II, et lui avait arraché un acte favorable à ses prétentions : l'archevêque de Vienne convoque un concile dans sa métropole, et bien qu'il fût le proche parent du César germa-

nique, il n'hésite pas à prononcer contre lui l'anathème. Cette conduite mit en grand renom Guy de Bourgogne : aussi quand le pape Gélase II, pourchassé par l'empereur, vint expirer à l'abbaye de Cluny, désigna-t-il l'archevêque de Vienne comme le plus digne de le remplacer sur le trône apostolique. Guy de Bourgogne n'accepta la chape rouge qu'après s'être assuré du consentement des magistrats et du peuple de Rome ; mais son élection ayant été confirmée au Capitole, il prit le nom de Calixte II, et se fit couronner à Vienne le 9 février 1119. Le nouveau pontife n'eut plus dès lors qu'une ambition, celle de terminer le débat des investitures, qui, depuis un demi-siècle, troublait la paix du monde. Les négociations furent actives, entre le pape et l'empereur, durant le concile de Reims, ouvert au mois d'octobre 1119 et dans lequel Calixte fit siéger à sa droite le roi de France Louis VI ; mais les tentatives diplomatiques ayant échoué, il fallut en venir encore à l'excommunication. Calixte était trop habile pour abuser de ce moyen extrême et dont l'effet sur les peuples commençait à décliner ; il jugea que son ascendant ne serait effectif qu'après que son pouvoir n'aurait plus de rival en Italie. Accepté comme médiateur par le roi de France, qui avait épousé sa nièce, et le roi d'Angleterre, son parent et son filleul, il parvint à régler les différends qui s'étaient élevés entre ces deux princes ; puis il prit le chemin de la Péninsule. Sa marche fut un vrai triomphe. L'anti-pape Bourdin s'enfuit à son approche et se réfugia dans la forteresse de Sutri, où ses partisans furent bientôt réduits à vivre de brigandage.

Calixte en eut facilement raison; il se servit pour cela de ces mêmes Normands que son père avait autrefois combattus sous les drapeaux de Grégoire VII, démontrant une fois de plus qu'en politique l'ennemi de la veille est souvent l'allié du lendemain. Privé de tout appui moral en Italie, l'empereur se montra plus accommodant : les négociations purent être reprises et elles aboutirent à un traité qui fut signé à Worms, le 23 septembre 1122. Henri VI consentait à laisser libres les élections ecclésiastiques et à ne donner qu'une investiture purement temporelle à ceux qui seraient canoniquement constitués. Cette paix, qui mettait fin à l'une des plus violentes tempêtes du moyen-âge, fut promulguée l'année suivante, dans le concile œcuménique de Latran, et acclamée par un millier de prélats.

Tel fut le grand ouvrage du pontificat de Calixte II. L'histoire doit lui en être reconnaissante. Elle doit également lui savoir gré de la protection dont il entoura le berceau des ordres monastiques : il devina l'heureuse influence de ces institutions pour ramener le clergé séculier à des mœurs plus austères et plus conformes aux doctrines qu'il avait mission de propager.

Tout n'est pas cependant à louer dans la vie de Calixte II. Il fut cruel envers l'anti-pape Bourdin, et nous le blâmons d'avoir livré son rival vaincu en spectacle, garrotté sur un chameau, la queue de l'animal dans les mains, et revêtu d'un manteau de peaux de bouc encore crues et sanglantes. Sa conduite antérieure envers saint Hugues, évêque de Grenoble, n'est pas plus édifiante : il ne recula pas devant la fabrication d'un diplôme pour établir les

prétendus droits de l'église de Vienne sur le comté de Salmorenc. On le soupçonne également d'avoir écrit ou fait écrire sous ses auspices la chronique du faux Turpin, forgée manifestement en vue d'accréditer la dévotion à Saint-Jacques de Compostelle, pèlerinage situé dans les états de son frère Raymond de Bourgogne.

Le concurrent, qui censure avec raison Guy de Bourgogne pour ses méfaits envers saint Hugues, voudrait l'absoudre, avec les auteurs de l'*Histoire littéraire*, de cette dernière supercherie; mais il n'a pas connu les présomptions que Génin a réunies à cet égard dans la préface de la *Chanson de Roland*, et nous l'engageons à en tenir compte. Nous aurions voulu en outre qu'il eût fait mention de ce frère si longtemps ignoré de Calixte II, qui fut son compagnon d'études dans le cloître de Cluny et honora plus tard le siége épiscopal de Savone par les plus hautes vertus : M. l'abbé Queirolo a récemment divulgué les actes de ce vénérable personnage, et MM. les professeurs du collége Saint-François-Xavier leur ont donné place dans la *Vie des saints de Franche-Comté*.

Nous pourrions relever encore, dans l'œuvre qui vous est soumise, bon nombre d'erreurs de détails : la plus fréquente consiste dans le nom de *bref* donné aux actes de Calixte II, tandis que ce genre de documents ne s'est produit qu'au quinzième siècle, sous le pontificat d'Eugène IV; antérieurement la chancellerie romaine n'expédiait que des bulles, grandes ou petites, suivant les circonstances.

Ces lacunes et imperfections à part, le travail du con-

current nous a satisfait sous plus d'un rapport. Il a consciencieusement analysé et souvent traduit les actes émanés de Guy de Bourgogne, et s'est étendu avec complaisance sur ceux qui ont trait à l'histoire franc-comtoise : la querelle de nos deux chapitres pour la possession exclusive du siége archiépiscopal, tranchée en faveur de Saint-Jean par la souveraine autorité de Calixte II, y occupe une large place et vous ne le regretterez pas. Vous approuverez également les digressions de l'auteur sur les origines des hospitaliers de Saint-Antoine, de l'ordre de Prémontré, de celui de Grandmont, ainsi que son heureuse esquisse de la mission des chevaliers du Temple : ces diverses corporations ont reçu de Calixte leurs plus beaux priviléges, et il y avait lieu de lui en faire honneur.

Le plan du mémoire est bien conçu; mais l'arrangement des derniers chapitres sent la précipitation : c'est ainsi que le fait de l'érection de Compostelle en métropole s'y trouve reproduit jusqu'à trois fois. Le style du concurrent est généralement clair et ne manque pas de fermeté. Nous lui reprocherons une certaine tendance à exagérer les formules de ses jugements ; il est extrême dans l'éloge comme dans le blâme, et pèse constamment son héros dans la balance des saints, tandis qu'il aurait fallu le plus souvent se servir de celle des hommes d'Etat.

En somme, la *Vie du pape Calixte II* paraît à votre commission le point de départ d'une œuvre intéressante et qui manque à nos annales. Ce n'est encore qu'une ébauche, mais une ébauche solide, intelligente et qui

mérite de ne pas être abandonnée. Nous vous proposons d'encourager l'auteur à poursuivre cette tâche, en lui décernant la médaille offerte par M. le marquis de Conegliano.

Les billets cachetés joints aux mémoires ayant été ouverts, M. le président a proclamé :

M. Robert, Ulysse, étudiant en philosophie au séminaire de Vesoul, auteur de la *Vie du pape Calixte II*, qui a obtenu la médaille ;

M. l'abbé Bergier, Jean-Baptiste, prêtre, missionnaire à Ecole-Baupré, auteur de la *Vie du P. Lejeune*, qui a été jugé digne d'une mention honorable.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE

par M. BIAL

Messieurs,

Si l'on juge un pays par ses grands hommes, la Franche-Comté prend rang parmi les plus nobles provinces de France, non-seulement par le nombre, mais encore par la physionomie de ses illustrations. Toutes ses productions ont un fort goût de terroir, tous ses hommes d'élite manifestent un caractère particulier aussi prononcé que l'accent, par lequel ces illustres Français sont avant tout de glorieux Franc-Comtois.

Le trait dominant de ce caractère est une vigoureuse originalité née d'un sentiment indomptable de la valeur personnelle et d'un solide esprit d'observation. De là une répugnance à suivre les sentiers battus, à penser comme tout le monde, à obéir aux doctrines d'école; de là une puissance de découverte véritable, mais sujette à violer le goût et le sens commun, à s'avancer jusqu'au paradoxe. Les types extrêmes de ce caractère sont Cuvier, le génie créateur de la paléontologie, et l'économiste Proudhon.

L'homme considérable, dont l'éloge fait le sujet du présent concours, ne manque pas de porter cette marque franc-comtoise. Une science solide, une pratique expérimentée, la passion de discuter, de réformer, d'innover, ont fait de d'Arçon, dans ses actes comme dans ses écrits, l'un des plus habiles mais des plus révolutionnaires dans l'art de l'ingénieur. Ce sont ces traits saillants que je veux mettre en lumière dans l'analyse succincte de l'unique mémoire qui vous a été présenté.

Jean-Claude-Eléonor Le Michaud d'Arçon naquit à Besançon, le 18 novembre 1733, et fut baptisé le 10 décembre 1735, dans l'église paroissiale de Pontarlier, résidence habituelle de sa famille. Son père, de très-petite noblesse, mais avocat distingué et auteur d'ouvrages estimés sur les coutumes juridiques de Franche-Comté, lui fit donner une éducation soignée.

Le jeune d'Arçon manifesta tout d'abord sa vocation pour la carrière d'ingénieur militaire. Destiné à la prêtrise comme cadet de famille, muni même d'un canonicat, il désespérait ses parents, « encore enfant, en couvrant ses cahiers de forteresses et de citadelles, » et plus tard, « en négligeant l'étude du latin pour parcourir curieusement les moindres recoins du fort de Joux. »

« Un jour, continue l'auteur du mémoire, on peignait son portrait en abbé. Entre deux séances, l'artiste eut l'imprudence de laisser ses couleurs et ses pinceaux à portée de son modèle. Quand il revint, il trouva la soutane remplacée par l'habit gris et les revers de

velours de l'ingénieur. Le père gronda; mais il ne chercha plus à contrarier une vocation aussi nettement décidée. »

Dieu se montre toujours complice de ces vocations prononcées en suscitant quelque circonstance qui les fait aboutir. Duvivier, ingénieur en chef à Besançon, dans une inspection qu'il fit au fort de Joux, rencontra le jeune homme, l'apprécia, l'admit auprès de lui comme ingénieur volontaire, et le fit recevoir, trois ans plus tard, à l'école de Mézières. Cette école était alors à son commencement, sans professeur, et desservie seulement par un ingénieur de la place qui enseignait aux élèves en quelques leçons les méthodes de Vauban. Le travail se complétait par des exercices principalement pratiques, tels que le lever des plans, l'exécution des travaux de siége, l'étude du défilement, de la coupe des bois et des pierres. Point de système de fortification arrêté, point de front d'étude. Cet enseignement, n'enchaînant point l'esprit des jeunes ingénieurs à des *formes d'école*, leur laissait toute liberté pour le développement spontané de leurs talents. Suivant notre auteur, d'Arçon dut à cette éducation sa féconde originalité; il est certain que cette largeur d'instruction était conforme à ses aptitudes, et qu'il sortit de l'école de Mézières sans avoir rien perdu de sa sève.

Une autre circonstance acheva d'assurer la liberté d'essor à son talent. Après deux années d'école, il fut nommé ingénieur ordinaire au moment où Voyer-d'Argenson venait de réunir l'artillerie et le génie en un même corps sous la direction de Vallières. Cette orga-

nisation ne dura que deux ans : le concurrent paraît le regretter, et je n'ose l'en reprendre. D'Arçon pensait de même, et lorsque plus tard cette fusion des deux armes savantes fut de nouveau mise en question, il la défendit avec énergie, et il en profita pour devenir aussi bon artilleur qu'ingénieur.

La guerre fut pour lui une école plus profitable encore. Envoyé, des côtes de Bretagne en Allemagne, pour prendre part à la guerre de sept ans, il sut trouver une leçon et un progrès dans chaque service qu'il rendit. Au siége du château de Dillenbourg, il apprend à s'affranchir, devant une fortification imparfaite, des procédés trop lents d'une attaque régulière ; à Gœttingue, à mettre en dix-huit jours une place en état de défense ; dans la défense de Cassel, à rebuter à force d'industrie, de ruses et de chicanes, un assiégeant trop supérieur en forces.

Il fut récompensé par le grade de capitaine, en 1763, et envoyé à Sedan, où il occupa ses loisirs à écrire un bon mémoire sur cette place et une excellente relation de la défense de Cassel. Mais le pays natal l'attirait : il obtint d'être placé à Besançon de 1766 à 1768, et au fort de Joux de 1768 à 1774. Un nouveau lien l'attacha plus étroitement encore à sa province : il se maria, en 1769, avec mademoiselle Jallout, fille d'un avocat au parlement de Besançon. Ce fut un mariage d'inclination : la future n'était pas riche, mais d'Arçon était d'un caractère désintéressé.

Durant cette période de sa vie, il était entré dans son élément véritable, dans la polémique militaire. « Per-

sonne, écrivait quelque temps auparavant, à son sujet, le général Filley, n'aime aussi singulièrement le plaisir et le travail, ne trouve, comme lui, le temps et le moyen d'y satisfaire, pour ainsi dire, en même temps. Personne aussi n'est si entier dans son opinion, ne la soutient avec tant de chaleur et de véhémence et ne trouve autant de raisons pour l'appuyer. Il a foncièrement toute la présomption d'un homme qui a beaucoup lu et médité. »

D'Arçon fit paraître avec quelque éclat ces qualités et ces défauts dans les discussions qui agitèrent, en ce temps-là, le monde militaire. D'abord il prit parti pour le directeur des fortifications de Besançon, de Cossigny, dans la querelle soutenue par celui-ci contre de Bois-forêt. Ce dernier, « regardant comme un grand inconvénient que les fossés des demi-lunes fussent flanqués obliquement par les faces des bastions, proposait d'y remédier en décomposant la demi-lune en trois petits ouvrages flanqués à angle droit. » C'est ensuite aux *neuf systèmes de fortifications* de Trincano, maître de mathématiques des pages, que d'Arçon s'attaque. C'est enfin avec l'illustre Guibert qu'il se mesure, pour le forcer à reconnaître l'utilité des places fortes, trop méconnue dans l'*Essai de tactique*.

D'Arçon acquit, dans ces discussions, une réputation légitime. Aussi, en 1774, fut-il invité par le Ministre de la marine à présenter un projet de fortifications pour l'Ile-de-France. C'était l'engager dans une lutte nouvelle. Chaque membre de la commission mixte chargée d'étudier les projets avait son système où il prétendait

faire prédominer son art à l'exclusion de tous les autres. D'Arçon les entreprit tous et particulièrement le marquis de Montalembert. C'était un colonel de cavalerie qui, s'improvisant ingénieur, avait dans de volumineux écrits remplis d'exagération, émis quelques idées nouvelles et justes sur la fortification, notamment sur l'emploi des batteries casematées. Ces idées, qui sont devenues plus tard les principes dirigeants de la nouvelle fortification allemande, d'Arçon ne les méconnut pas; il les recommanda même plus tard dans ses réponses successives à Montalembert : mais il ne pouvait admettre tel qu'il était le projet de ce dernier pour l'Ile-de-France, et défendit énergiquement le sien propre. Il y allait pourtant de son avenir; car son départ pour l'Ile-de-France devait lui donner le grade de major et une pension considérable reversible sur sa femme et ses enfants. Il résista et ne partit point.

Les travaux topographiques qu'on lui fit exécuter dans le Dauphiné ne l'empêchèrent pas de prendre part à la célèbre discussion sur l'*ordre mince* et l'*ordre profond*, qui divisa alors tous les militaires de l'Europe.

Les victoires de Frédéric II avaient mis les Prussiens à la mode; on s'empressa de les imiter. Frédéric avait introduit des perfectionnements dans la tactique : pour diminuer l'effet du feu de l'ennemi et développer le sien, il avait réduit de six à trois les rangs de son infanterie; il régularisa la marche en bataille en posant les principes suivis encore aujourd'hui; il inventa des manœuvres pour passer rapidement de l'ordre de bataille à l'ordre de marche, et réciproquement et pour changer de front.

Tous ces progrès de détail étaient réels, et, mis en œuvre par le génie de Frédéric, lui avaient assuré la victoire. Mais il ne fallait en prendre que l'esprit et ne point s'attacher à une imitation servile de la discipline prussienne, qui blessait le sentiment national. Ce fut là le tort du parti prussien, des défenseurs de la formation sur trois rangs, de l'*ordre mince*, parti qui avait à sa tête un écrivain très-éloquent, le comte de Guibert.

Le parti national opposait à l'*ordre mince* la *colonne*, imitation de la phalange des Grecs proposée par le chevalier Folard. Il avait à sa tête le baron de Ménil-Durand, esprit profond mais confus, heureusement secondé par d'Arçon. Celui-ci soutint un véritable duel à la plume contre Guibert. Il éleva très-haut le débat, fit ressortir l'avantage d'avoir des réserves massées en colonne, de concentrer l'artillerie en fortes batteries judicieusement placées, et surtout de ne point éteindre par une discipline étrangère l'intelligence, l'esprit d'initiative et l'élan du soldat français.

« Les terribles attaques à la baïonnette, continue le concurrent, l'emploi meurtrier des tirailleurs, toute cette méthode d'audace et pour ainsi dire d'individualité qui caractérise nos guerres de la Révolution, ne fut point le fruit du hasard ou de l'exaltation du moment ; elle avait été trouvée et étudiée en détail par Ménil-Durand et son école, composée, nous l'avons vu, de tout ce qu'il y avait de vraiment national dans notre armée : affermies par la discussion, ces idées fécondes fermentèrent pendant vingt ans, et quand elles purent enfin se produire en liberté, elles sauvèrent la France. »

C'est là le bon côté du parti de la *colonne* ou de l'*ordre profond;* mais ce que le mémoire du concurrent ne dit pas, c'est que ce parti était tout aussi étroit et exclusif dans son système de plésions et de manipules renouvelés des Grecs et des Romains que le parti opposé dans ses importations prussiennes.

Dans les manœuvres du camp de Vaussieux, en 1778, le maréchal de Broglie, chef de l'*armée de l'ordre profond,* fut battu par Rochambeau qui commandait celle de l'*ordre mince.* — Cela ne prouva rien, s'écrie vivement le concurrent : Rochambeau vainquit parce qu'il appliqua les principes de son adversaire toutes les fois qu'il en sentit le besoin. — Mais c'est justement ce qui prouve que les deux partis avaient à la fois raison et tort, et qu'il n'y a de tout à fait bon que l'emploi combiné de l'ordre mince et de l'ordre profond. C'est cette judicieuse combinaison qui a eu raison à Wagram et à Austerlitz et non point Ménil-Durand et son école. On pourrait même mentionner des désastres dûs en grande partie à l'emploi inconsidéré de l'ordre en colonne contre un ennemi solidement posté et terrible par son feu, contre les Anglais en Espagne et jusqu'à un certain point à Waterloo. Pour être juste, il faut dire que, dans cette grande discussion de l'*ordre mince* et de l'*ordre profond,* il a jailli de part et d'autre des enseignements qui ont renouvelé la tactique moderne, et c'est un des mérites de d'Arçon d'y avoir pris une brillante part.

Je vous fatiguerais à vous faire suivre notre ingénieur dans ses plans de réforme des armes savantes, dans ses

travaux topographiques ; je ne puis cependant ne pas rappeler à l'Académie que, le 18 juin 1779, il développa devant elle, dans un long discours, les rapports de la guerre avec la topographie, avec les sciences et les arts. Mais hâtons-nous d'arriver à l'événement le plus considérable de sa vie.

D'Arçon avait été promu major le 1er janvier 1777, dans la même année, chevalier de Saint-Louis; le 3 janvier 1779, lieutenant-colonel, et, le 3 avril suivant, sous-brigadier dans la hiérarchie des ingénieurs. Nommé colonel, le 10 mai 1781, il fut, à la fin de juillet, sur la demandé du gouvernement espagnol, envoyé devant Gibraltar.

Ce nom réveille aussitôt l'idée des difficultés extrêmes que peut présenter une forteresse située au bord de la mer, au sommet d'un promontoire haut et escarpé. Un siége régulier, soit par terre sur un isthme étroit et foudroyé de toutes parts, soit par mer au moyen de navires ordinaires, se montrait impossible. Dès le mois de mars 1780, d'Arçon avait envoyé à l'ambassadeur d'Espagne un mémoire dans lequel il proposait un procédé nouveau pour reprendre aux Anglais cette importante place. Le concurrent résume ainsi les propositions de d'Arçon :

« Des vaisseaux peuvent bien, en effet, grâce à la superposition de leurs feux, prendre momentanément la supériorité sur les batteries de terre ; mais qu'on les force à stationner pour faire brèche, bientôt les boulets rouges, les bombes, les obus, les artifices de toute sorte, perçant leurs frêles bordages et portant l'incendie dans

leurs entrailles, les forceront à fuir, s'ils ne veulent périr corps et biens.

» Tout change, si au lieu de navires ordinaires, on emploie des machines insubmersibles et incombustibles; alors, les feux de la défense devenant impuissants, le siége commence précisément par où les autres finissent ordinairement : la brèche au corps de place.

» D'après le projet du colonel, ces machines devaient être dix prames plates, portant à babord 150 pièces de 24. Ce côté (exposé au feu de l'ennemi) était renforcé, à partir de la flottaison, par d'épais madriers de chêne vert disposés jointivement, et surmonté par un double blindage incliné à l'abri duquel se manœuvreraient les canons. Le bordage était terminé, à sa partie supérieure, par de longues poutres creusées en rigole, destinées à recevoir, à l'aide de pompes, une eau abondante qui, de là, devait se répandre sur des toiles à voiles plissées et fixées entre le redoublement extérieur de la prame et le bordage intérieur soigneusement calfaté. L'imbibition de cette cuirasse de bois devait être complétée par un arrosage extérieur que rendaient plus efficace des retenues faites par de longues cordes clouées horizontalement de pied en pied sur sa surface. Enfin un lest, convenablement réparti à tribord, rétablirait l'équilibre, et un lit de vieux câbles devait, par son élasticité, annuler l'effet des bombes.

» Les prames, construites dans la rade d'Algésiras, iraient s'embosser devant la place, soutenues par les feux d'une attaque auxiliaire par terre, qui prendrait à revers et d'enfilade tous les fronts attaqués. Au bout de huit

ou dix jours, elles auraient ouvert une brèche immense et ruiné les défenses; alors, une heure avant le lever du soleil, 150 chaloupes portant 50 hommes chacune, déboucheraient derrière la file des batteries pour aborder sur la plage au pied des brèches et y déposer les colonnes d'assaut. »

Le concurrent nous raconte ici toutes les tribulations au milieu desquelles d'Arçon se trouva jeté dans l'exécution de son projet. Il nous montre le général en chef du siége, le duc de Crillon, brave soldat, mais médiocre général, incapable de comprendre et de mener à bonne fin les idées de notre ingénieur; Moreno, chef de l'escadre du blocus, nommé, malgré Crillon, au commandement général des prames, homme possédant « les qualités et les vices qui font paraître un homme de loin et le font mépriser de près, » ambitieux et jaloux de d'Arçon; l'amiral Barcelo, marin expérimenté, mais vieillard vaniteux, qui s'était laissé persuader par des intrigants qu'il était l'inventeur de chaloupes canonnières ne ressemblant en rien, et, dans son opinion, bien supérieures aux prames; le baron de Falkenheim, chef du petit corps expéditionnaire français de quatre mille hommes, nature franche et loyale mais perdue au milieu des intrigues. Ajoutez les rivalités entre Espagnols et Français, les luttes d'influences personnelles : tout cela forme un tableau plein de vie et d'intérêt.

D'Arçon s'efforçait de parer à tant de difficultés. Il cédait avec habileté sur les détails secondaires, afin de faire admettre les dispositions essentielles. Ainsi, quoique l'attaque par le nouveau port fût préférable, il con-

sentit à transporter l'opération au vieux port, contigu au front de l'isthme, « afin de plaire au général qui voulait donner un rôle à son armée de terre. »

Cette attaque par terre, commencée dans la nuit du 15 au 16 août 1782, fut d'abord bien conduite, malgré les difficultés du terrain. Dès le 6 septembre, une longue parallèle allait d'une mer à l'autre et présentait en batterie 190 bouches à feu. Mais les batteries flottantes n'étaient pas achevées. Crillon, craignant l'arrivée de la flotte anglaise, voulait néanmoins brusquer l'attaque; il fit faire par la flotte des démonstrations vaines et ridicules qui blessèrent la vanité des Espagnols, « discréditèrent ses propres moyens et compromirent le succès des opérations futures. » L'arrivée de l'escadre franco-espagnole acheva d'entraîner Crillon à ordonner l'attaque. D'Arçon eut beau remontrer que les bouées destinées à tracer la route des prames n'étaient pas posées, que les sondages les plus indispensables à cause des bancs de sable qui obstruaient l'entrée du vieux port n'étaient point faits, en un mot que l'on n'était pas prêt : « Je vous ai fait venir ici, répondit Crillon, pour exécuter des flottantes; le reste me regarde. Commencez. »

Un ordre non moins inconsidéré et de forme blessante prescrivit à Moreno d'attaquer incontinent sous peine de destitution. Moreno exaspéré, « sans s'inquiéter si ses ordres étaient arrivés, si aucune des dispositions convenues avait été prise, monta sur la prame *la Pastora*, dont il avait le commandement, et alla s'embosser au centre de la place, à 600 mètres des murailles.

» Cependant les commandants des prames et d'Arçon,

successivement avertis, arrivaient en hâte au lieu d'embarquement et se précipitaient à la suite de *la Pastora*. La plupart des batteries, ignorant ce qu'elles avaient à faire et la route qu'elles devaient tenir, manquèrent la passe ; elles allèrent buter contre les bancs de sable, et restèrent dès lors simples spectatrices du combat.

» *La Tailla-Piedra* seule, commandée par le prince de Nassau et portant d'Arçon, alla prendre une position voisine de celle qui lui était assignée.

» Les Anglais regardaient surpris ; et l'habile général Elliot, gouverneur de la place, hésitait à reconnaître dans ces manœuvres désordonnées le plan d'attaque si redouté du célèbre ingénieur. Mais quand, vers les neuf heures, les batteries flottantes ouvrirent leur feu, et que les batteries de terre répondirent à cet appel, il fit converger vers *la Pastora* et *la Tailla-Piedra*, qui seules étaient à portée, tous les canons de la place. »

C'était un combat trop inégal : il le devint davantage encore lorsque, vers midi, les batteries de terre, qui d'ailleurs avaient mal réglé leur tir, ayant épuisé leur approvisionnement journalier et n'étant pas ravitaillées, cessèrent leur feu.

Un boulet rouge pénétra jusqu'au bordage intérieur de *la Tailla-Piedra*. Il produisit un charbonnement lent qui donnait de la fumée par le trou extérieur. « Réunissant avec peine quelques soldats, et secondé par le zèle d'un ancien capitaine du génie qui s'était dévoué à sa fortune, d'Arçon essaya d'éteindre ce commencement d'incendie ; mais le tir des Anglais, qui n'était plus inquiété, avait acquis une telle précision, qu'en moins

d'une heure 20 hommes périrent en tentant d'humecter au moyen de seaux le bordage extérieur. On voulut alors recourir aux pompes; mais il n'en restait plus qu'une dont le tuyau se trouva trop court pour atteindre le trou du boulet. On fit rapprocher le coffre et, au moment même où toute inquiétude allait cesser par l'application de l'injecteur dans le trou fumant, le tuyau fut coupé par un boulet. » . . . . . « On essaya de rétablir la circulation intérieure ; l'eau coula dans la batterie. On en revint aux seaux, et l'on voulut ouvrir le bordage par dedans, pour atteindre plus facilement le foyer de l'incendie; mais les charpentiers et leurs outils étaient perdus au fond de la cale. Le capitaine en second proposa d'emporter une ancre de secours hors de la portée de l'ennemi et de ramener le cordage, pour que la batterie pût aller se réparer à son aise : jamais on ne parvint à réunir assez de matelots pour effectuer la manœuvre; on les faisait sortir de la cale à coups de bâton, ils y rentraient furtivement l'instant d'après. Il ne restait plus qu'une ressource : avertir la flotte. On s'aperçut alors que la feuille des signaux, qui n'avait été remise qu'au dernier moment, n'établissait aucune correspondance avec l'escadre combinée. »

La situation était terrible. Le prince de Nassau, effrayé, avait fait noyer les poudres. L'on ne combattait plus. « La nuit s'avançait. Les vagues terreurs que l'obscurité enfante achevaient de troubler la superstitieuse imagination de l'équipage, surexitée par la fatale issue de tous ses efforts. Les quelques soldats restés dans l'entrepont s'étaient couchés pêle-mêle avec les

cadavres, attendant la mort avec l'apathie du désespoir. Les bombes, les boulets, les grenades pleuvaient sur la charpente avec un bruit sourd, et ce bruit, qui, le matin, semblait d'un si heureux augure, faisait maintenant tressaillir les plus hardis. Assis sur l'affût d'un de ses canons désormais muets, le prince de Nassau, comme le capitaine qui voit sombrer son navire, écrivait sur ses genoux les détails de cette sinistre journée. Plusieurs officiers l'entouraient, la plupart blessés, à terre, couverts de sang et se refusant au repos. D'Arçon, en chemise, échevelé, enveloppé d'une longue couverture de laine, était comme égaré. Il voyait ses rêves évanouis, sa gloire disparue, et, dans sa naïve grandeur, il se reprochait les victimes qui gisaient à ses pieds. »

Cependant tout n'était pas perdu, si Crillon avait donné l'ordre de secourir les prames, de les ramener hors du péril, pour les réparer et leur faire recommencer le lendemain une attaque mieux combinée. Mais l'esprit vindicatif de Moreno perdit tout. Cet espagnol s'était échappé de *la Pastora* pour persuader à Crillon que le projet de d'Arcon, projet détestable, était couronné d'un échec mérité, et qu'il fallait, pour ne point laisser les prames en trophées à l'Angleterre, donner l'ordre de les brûler. D'Arçon qui, à minuit, s'était échappé aussi de *la Tailla-Piedra* pour solliciter du secours, apprit, en arrivant au quartier-général, que cet ordre insensé avait été donné, et vit s'élever du milieu des flots les flammes qui anéantissaient ses dernières espérances. Le siége de Gibraltar ne présenta plus dès lors

rien de sérieux. D'Arçon obtint un ordre de rapatriement et rentra en France avec un louis dans sa poche.

Messieurs, vous apprécierez la valeur du tableau que le concurrent vient de mettre sous vos yeux : vous y admirerez le génie de d'Arçon, inventeur véritable des batteries flottantes cuirassées aujourd'hui mises en honneur, aux prises avec l'incapacité, la légèreté, la trahison même. D'Arçon fut grand dans le malheur. Le succès lui eût donné une gloire plus brillante peut-être, mais non plus pure ni plus réelle.

D'Arçon reprit ses travaux de topographie et de polémique militaire. Il publia, en 1785, pour sa justification, un gros volume intitulé : *Conseil de guerre privé sur l'événement de Gibraltar.*

Dans un discours prononcé devant l'Académie de Besançon, il développa les services que les pompes à vapeur étaient appelées à rendre dans la défense des places, particulièrement pour produire une irrigation artificielle des glacis, très-propre à s'opposer aux approches de l'assiégeant. Le capitaine du génie Flachon de la Jomarière proposait aussi de s'opposer au couronnement du chemin couvert au moyen de pompes à incendie. Il surgit de là, entre d'Arçon et Flachon de la Jomarière, une discussion qui fut couronnée par les expériences, favorables à tous les deux, qui eurent lieu au polygone de Strasbourg.

Un peu plus tard, de Besançon, où il se trouve en disponibilité, d'Arçon envoie aux magistrats de cette ville un mémoire sur les moyens de régulariser le cours du Rhin.

Le capitaine d'artillerie Choderlos de Laclos avait blâmé, dans une lettre publique, l'Académie française d'avoir choisi, en 1786, l'éloge de Vauban comme sujet du prix d'éloquence. D'Arçon, Carnot et un autre capitaine du génie voulurent le réfuter; mais le ministre de la guerre de Ségur arrêta la discussion en interdisant aux militaires de rien publier sans son autorisation préalable. Mais d'Arçon fit imprimer clandestinement, sans nom d'auteur, de libraire ni de lieu, une réponse à Laclos, où il défendit à la fois la gloire de Vauban et l'utilité des places fortes. Guibert entra de nouveau dans la lice : il avait proposé au conseil de guerre, créé en 1787, la suppression de 99 forteresses, et le ministère mit ce projet à l'étude. D'Arçon, Foissac-Latour, Carnot et cinq autres officiers du génie s'élevèrent vivement contre cette mesure. D'une manière générale, la nécessité des places fortes n'est pas contestable, mais l'utilité d'une multitude de petites forteresses peut se discuter encore : toutefois le moment était mal choisi pour procéder à ces démolitions. La révolution approchait et allait soulever contre la France une formidable coalition. La patrie avait besoin de ses forteresses et de ses ingénieurs.

D'Arçon fut un des premiers à la défendre. Nommé maréchal de camp, le 15 juillet 1791, et, quelques jours après, membre de la commission mixte de généraux de l'artillerie et du génie chargés de parcourir nos frontières et de proposer les moyens les plus propres à compléter leur défense, il inspecta avec le général de Rostaing le Jura et les Alpes. Il accompagna ensuite

Narbonne dans sa visite des frontières du Nord et rédigea le rapport que ce ministre lut à l'Assemblée nationale, le 11 janvier 1792. Enfin, c'est à d'Arçon que la ville de Besançon dut d'être mise en état de défense : il veilla lui-même à la bonne exécution des travaux et laissa, en partant pour l'armée, à ses concitoyens, une excellente instruction sur la conduite à tenir en cas de siége.

Tant de patriotique dévouement méritait bien d'être couronné d'ingratitude. Pendant qu'avec le général de Montesquiou il maintenait Genève dans la neutralité, il fut accusé par les révolutionnaires bisontins et condamné par le tribunal du district de Besançon pour avoir porté un nom noble, ce nom de d'Arçon, qu'il avait si bien glorifié. Un transfuge de la noblesse, le général prince de Hesse, le destitua. Il ne dut d'échapper à la proscription et à la mort qu'à l'impossibilité de le remplacer. A force de réclamations et d'instances, ce jugement inique fut cassé par le ministre de la justice Garat ; et, le 13 février 1793, sur la demande de Dumourier, le ministre Beurnouville fit réintégrer d'Arçon dans son grade et lui donna l'ordre de partir pour Anvers.

Il y trouva Dumourier songeant à brusquer l'invasion de la Hollande. Il fallait d'abord percer le triangle des trois places de Williamstadt, Breda et Berg-op-zoom. Berneron, avec l'avant-garde, dut se porter sur Williamstadt et réunir les moyens de passer le Biesbosch ; d'Arçon, à la tête de la division de droite, menaçait Breda, et Leclère, avec la division de gauche, Berg-op-zoom ; Dumourier se tint au centre avec la réserve. Les

menaces contre Breda, dont les moyens de défense surpassaient ceux de l'attaque, réussirent à force d'audace. D'Arçon employa les mêmes procédés d'intimidation avec succès à Gertruydenberg. Trois jours après la reddition de cette dernière place, il fut promu au grade de lieutenant-général.

Mais, au moment où il s'apprêtait à rendre des services plus grands encore, un rhumatisme universel vint le paralyser, le forcer de prendre un congé. Arrivé avec grande peine à Plombières pour y suivre un traitement, il reçut une mission dans le Porentruy, et bientôt l'ordre d'aller prendre le commandement du génie au siége de Toulon. Mais l'affaiblissement de sa santé ne lui permit pas d'entreprendre le voyage ; il ne put que rédiger un plan d'attaque. Ce plan fut suivi concurremment avec celui qu'avait présenté au comité de salut public le chef d'escadron Napoléon Bonaparte, commandant l'artillerie du siége.

D'Arçon dut enfin se résigner à prendre sa retraite, le 28 novembre 1793.

« D'Arçon, ajoute le concurrent, passa l'hiver à Paris, vivant très-retiré au milieu d'un petit cercle d'amis que la tourmente révolutionnaire dispersait peu à peu. Carnot venait d'être élu membre du comité de salut public : possesseur d'un pouvoir immense, son premier soin fut de régulariser les opérations de nos armées ; car jusqu'alors, l'absence d'une direction unique avait rendu souvent inutiles les victoires que nous assuraient l'enthousiasme populaire et le développement rapide de la nouvelle tactique fondée par l'école de Ménil-Durand. Il

avait servi sous les ordres de d'Arçon et admirait autant son génie qu'il respectait son noble caractère. Presque chaque jour il venait discuter dans son cabinet les plans de campagne qu'il envoyait ensuite aux généraux, et beaucoup des hardies conceptions qui lui valurent le beau nom d'*organisateur de la victoire*, sont l'œuvre de d'Arçon. »

Il faut préciser : quelles sont ces conceptions? On ne peut transporter ainsi à d'Arçon l'œuvre de Carnot sans preuves formelles. On ne doit pas se contenter de témoignages vagues et généraux; il faut présenter des faits. La famille de Carnot possède, dit-on, un mémoire de d'Arçon sur un projet de descente en Angleterre : voilà un fait; mais il a peu de rapport avec la réorganisation de nos armées. On s'appuie sur les mémoires de Mme de Vaudey, fille de d'Arçon : c'est un témoin récusable. On allègue une lettre du prince de Metternich, où il est dit que « d'Arçon était l'âme de toutes les opérations de l'ennemi : » c'est une appréciation générale n'indiquant rien de plus qu'une influence indirecte. Dire qu'un journal de Genève parla de cette collaboration et que, l'article étant tombé sous les yeux de Carnot, celui-ci en conserva toujours depuis un certain ressentiment contre d'Arçon; c'est faire au caractère de Carnot une injure que je n'accepterai pas légèrement pour lui. Il n'est pas un homme public dont la gloire résistât à une critique de ce genre : l'homme public consulte toujours pour toute mesure importante, ses amis, les hommes compétents : les mémoires particuliers ne manquent pas dès lors pour lui disputer le mérite de ses détermina-

tions. L'histoire ne peut juger ainsi. Que Carnot ait eu l'heureuse fortune d'obtenir les conseils de d'Arçon, c'est un fait que j'admets et qui honore l'un et l'autre : mais que les *actes publics*, qui valurent à Carnot le titre d'*organisateur de la victoire*, soient pour cela, même en partie, l'*œuvre de d'Arçon*, c'est un jugement que les témoignages insuffisants apportés par le concurrent ne décideront pas la sévère histoire à ratifier.

D'Arçon se retira à Voray, dans la Haute-Saône; mais comme on ne lui payait point les termes de sa pension, il fut obligé de revenir à Paris, en octobre 1794, pour coopérer aux travaux du comité des fortifications moyennant une indemnité annuelle de 500 livres en assignats, valant 125 francs en numéraire. Il ouvrit alors le cours de fortification de l'Ecole polytechnique, auquel il consacra douze séances. N'est-ce pas bien touchant de voir cet illustre général, vieux et infirme, se faisant professeur, au milieu d'une jeunesse attentive aux leçons de son génie et de son expérience? Les cahiers de d'Arçon furent imprimés aux frais de l'Etat, qui en envoya un grand nombre d'exemplaires dans toutes les places.

Cette vie fut remplie jusqu'à la fin. Une mission en Piémont vint interrompre, en 1796, les études politiques et militaires auxquelles d'Arçon se livrait depuis le mois de mars 1795 dans sa retraite de Voray. Le Directoire le rappela et le nomma membre du bureau militaire. Il ne put s'y tenir longtemps et rentra de nouveau à Voray au mois d'août 1799.

Quelque temps après se fit le coup d'Etat du 18 brumaire. Le premier consul, qui cherchait à donner du

lustre à son gouvernement en ralliant autour de lui toutes les grandeurs, fit venir d'Arçon et le présenta comme candidat au Sénat. Le Tribunat et le Corps législatif le proposèrent également chacun de leur côté. « Cette unanimité dont on ne trouve pas d'autre exemple, ajoute le concurrent, fut le plus beau mais le dernier hommage rendu à son génie ; car trois mois après (le 1er juillet 1800), d'Arçon mourait, à peine âgé de 67 ans, d'une invasion de la bile dans le sang, occasionnée par ses travaux excessifs. » Après de magnifiques obsèques à Saint-Roch, il fut enseveli dans sa terre de Louveciennes.

Voilà ce que fut d'Arçon, ingénieur et homme de guerre. Pour achever son portrait, il nous reste à ajouter quelques traits qui dessineront plus vigoureusement en lui l'homme de bien et le grand citoyen.

La révolution fut comme un creuset où s'éprouvèrent les grandes âmes. D'Arçon sortit pur et intact de cette épreuve. Lorsque, pour remédier aux abus de pouvoir des intendants, Louis XVI voulut confier aux provinces une partie de leur administration intérieure et convoquer les Etats, en Franche-Comté comme partout ailleurs, les divers ordres ne purent s'entendre. Le tiers réclamait une chambre unique où le nombre de voix serait proportionné au nombre d'individus représentés. La noblesse et le clergé voulaient que les trois ordres fussent constitués en chambres séparées, mais le roi trancha la discussion en faveur du tiers. Alors les deux premiers ordres protestèrent, à l'exception de vingt-deux membres plus modérés qui, par une délibération à part, adhé-

rèrent aux ordres du roi. Le parlement de Besançon cassa cette délibération des dissidents; mais le peuple prit leur parti, le mouvement populaire fut mal réprimé, et les vingt-deux gentilshommes, qui s'étaient déclarés pour l'abolition des priviléges, furent proclamés *citoyens d'honneur de Besançon.*

Le colonel d'Arçon, nouvellement nommé commandant en second de la garde nationale de cette ville, était du nombre de ces gentilshommes libéraux. Cela entrait dans son caractère enclin aux réformes et aux nouveautés. Mais ne croyez pas qu'il se laissât entraîner jusqu'aux criminelles exagérations de la révolution. « Il avait cru, dit le concurrent, à propos des entrevues de Carnot et de d'Arçon, à la possibilité d'une réforme pacifique et l'avait désirée avec ardeur. Les crimes du nouveau pouvoir le désillusionnèrent; il ne voulut plus servir, et il fallait qu'il s'agît du sang de nos soldats et de l'intégrité de notre patrie pour qu'il se décidât à aider encore de ses conseils une cause qu'il détestait. Mais vif, emporté, incapable de transiger avec sa conscience, il ne craignait point d'accabler Carnot de reproches sur ses opinions politiques, et quelquefois il vit le conventionnel quitter son cabinet après des altercations tellement vives qu'il était persuadé que deux heures après on viendrait l'arrêter. » Hâtons-nous d'ajouter qu'au contraire, lors de la promulgation de la loi du 27 germinal (16 avril 1794) contre les ex-nobles, Carnot sauva d'Arçon de la proscription.

L'âme franc-comtoise de ce dernier ne transigea pas davantage avec les bassesses du Directoire. « Un jour il

se rendait chez Barras avec sa fille. M. de Talleyrand, Mme de Staël, Bernadotte, une foule de généraux remplissaient les salons, mais le directeur n'y était pas. On leur dit qu'il venait de passer dans son cabinet avec Mme Tallien. Une heure après, on les vit rentrer ensemble; un des bras de Barras était passé autour de la taille de Mme Tallien et ils s'avancèrent ainsi jusqu'au milieu de l'appartement. D'Arçon fut tellement choqué de cet oubli de toutes les convenances que sur le champ et sans saluer le directeur, il sortit avec Mme de Vaudey en la priant de ne jamais retourner dans un monde pareil. »

Résumons enfin ce portrait du Vauban franc-comtois. « D'Arçon était d'une taille moyenne, dit Girod-Chantrans (1), bien proportionné et d'une physionomie agréable. La vivacité de son esprit pétillait dans ses regards, et sa conversation, alternativement enjouée et sérieuse, était toujours très-animée. Bon mari, bon père, bon ami, l'on trouverait difficilement un homme plus serviable; et ses camarades le savaient si bien, qu'au lieu de jalouser le crédit que lui donnait sa réputation, ils semblaient se partager son avancement.

» Passionné pour la gloire, continue notre concurrent, il ne la chercha jamais que par le dévouement et le travail : sa vie n'offre pas une tache... Doué d'un esprit profond, d'une imagination ardente et d'un cœur généreux, il se consacra tout entier à un art dont le but est de faire servir les progrès de la

(1) Girod-Chantrans; *Notice sur d'Arçon*; Besançon, an IX.

science et de l'industrie humaine, à rendre moins sanglant le fléau de la guerre et à protéger les peuples paisibles contre l'agression d'un voisin ambitieux.

» Cet art, il sut l'étudier à la fois en philosophe et en praticien ; et pendant que, d'un côté, il en montrait l'influence sur les plus hautes questions d'économie sociale et politique, de l'autre il s'attachait à en perfectionner les détails. Ses cartes et ses mémoires topographiques sont des chefs-d'œuvre ; les pièces de fortification qui portent son nom sont l'un des premiers et des meilleurs types de ces sortes d'ouvrages. Les batteries flottantes ont opéré une véritable révolution dans la guerre maritime...

» Sa carrière militaire fut des plus glorieuses. Les siéges de Breda et de Gertruydenberg offrent des exemples d'audace et d'habileté uniques dans l'histoire de la guerre.

» Dans ses ouvrages didactiques, la profondeur des idées qu'il expose, les nuances délicates qu'il sait y introduire, quelques néologismes que nécessite la pauvreté de la langue technique et aussi des incorrections et des formes surannées de langage, le rendent souvent, au premier abord, obscur et fatigant à lire. Mais bientôt ce puissant génie vous étreint, vous élève à sa hauteur et ouvre devant votre esprit charmé des horizons inconnus.

» Dans la polémique, il séduit dès la première ligne : fin, caustique, railleur, il découvre, comme par intuition, le défaut de la cuirasse de son adversaire et le transperce d'une pointe vive et acérée. Bientôt sa con-

viction passe dans l'esprit du lecteur ; on s'enthousiasme pour les idées qu'il défend, et, tout entier sous le charme de sa parole, on ne remarque même plus le peu de ménagements qu'il garde parfois pour les opinions qu'il combat (1). »

(1) Ouvrages de d'Arçon : — *Mémoire sur la place de Sedan* (manuscrit de la bibliothèque de Besançon et archives du dépôt des fortifications, article 15). — *Relation du 1er siége de Cassel* (man. de la bibl. de Besançon et arch. du dépôt, man. reliés). — *Réponse du chevalier d'Arçon à un mémoire de M. de Boisforêt* (man. du dépôt des fortif., art. 20). — *Lettre d'un ingénieur à ses amis ;* Paris, Amsterdam, 1768 (anonyme), in-12. — *Réflexions d'un ingénieur en réponse à un tacticien ;* Paris et Amsterdam, 1773, in-12. — *Mémoire sur l'Ile-de-France :* Exposé des preuves discutées dans le comité ordonné par le roi, 1774 (dépôt des fortif., man. reliés). — *Correspondance sur l'art de la guerre entre un colonel de dragons et un capitaine d'infanterie ;* Bouillon et Besançon, 1774, in-8. — *Réflexions sur la lettre à un ami par l'auteur de la correspondance sur l'art de la guerre*, 1775. — *Défense d'un système de guerre nationale* ou analyse raisonnée d'un ouvrage intitulé : *Réfutation complète du système de M. D.* Paris, 1778, in-8 ; Paris et Amsterdam, 1779, in-8. — *Mémoire présenté au comte de Saint-Germain* (man. de la bibl. de Besançon). — *De la force militaire considérée dans ses rapports conservateurs ;* Strasbourg, 1789, 2 part. in 8. — *Discours à l'Académie de Besançon sur les rapports de la guerre avec les sciences et les arts* (18 juin 1779). — *Description historique et topographique de la montagne, de la ville et des fortifications de Gibraltar, avec un détail de la baie et du dehors, et aussi des endroits qui peuvent contribuer à l'attaque et à la défense de cette place ;* Paris, 1782. — *Conseil de guerre privé sur l'événement de Gibraltar.* — *Mémoire sur l'emploi des pompes à feu dans la défense des places* (man., dépôt des fortif., art. 20). — *Considérations sur l'influence du génie de Vauban dans la balance des forces de l'Etat.* — *Considérations militaires et patriotiques sur la réforme projetée d'un grand nombre de places de guerre ou examen raisonné des motifs vrais ou supposés allégués par M. de G. pour diminuer le nombre de nos forteresses et la force de la plupart de celles qu'il se propose de nous laisser ;* Metz, septembre 1788. — *Observations sur les fragments de mémoire attribués au maréchal de Vauban au sujet de la question des places fortes ;* Landrecies, 30 juin 1789. — *Réponses aux mémoires*

Je m'arrête. Pour mieux connaître d'Arçon, il faut lire le mémoire du concurrent. On y reconnaît dès les premières pages que l'auteur est un ingénieur militaire, et ce que je dis là est à la fois un éloge et une critique. C'est un éloge, car cela signifie que la vie et les œuvres militaires de d'Arçon ont été étudiées et jugées par un homme compétent. Le mémoire est une étude com-

de M. de Montalembert publiés en 1790 sur la fortification perpendiculaire, la composition des casemates inexpugnables, la multiplication illimitée des bouches à feu, le projet d'enceindre le royaume par des lignes imprenables et autres idées d'une apparence très-importante, pour servir d'apologie aux principes observés dans le corps royal du génie; Paris, 1790, in-8. — *Suite de réponses du colonel d'Arçon pour expliquer les répliques de M. de Montalembert*; Paris, 1790, in-8. — *Des fortifications et des relations générales de la guerre de siége, pour servir de réponse au dernier ouvrage de Marc-René Montalembert, par le citoyen Michaud, inspecteur des fortifications*; Paris, an II, in-8. — *Observations sur les routes situées dans le département des Hautes-Alpes par les généraux Rostaing et d'Arçon. Mémoire sur la vallée de Barcelonnette et ses dépendances, par les mêmes. Mémoire sur les places fortes du comté de Nice, par d'Arçon. Mémoire sur les dispositions générales des places de guerre qui peuvent convenir aux circonstances actuelles, par d'Arçon. Plan général de défense des frontières orientales du royaume depuis l'embouchure du Var jusqu'au département du Haut-Rhin, par d'Arçon* (archives du dépôt des fortif., man., frontières). — *Observations sur l'attaque de Genève*, 13 octobre 1792 (arch. du dépôt des fortif., art. 15). — *Adresse du maréchal de camp d'Arçon à ses concitoyens du département du Doubs.* — *Mémoire sur les moyens à employer en fortification pour assurer l'indépendance de la Savoie* (arch. du dépôt des fortif., man., frontières). — *Mémoire sur les moyens de conserver l'indépendance du pays de Porentruy* (dépôt des fortif., frontières). — *Notes pour le ministre de la guerre sur l'entreprise de Toulon*, 26 octobre 1793. — *Observations sur un compte-rendu du général Carteaux relatives à Toulon*, 27 octobre 1793. — *Dispositions relatives au siége de Toulon*, 31 octobre 1793 (dépôt des fort., art. 15).—*Considérations militaires et politiques*; impr. de la république, an III, in-8. (V. le Mém. du concurrent.)

plète du sujet. J'ai parlé de critique, et vraiment c'est plutôt pour obéir à l'usage.

..... Ubi plura nitent non ego paucis
Offendar maculis.....

J'ai voulu seulement dire que, si l'on devine si facilement l'ingénieur, c'est que la personnalité de l'auteur s'y dessine fortement, soit qu'il expose avec trop de complaisance ses idées personnelles, soit qu'il développe des théories ou des discussions non étrangères au sujet sans doute, mais qui gagneraient à être plus serrées. L'auteur s'est en quelque sorte identifié avec la manière de d'Arçon; il s'est animé de son esprit de critique et de novation singulièrement doublé d'une résistance opiniâtre à toute attaque contre le corps du génie. En un mot, et cela sera bien excusable à vos yeux, notre auteur porte des marques telles que s'il n'est pas lui-même Franc-Comtois, il est bien digne de l'être.

Voilà pour le fond. La forme n'est pas indifférente dans un concours d'éloquence : j'ai cité un assez grand nombre de passages du mémoire pour que vous soyez, sous ce rapport, édifiés et satisfaits. Le style en est simple, clair, un peu sententieux par endroits, mais tout a fait formé. Souvent il s'anime, s'élève et atteint le ton de l'éloquence.

Pour ces motifs, Messieurs, votre commission a jugé très-digne du prix le mémoire que je viens d'analyser et qui porte l'épigraphe suivante :

« Qu'ils sachent enfin que cet art de détruire qui

» épouvante si fort leur philantropie, n'est au fond que » la science de résister à la destruction, le talent de » dérouter les destructeurs, l'effort du génie qui veut » atteindre à la perfection de l'art de conserver. » (D'Arçon, *Considérations politiques et militaires.*)

M. le président ayant ouvert le billet joint à l'ouvrage couronné, proclame comme auteur de l'étude sur le général d'Arçon, qui a mérité le prix, M. Albert de Rochas D'Aiglun, capitaine du génie, aux Rousses (Jura).

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS DE POÉSIE

Par M. le vicomte CHIFLET

MESSIEURS,

Neuf poëmes ont été envoyés à l'Académie et soumis à l'appréciation de votre commission.

Ne nous enorgueillissons point trop de ce plantureux concours ; j'ai dit neuf poëmes, je n'ai point dit neuf poëtes. Mon devoir de rapporteur est de vous en faire juges par un impartial compte-rendu.

Parmi ces neuf productions, l'une a pour titre : *Inauguration de la statue du général Cler à Salins ;* l'autre : *Naissance, consécration et jeunesse du capitaine Lacuzon.*

La première est d'une telle faiblesse que votre commission n'a point éprouvé un seul instant d'hésitation. La seconde est peut-être plus déplorablement faible encore, mais elle a la chance d'un défaut de forme qui suffit à la faire exclure ; elle est signée à découvert par son auteur. Et je ne ferai pas comme certain général pétri d'esprit et de malice, que presque tous nous avons

connu, et qui, recevant un jour sur la place de l'Etat-Major, qu'il habitait, la visite de l'un de ces pauvres solliciteurs vulgairement connus sous le nom de candidats électoraux, lui dit : Monsieur, je ne voterai pas pour vous parce que vos antécédents ne m'édifient point assez sur vos convictions ; parce que vous n'avez pas toujours fait preuve de cette indépendance de caractère qui, selon moi, est indispensable à l'homme politique ; parce qu'en telle et telle circonstance vous vous êtes montré hostile aux choses que j'aime et respecte ; parce que..... parce que..... parce que..... Il lui en dit ainsi pendant un bon quart d'heure ; enfin, Monsieur, je ne voterai pas pour vous parce que je ne suis pas électeur..... Eh ! Monsieur, s'écria le malheureux patient, vous eussiez bien pu me dire ceci tout d'abord et m'épargner le reste !.... Eh bien, moi, Messieurs, j'épargnerai *le reste* à l'auteur du *Lacuzon* et me contenterai de lui dire : Monsieur, vous êtes hors concours parce que vous avez signé votre œuvre.

Du mauvais passons au médiocre, et, de ce qui n'a droit qu'au silence et au blâme, passons à des œuvres qui méritent plus ou moins la critique, les éloges et les encouragements.

Voici d'abord douze cents vers sur *le château* et les seigneurs *de Ray*. Cette composition n'a pas, comme la précédente, de grossières fautes de prosodie ; on y trouve même un certain nombre de vers faciles et coulants ; mais l'ensemble est long, lent, lourd et diffus. Douze cents vers ! c'est qu'il faudrait être tout bonnement un grand poëte pour rendre une pareille œuvre suppor-

table, et, tel écrirait une jolie romance qui ne ferait qu'un insoutenable opéra de cinq actes.

Un petit poëme intitulé *le Chanvre* ne manque pas de certaines qualités. Le chanvre se teille et se file, tableau de vieille conteuse et de jeune fileuse blonde ; le chanvre devient toile, tableau du tisserand à son métier ; la toile remplit le buffet du ménage, c'est un trousseau qui se prépare, c'est la blonde fileuse qui va devenir jeune femme, puis jeune mère et le chanvre toujours se retrouve, voici les langes du blanc berceau. Mais, le frère de la blonde fileuse, Franz est parti le sac au dos, soldat, il s'en va à la guerre ; sur le vaisseau d'Afrique ou de Crimée, la tempête survient et va l'engloutir, sa main crispée trouve un câble sauveur, le chanvre encore ; la mer domptée, autre ennemi, les balles sifflent autour de Franz, une l'atteint ; le voilà dans la grande salle :

Un visage inconnu sourit à son côté :
Ce regard maternel, cette voix virginale,
C'est l'ange d'ici-bas, la sœur de charité !

Elle effile un lambeau de toile qu'elle pose
Sur ton sein déchiré, lave le sang impur,
Te parle, t'affermit et puis, fait une pause
Pour contempler le Christ qu'un clou fixe au vieux mur.

Et toi que sa douceur dans ta souffrance égaie
Pensais-tu retrouver sur un lit d'hôpital
Dans les brins de charpie étendus sur ta plaie
Le chanvre qui mûrit près du foyer natal ?

Franz revient au pays, il accourt pour embrasser sa vieille mère..... Hélas ! la vieille mère ! elle gît sur sa

couche, enveloppée dans un blanc suaire..... le chanvre encore ! Le chanvre

Accompagne comme un bon ange
L'homme, enfant rose ou pâle aïeul,
Aujourd'hui lui donnant un lange,
Demain lui donnant un linceul.

Ce petit poëme n'est certes pas un chef-d'œuvre, il est parfois obscur et décousu ; à l'auteur pourtant nous dirons : bon courage ! du travail et vous arriverez. Pour cette fois d'ailleurs, cette pièce ne peut concourir, ne remplissant pas l'une des conditions du programme qui veut que le sujet choisi ait un rapport spécial à la Franche-Comté ; or, il s'agit ici d'un chanvre exotique et probablement alsacien si nous en croyons le nom de Franz. Nous avons cru néanmoins pouvoir nous permettre une courte citation et donner à l'auteur les éloges et les encouragements mérités.

Une cinquième pièce de vers a pour titre : *La comtesse de Saint-Amour*, et, cette fois, nous voilà bien en Franche-Comté :

Sexe charmant et né pour plaire
Chanté jadis par Legouvé,
Astre dont le rayon éclaire
L'horizon du foyer privé ;
Délaissant le pipeau rustique,
A toi mes hymnes et mes chants ;
Je chante une femme héroïque
Fleur éclose au sein de nos champs.

Reines qui portez les couronnes
Des grâces et de la beauté,
Sans remonter aux amazones,
Aux vierges de l'antiquité,

Ce pays aux vertes collines
Ferait pâlir, l'histoire en main,
Devant sa liste d'héroïnes
L'autre moitié du genre humain.

Nous dont la force est le partage,
Messieurs, ne nous en vantons plus
Les femmes ont notre courage,
Et, nous n'avons pas leurs vertus.

Ce début est vraiment très-joli. Mais, voici venir devant Saint-Amour avec des airs conquérants les Français de Longueville et ne voilà-t-il pas que la comtesse et ses Comtois s'avisent de vouloir défendre leurs murailles et se mettent tout simplement à y faire des prodiges de valeur. Hélas! Le poëte, il le faut confesser, ne fait pas lui des prodiges de poésie, et, charmant dans son début, il s'essouffle à sonner de la trompette héroïque. Du reste, deux de ses vers en font très-bonnement l'aveu :

Non, ma muse s'effraie aux éclats de l'épée
Et son vol ne saurait atteindre à l'épopée.

Eh bien donc, Monsieur, revenez-nous bientôt, mais avec de ces jolis vers faciles et légers dans lesquels vous nous faites pressentir un vrai talent.

Et maintenant, voici une ode. Elle a pour titre : *Deux soldats du Christ*. Vous connaissez tous, Messieurs, tous vous avez admiré ce brillant panégyrique de nos vieux comtes, dont il y a peu de mois, s'enrichissaient les échos de notre cathédrale; là, deux grands défenseurs de l'Eglise, le comte Guillaume de Bourgogne et le général Lamoricière reçurent en un magnifique langage

les louanges qui leur sont si bien dues. Ce sujet était bien fait pour enthousiasmer le poëte, et les trois cents vers de l'ode dont nous avons à parler s'en sont en effet inspirés.

Mais, soutenir aussi longtemps le ton lyrique est tout ce qu'il y a de plus difficile au monde, et les maîtres du lyrisme français se sont tous tenus dans des limites beaucoup plus étroites. Citons quelques belles strophes.

La puissance temporelle des papes est fondée par Pépin et Charlemagne :

Le Pape est roi, l'Eglise à Rome a pris racines :
Le monde est son empire et la France son bras.
Ce bras armé d'un glaive, autour des sept collines
Trace un cercle sacré qu'on ne franchira pas!
Sur ce naissant pouvoir se déchaîne l'orage :
Alors Dieu, de l'insulte invisible témoin,
Dit, comme aux flots émus : mourez sur ce rivage ;
Votre orgueil n'ira pas plus loin!

Suit l'éloge du comte Guillaume de Bourgogne qui nous conduit jusqu'à la seconde moitié du poëme. Ici apparaît le nom de Lamoricière :

Rien ne peut arrêter sa magnanime audace :
Sur l'Atlas, au Maroc, aux champs d'Isly, partout
La victoire lui jette un laurier quand il passe!
Renversant à la fois soldats et marabout,
Le voilà sur le haut des murs de Constantine,
Aventureux, hardi, superbe de valeur,
Il triomphe!... Voyez le croissant qui s'incline
Devant notre drapeau vainqueur!

Tout cède : il a soufflé son courage à ses braves :
Il amène à ses pieds l'Emir épouvanté.
L'Algérie est à nous! Il la laisse aux zouaves,
De ce vaillant héros digne postérité.

. . . . . .

Mais vous le réservez, Seigneur, pour votre cause :
Voici contre l'Eglise un nouveau roi Lombard;
Voici vingt légions que sa fureur oppose
Au front serein, aux bras désarmés d'un vieillard.

. . . . . .

Comté, quand du Pontife eut retenti la plainte,
Tu sus, comme autrefois peupler ses bataillons;
Et l'on vit de ton aire aux pieds de la croix sainte
S'envoler de nombreux aiglons.

. . . . . .

Lamoricière est prêt, plein de courage il vole
Tenter avec ses preux un héroïque effort;
Un labarum divin, majestueux symbole,
Les guide au champ funeste où les attend la mort.
Qu'ils sont beaux ces croisés sous leurs saintes armures!
Contre un flot de tyrans, ils marchent sans pâlir;
Un généreux serment sort de leurs bouches pures :
Sachons vaincre ou sachons mourir!

Ils s'avancent, plus grands que la phalange antique
Au courroux de Xerxès holocauste immortel;
Car ils se sont nourris du sacré viatique
Qui donne une aile au cœur pour s'envoler au ciel!
Qu'il vienne l'ennemi!... Le voilà qui s'avance...
O honte! il est vainqueur... Soldats, sachez mourir!
La défaite est la gloire alors que la vaillance
Porte la palme du martyr!

. . . . . .

Voilà certes de très-beaux vers, des strophes incontestablement très-poétiques; mais l'œuvre, dans son ensemble, reste à un certain niveau d'infériorité. Il est évident cependant que nous montons, et que cette œuvre est la plus haut placée parmi celles dont nous avons rendu compte. Car, Messieurs, il y a deux choses dans la poésie; il y a l'idée et il y a la forme; or, nous ne sommes point, que je sache, juges de la forme seule-

ment, ce serait singulièrement amoindrir notre rôle; nous sommes aussi appréciateurs de l'idée, et ici, l'idée est belle et grande et ne mérite que nos éloges; c'est la forme qui partout n'y répond pas suffisamment.

Restent trois petits poëmes auxquels nous n'avons guère à donner que des éloges. Voyons d'abord deux pièces probablement du même auteur, car, écrites de la même main, elles ne portent qu'un seul et même billet cacheté et semblent inspirées par le même genre de talent. L'une *Les bords du Doubs* a de charmants passages. Disons tout d'abord à l'auteur que son épigraphe nous plaît : *Aidez-moi*. C'est modeste; cela dénote l'envie de bien faire, cela prouve ordinairement que déjà l'on a bien fait. La pièce a près de trois cents vers; ne pouvant tout citer, nous allons choisir :

Que le Rhin est superbe avec ses bords sauvages
Couronnés de manoirs,
Ses vignes, ses rochers où planent les orages
Et les grands aigles noirs.

Gracieuse est la Seine en ses rives agrestes
Aux ombrages si doux :
Mais, je connais des bords plus beaux et plus modestes,
Ce sont les bords du Doubs.

Du Doubs, fleuve béni!... L'émeraude est moins pure
Que le cristal changeant
De sa vague effleurant la flottante ramure
Des longs saules d'argent.

. . . . . .

Le ciel charma son cours des plus beaux paysages,
Des plus nobles cités;
Et du Céphise antique autrefois les bocages
Etaient moins enchantés!

Que j'aime de ses bords les fraîches harmonies!
C'est des mouvants roseaux
Le frémissement, c'est dans les îles fleuries
Le chœur de mille oiseaux.

C'est le chant du pêcheur qui des vagues retire
Ses filets ruisselants;
Tel un luth aérien, c'est le vent qui soupire
Dans les arbres tremblants.

C'est le bruit des moulins et des fougueux barrages,
Ou le naïf refrain
Des mariniers hâlés; c'est, montant des villages
Quelqu'angelus lointain.

. . . . . .

Au flanc du mont Rixon une grotte profonde
S'ouvre comme une conque au fond des bois épais;
En gerbes de cristaux de son sein jaillit l'onde;
Du Doubs c'est le palais.

Oui, cet humble ruisseau qui murmure limpide
Et qui, par un chevreuil d'un bond serait sauté,
Va bientôt devenir le Doubs fier et splendide,
Trésor de la Comté.

. . . . . .

Un calme solennel plane sur ces rivages :
On n'entend que des pins le sonore frisson;
Que le cor des chasseurs et, des ramiers sauvages
La plaintive chanson.

De la brume levant le diaphane voile
Un rayon du matin montre à l'œil enchanté
Le lac bleu de Saint-Point par le rêveur Dévoile
Avec amour chanté.

Et regardez au loin veillant sur les vallées
Dans les rocs suspendu comme un nid de hiboux
Ce vieux manoir aux tours grises et crénelées;
C'est le château de Joux!

A ce nom le passé lugubre se retrace,
Que vous dûtes souffrir en ce morne tombeau,
Aigles emprisonnés sous ces voûtes de glace,
Toussaint et Mirabeau !

Mais, d'un pâtre égaré dans les rocs de la Cluse
Entendez-vous les chants par l'écho répétés?
Cette ballade, c'est celle de la recluse;
Qu'elle est triste ! Ecoutez :

Il était châtelaine
Du joli nom d'Hélène,
Châtelaine aux yeux doux :
Mais, triste destinée !
La jeune infortunée
Devint dame de Joux !.....

Des semaines entières
Au fond des sapinières
Sire de Joux chassait;
Et la dame seulette
Ainsi qu'une fleurette
En la tour languissait.

Brûlant d'amour fidèle
Un jour sous sa tourelle
Le beau page Loïs
D'une tendre ballade
Vint lui donner l'aubade,
Pour charmer ses ennuis.

Loïs aimait Hélène;
La pauvre châtelaine
Partagea ses amours.....
Et le sire à la chasse,
Des loups suivant la trace,
Courait, courait toujours !.....

Mais un soir qu'à la belle
Une flamme éternelle

Le beau page jurait.....
Grand Dieu! soudain le sire
Avec un sombre rire
Devant eux apparaît!.....

La dame confondue,
De terreur éperdue
Regarde en frémissant
Le gentil petit page
Au tendre et doux langage
Qui tombe dans son sang!

Mais, point n'est assouvie
Du seigneur la furie;
Il sonne à pleins poumons
De sa trompe vibrante
Dont la voix éclatante
Réveille au loin les monts.

Varlets! dit-il, qu'on creuse
Vite une cave affreuse
Sous le sombre rocher.
Ici toute la vie
Loin des galants, ma mie,
Je saurai vous cacher.

La pauvre prisonnière
Nuit et jour en prière
Sous les murs suintants,
En sa tombe, vivante,
Le cœur plein d'épouvante
Demeura dix-sept ans!

. . . . . .
. . . . . .

L'auteur continue à suivre le Doubs dans son cours; le temps nous manque pour l'accompagner jusqu'au bout dans ce voyage poétique où nous trouverions pourtant encore de jolis passages à citer. Un simple

conseil à l'auteur : se tenir en garde contre les inversions un peu forcées.

Les Dames du Jura, ballade fantastique, toute gracieuse féerie, revêtue de la vraie couleur de ces sortes de productions, avec un œil de romantisme (mais à qui le romantisme siérait-il si ce n'est à la muse de la légende?) méritent d'être citées :

. . . . . .
. . . . . .
Et vous Séquanio, dit la belle marquise,
De votre vieux Jura dites-nous donc aussi
Un de ces contes bleus dont je suis tant éprise.
— Je le veux bien, madame, écoutez, le voici :

C'était par une nuit comme celles chantées
Par Alfred de Musset; des soirs fleurs argentées
Les étoiles du ciel pailletaient le manteau :
Je m'en allais rêveur, d'amour l'âme saisie,
Enivré de parfums et fou de poésie
Sous les saules de Vère au magique ruisseau.

Autour de moi, partout des murmures étranges
S'élevaient aussi purs que le concert des anges;
C'étaient des peupliers l'harmonieux frisson,
Les fanfares des cors par l'espace voilées,
Ou bien des rossignols les roulades perlées,
Et de l'Ain bruissant la lointaine chanson.

Le zéphyre imprégné de l'arôme sauvage
Des églantiers des bois, des menthes du rivage,
Soupirait comme un luth à travers les roseaux,
Tandis qu'à l'horizon la lune toute ronde
Se levait lentement et d'une lueur blonde
Couvrait la mousse humide et l'écume des eaux.

Tout près de moi soudain, en gerbes d'harmonie
Jaillit de la saulaie un chœur de jeunes voix :
C'étaient des chants remplis de douceur infinie.
Arrivaient-ils des cieux, des vagues ou des bois?.....

D'une tremblante main, je soulevai les branches;
Alors, je vis, Madame, éblouissant tableau,
D'ondines, de péris et de naïades blanches
S'ébattre un fol essaim dans le cristal de l'eau.

D'Arlay je reconnus les châtelaines blondes,
Les dames d'Oliferne aux perfides amours,
Et de Château-Châlon les nonnes vagabondes,
Maudites du ciel, mais ravissantes toujours!.....

Les unes ressemblaient à ces vierges charmantes
Irradiant sur l'or des vieux missels chrétiens;
Les autres, le sein nu, rappelaient les bacchantes
Des mystères païens.

Celles-ci de roseaux et de saules coiffées
Battaient l'eau de leurs pieds par la fraîcheur rougis;
Celles-là pour couronne, avaient, coquettes fées,
De bleus myosotis.

Sur leur cou, pur paros, sur leur gorge d'albâtre
L'onde en saphirs roulait; d'un rayon vaporeux
La lune caressait l'or changeant et verdâtre
L'or de leurs blonds cheveux.

Du joli val d'Amour la douce châtelaine
Alice de Chissey brillait parmi ses sœurs
Comme une rose luit, fraîche et suave reine
Au sein des autres fleurs.

Et, tout en contemplant cette nocturne fête
En écoutant ces chants ardents, mélodieux,
Je me croyais perdu dans le ciel du prophète
Ou dans les verts jardins des sultans radieux.

Tout à coup, surprise indicible
Voilà qu'un orchestre invisible
Egrène une valse dans l'air,
Plus délicieuse que celle
De Giselle,
Ou de l'*ombre* de Meyerbeer!

Et les adorables baigneuses
S'élancent des eaux écumeuses

L'œil en feu, le sein agité;
Par groupes elles s'entrelacent,
Valsent, passent,
Haletantes de volupté.

. . . . . .

Alors devant mes yeux, Madame,
Passa comme un rayon de flamme,
Et, pris d'un vertige inouï,
Tel qu'une phalène, en leur ronde
Furibonde
Je m'élançai tout ébloui.

Mais, horribles métamorphoses!
Les ondines blanches et roses
En goules se changent soudain
Et sur moi s'acharnent, pareilles
Aux abeilles
Dont on a dévasté l'essaim!

Comme les sifflements d'un formidable orage,
Eclatent leurs accents de courroux et de rage.
Assailli, je tombai, pantelant, terrassé;
Leurs ongles furieux à mon front s'accrochèrent
Et, pâmé de terreur, les goules m'emportèrent
Comme une feuille sèche en leur braule insensé.

Lorsqu'à moi je revins, j'étais couché dans l'herbe;
L'aube resplendissait rougissante et superbe;
A mes pieds un ruisseau précipitait ses flots.
Encor tout alourdi, je m'assis sur la grève;
La tête dans mes mains, je repassais mon rêve,
Quand une voix, tout bas, me murmura ces mots :

Comme les papillons s'élancent aux lumières;
Ainsi que l'oiseau court au miroir irisé,
Bien souvent le génie aux flammes des chimères
Brûle ses ailes d'or et retombe brisé.

. . . . . .

Enfin, la dernière pièce a pour titre : *Comment un maréchal de France se fit le courrier de ma mère*, et

pour épigraphe : *Domestica facta;* anecdote familière contée avec gaieté, simplicité, cœur et esprit. L'auteur nous raconte qu'il est né à Chantilly où sa mère fabriquait de la blonde. Je passe un certain nombre de vers sur la blonde, jolis et légers comme les flots de cette blonde elle-même dont il nous parle avec l'amour d'un enfant pour son berceau, et j'arrive à l'historiette :

De quel éclat brillaient ces nuages soyeux
Qui de mon Chantilly s'envolaient en tous lieux,
En Espagne, au Brésil, partout où la richesse
Se plaît à pomponner une jeune duchesse ;
Au Louvre pour les bals; au faubourg Saint-Germain,
Pour l'hôtel flamboyant d'un fastueux hymen.,...
Est-il plus sûrs filets que les filets de soie?

Mais de quel doux espoir, de quel accès de joie,
Egoïsme d'enfant, tout mon cœur était pris
Lorsque modestement casée en la rotonde,
Ma mère m'embrassait et partait vers Paris
Pour vendre au poids de l'or quelques onces de blonde.
J'en fais ici l'aveu : si j'étais tour à tour
Joyeux de son départ, joyeux de son retour,
C'est que, voyez-vous bien, en mère magnanime,
Ma mère sur ses gains m'accordait une prime :
Plus tard ce fut un livre, ou Perrault ou Berquin,
Mais alors j'aimais mieux un sabre, un arlequin.
Pourtant, de ce qui fait la véritable gloire
J'étais intelligent. Preuve : jusqu'à ce jour,
Un récit que ma mère un soir fit au retour
Resta profondément gravé dans ma mémoire,
Bien qu'il puisse sembler simple comme bonjour.
. . . . . .
. . . . . .

Donc, un jour que ma mère avait à l'ordinaire
Transporté dans Paris ses blondes chez *Bonnaire,*

Et, joyeuse du gain qu'elle avait recueilli,
Aspirait au retour dans mon beau Chantilly,
Elle mesura mal son degré de vitesse,
Ou le coche, je crois, manqua de politesse;
Bref, quand elle arriva, le coche avec effort
S'ébranlant, commença de rouler vers le nord.
Ma mère (en souvenir, ma mère, je t'embrasse!)
Tu pensais, n'est-ce pas? à moi dans ta disgrâce :
Tu disais : et mon fils qui m'attendait ce soir!.....
Quelques larmes perlaient au bord de sa paupière;
Son regard trahissait un muet désespoir
Et ses bras étendus semblaient une prière.....
Quelqu'un la contemplait..... sur un noir destrier
Un cavalier passait; ainsi qu'un vieux guerrier
Drapé dans son manteau, front haut, moustache blanche,
Sur le cou du cheval le cavalier se penche
Vers ma mère et lui dit : « Madame, je comprends;
» Vous rentrerez chez vous aujourd'hui, soyez sûre :
» Acceptez mon cheval et moi comme garants.
» Vous vous reposerez bientôt dans la voiture;
» Marchez; moi, je tiendrai le cocher en arrêt.
» Donnez-moi ce carton qui vous retarderait. »
Il dit, prend le carton et part comme la foudre.

A livrer son trésor comment put se résoudre
Ma mère, sachant bien qu'à Paris les voleurs
Ont des masques divers et de toutes couleurs?.....
Et vous dites peut-être : « Oh! ruse trop commune!
On ne m'y prendrait pas. » Blâmez donc et bien fort.
Oui, vous avez raison mille fois plutôt qu'une;
Mais, malgré la raison, ma mère n'eut pas tort.

Après bien des efforts, ma mère à la voiture
Est arrivée enfin..... Calme sur sa monture,
Au milieu du chemin, tel qu'on voit en métal
Un héros se dresser sur un haut piédestal,
Le cavalier sourit à notre pauvre femme :
« J'ai rempli mon devoir; bon voyage, Madame, »
Dit-il, et, lui rendant galamment son carton,
Il accepte un regard à défaut de parole.....

« Quoi! Lui votre courrier! Si vous n'êtes point folle,
» Vous ne vous gênez point, Madame, lui dit-on.
» C'est plus d'honneur vraiment que n'en désirent même
» Madame de Berry, Madame d'Angoulême!
» Etre de Chantilly, d'accord, c'est bel et bon;
» Mais pourtant, ce n'est pas valoir plus qu'un Bourbon! »

Ma mère eut l'air qu'on a quand on vient de Pontoise,
Et ne comprenant pas l'apostrophe narquoise,
Dit simplement : « Je crois le bien apprécier,
» Je crois que ce Monsieur est un vieil officier. »
« — Officier! Oui sans doute, avec la différence
» Qu'il est duc, qu'il est pair et maréchal de France,
» Le maréchal Moncey!..... » La barrière Clichy,
Ham et Louis XVIII après tant de victoires
Se dressèrent alors dans toutes les mémoires,
Et chacun à l'envi de raconter les gloires
Du stoïque guerrier sous le harnais blanchi.

Mon père vieux soldat qui, près des Pyramides,
Gagna dans les dragons une épaulette d'or,
En écoutant ma mère avait les yeux humides,
Et célébrait Clichy plus que le mont Thabor.

De mon père sur moi la voix fut bien puissante;
J'avais huit ans alors, j'en ai près de soixante;
Moncey depuis ce temps est l'homme de mon choix.
Vieux Plutarque, dis-nous, si tu pouvais revivre,
Moncey n'aurait-il pas sa place dans ton livre?
Mon porteur de carton vaut ton fendeur de bois!
Mais non, Philopœmen n'est pas de même taille;
Moncey n'avait pas peur sur un champ de bataille
Et nul plus droit que lui ne fit face aux boulets;
Mais, dans le maréchal le citoyen austère
Sut en héros civil changer le militaire,
Et sa voix fut souvent importune aux palais.

Suivent quatre strophes à l'honneur de l'intrépide défenseur de Paris et de celui qui, noblement refusa de

juger son vieux compagnon d'armes. Mais ces derniers vers sont déparés par quelqu'obscurité, tenons-nous-en à ce qui vient d'être lu.

Messieurs, à égalité de perfection, entre la simple statuette et la figure colossale la couronne sera évidemment donnée à cette dernière. L'épopée, l'ode de vrai mérite seront de même préférées à la bluette, quelque charmante que la bluette soit. Mais, la statuette sans tache devra assurément l'emporter sur le marbre de huit pieds sorti d'un imparfait ciseau. Ainsi dans ce concours, avons-nous dû couronner la poésie légère n'ayant rien à lui comparer comme mérite dans de plus hautes régions poétiques.

Votre commission vous a donc proposé, Messieurs, d'accorder le prix académique au petit poëme où notre maréchal Moncey est si gracieusement mis en scène; vous priant de donner une seconde médaille à titre de haut encouragement et d'espoir très-fondé d'avenir à l'auteur des *Bords du Doubs* et de la jolie ballade des *Dames du Jura*. Enfin, nous demandons une mention honorable pour l'auteur des *Deux soldats du Christ*, en raison de la pureté, de la hauteur d'idées que cette œuvre révèle, comme des qualités réelles qui s'y font jour. Nous espérons revoir l'auteur à nos concours et lui en décerner un jour le prix.

Ce rapport terminé, M. le Président ouvre les billets cachetés joints aux ouvrages distingués par l'Académie,

et proclame comme auteur du petit poëme qui a mérité le prix M. Eug. Pol, inspecteur primaire honoraire, secrétaire de l'inspection académique, en résidence à Quimper.

Il fait connaître que l'auteur des deux pièces qui ont mérité une médaille d'encouragement est M. Louis Mercier, de Besançon; et que celle qui a été jugée digne d'une mention honorable est de M. Auguste Cizel, de Traves (Haute-Saône.)

MÉMOIRE

SUR

L'ANCIENNE COMMANDERIE D'AUMONIÈRE

DE L'ORDRE DE SAINT-ANTOINE

Canton de Champlitte (Département de la Haute-Saône).

PAR

P. MARNOTTE, Architecte

A BESANÇON (DOUBS)

I.

A deux kilomètres environ de Pierrecourt, et dans un gracieux vallon qui jadis était traversé par la voie romaine, conduisant de l'antique Ségobodium à Langres, se trouvent les restes de l'ancienne commanderie de Saint-Antoine, autrement dite Aumonière, avec son église à demi ruinée, son clocher encore debout, mais mutilé, et son hôpital n'offrant plus rien de curieux que la fenêtre de sa chapelle.

Ces vestiges que nous avions visités il y a plusieurs années, et que nous avons revus depuis, sont en ce moment tellement dégradés par le temps et surtout par la main de l'homme, qu'il nous a paru intéressant de les décrire et même de les dessiner avant leur entière et prochaine disparition. Mais avant de faire cette descrip-

tion, qu'il nous soit permis de donner quelques détails historiques sur l'institution des religieux hospitaliers de Saint-Antoine, qui vinrent en Franche-Comté fonder la maison de bienfaisance dont nous allons parler.

L'origine de l'ordre de Saint-Antoine remonte à l'an 1093, sous le pontificat d'Urbain II. A cette époque une maladie terrible, appelée feu sacré ou feu de saint Antoine, désolait la France ; elle causait la perte des membres qui en étaient atteints en les rendant noirs et secs comme s'ils eussent été brûlés. A la même époque, un gentilhomme du Dauphiné appelé Gaston, qui n'avait qu'un fils affecté depuis longtemps d'une grave maladie, après avoir employé inutilement tous les remèdes humains pour le guérir, résolut de recourir à l'intercession de saint Antoine pour obtenir cette guérison, en prenant l'engagement pour lui et son fils, si le ciel couronnait sa dernière espérance, de se consacrer avec tous leurs biens au soulagement des pauvres malades attaqués du feu sacré.

Sa prière fut exaucée, et saint Antoine, nous dit la légende, lui apparut en songe pour l'engager à remercier Dieu et à ne pas différer l'accomplissement de son vœu ; lui prescrivant qu'en souvenir d'un tel bienfait, lui et son fils, ainsi que tous ceux qui se consacreraient à son ordre, porteraient sur le cœur la marque d'un Tau de couleur céleste dont il lui fit voir la forme au haut de son bâton qu'il planta en terre et qui s'étant épanoui, poussa des branches, comme pour lui manifester la bénédiction que le ciel étendrait sur son œuvre.

Gaston frappé de cette vision se hâta de mettre à exé-

cution son projet; il fonda donc dans le Viennois la première maison hospitalière de l'ordre de Saint-Antoine, dont les constitutions furent approuvées par le pape Urbain II dans le concile tenu à Clermont en 1095. Cette maison prit bientôt un grand développement, et Gaston, qui y contribua beaucoup par son zèle, en fut le premier grand-maître-chef jusqu'en l'an 1120, où il mourut.

Dès lors de nouvelles maisons hospitalières du même ordre furent fondées en plusieurs lieux et acceptées partout avec reconnaissance. Les populations y trouvaient non-seulement des secours assurés pendant les maladies contagiéuses, mais encore toutes les consolations spirituelles dont elles avaient besoin.

En 1297 le pape Boniface VIII accorda de grands priviléges aux frères hospitaliers de Saint-Antoine; il transforma la maison magistrale et prieurale en abbaye-chef de l'ordre et donna le titre de chanoines réguliers aux religieux, en leur prescrivant de vivre sous la règle de saint Augustin, sans cependant quitter le Tau qui les distinguait et qu'ils portaient sur leurs habits à la manière des chevaliers.

Par lettres du 4 mars 1288, Charles d'Anjou, roi de Sicile, qui portait aussi le titre de roi de Jérusalem, étant allé visiter l'abbaye de Saint-Antoine, la prit sous sa protection toute spéciale. Jacques de Bourbon, comte de la Marche, qui avait une grande dévotion à saint Antoine, fut aussi un des grands bienfaiteurs de l'établissement (1). Enfin, en 1502, l'empereur Maximilien I,

(1) Jacques de Bourbon, prince français, épousa en 1415 Jeanne,

pour prouver combien il estimait cette institution hospitalière, lui donna pour armes celles de l'empire avec addition de l'écu d'or au Tau d'azur.

Depuis ce temps, l'importance des communautés religieuses de cet ordre ne fit que s'accroître ; mais après qu'elles eurent pris le titre de commanderies, les supérieurs regardèrent bientôt leurs maisons comme des bénéfices qu'ils possédaient à vie et de grands abus s'y introduisirent. Ces abus furent vivement combattus en 1616, dans le chapitre général de l'ordre, où l'abbé Brunel de Grammont prit toutes les mesures propres à les faire cesser; mais l'on n'y parvint que par l'autorité de Louis XIII, au moyen de ses lettres-patentes du 24 décembre 1618, qui introduisirent la réforme dans tous les monastères de France ; néanmoins, ce ne fut qu'en 1630 que cette réforme fut réellement complète, après l'approbation des constitutions qu'en fit le pape Urbain VIII, et par lesquelles il confirma la suprématie de l'abbé de Saint-Antoine-en-Viennois, comme chef supérieur de tout l'ordre, ainsi que l'avaient fait ses prédécesseurs.

Enfin, les souverains pontifes continuèrent à faire jouir les maisons hospitalières de Saint-Antoine de nouveaux priviléges ; de leur côté, les princes les enrichirent de grands biens et les comblèrent d'honneurs. Le dauphin viennois en particulier, du consentement de toute la noblesse, accorda à l'abbé le droit de séance dans

reine de Naples, femme d'une conduite scandaleuse, avec laquelle ne pouvant vivre, il se retira en France aux Cordeliers de Besançon, où il mourut. (*Dict. Hist.*, t. IV, p. 697.)

les Etats du Dauphiné, immédiatement après l'évêque de Grenoble (1).

La prospérité de la maison-mère du Viennois avait donné lieu à la création de plusieurs établissements de ce genre, et la Franche-Comté en possédait deux. Le premier fut fondé à Aumonière, au bailliage de Gray, à trois lieues de cette ville et dans le diocèse de Langres, qui alors s'étendait jusque dans cette partie de la Comté ; parce que jadis le pays des Lingons descendait jusqu'à la Saône ; l'autre fut institué à Besançon et dépendait du premier (2).

La fondation d'Aumonière remonte au douzième siècle (3). Elle fut une des plus anciennes maisons de Saint-Antoine après celle du Dauphiné, et l'une des trois commanderies de l'ordre des frères hospitaliers établies en Franche-Comté (4). La faveur avec laquelle cette fondation fut accueillie dans la province par les seigneurs de Champlitte, est attestée par un titre de 1254 (5), où Jean de Vergy, comte de Champlitte, fait donation à l'abbaye de son fief de Pierrecourt moyennant une légère redevance, ne se réservant que ses droits de justice et de gardienneté. Beaucoup d'autres titres, qu'il serait trop long d'énumérer, témoignent bien plus

(1) Extrait de l'*Histoire des ordres religieux*, par Hélyot, tom. II, p. 108.

(2) Ainsi qu'il appert d'un procès-verbal de balivage du 2 octobre 1740. (*Archives de la Haute-Saône*).

(3) *Annuaire historique*. Dom Grappin, 1785, et *Histoire de l'Eglise de Besançon*, par l'abbé Richard. 1 vol., p. 279.

(4) De Malte, du Saint-Esprit et de Saint-Antoine.

(5) Archives de la préfecture de la Haute-Saône, où nous avons puisé la plupart des renseignements qui suivent.

encore de l'estime et de la reconnaissance que ces nobles seigneurs avaient pour cette communauté, dont ils furent les plus zélés bienfaiteurs.

Dans le onzième siècle, l'effroi qu'avait causé dans plusieurs parties de la France l'invasion de l'affreuse maladie que l'on appelait le feu sacré et qui ressemblait assez au choléra moderne, avait terrifié toutes les populations ; en sorte que chacun s'empressa par des libéralités de tous genres de venir en aide à la communauté naissante, particulièrement, pour obtenir la fondation d'un hôpital. Ces libéralités furent si grandes, que les religieux, qui, en principe, ne s'étaient établis à Aumonière que pour y exercer la bienfaisance et pour y soigner les malades, devinrent bientôt riches et puissants dans le pays. Outre les nombreuses acquisitions qu'ils firent, les dotations, fondations, bénéfices, dîmes, redevances, anniversaires et priviléges dont ils furent gratifiés, le pape Eugène IV institua à perpétuité, par sa bulle du 12 septembre 1442, l'église d'Aumonière comme paroisse de Pierrecourt, avec les avantages considérables qui y étaient attachés.

Une telle prospérité ne laissa pas que de porter ombrage à Henri de Vergy, seigneur de Fouvans et de Champlitte ; mais ce nuage ne fut que passager, ainsi qu'on le remarque dans un titre sur parchemin, revêtu de son sceau, portant la date de 1311 du mardi après la saint Jean-Baptiste. Il y déclare qu'après avoir parcouru toutes les pièces et titres de la commanderie d'Aumonière, il avoue qu'il a eu tort de troubler et d'inquiéter Jean dit Sauzine, commandeur, dans son droit de per-

cevoir les dîmes à Pierrecourt, ainsi que sur les vignes au finage de Larret; d'avoir neuf maignies d'hommes en la ville de Pierrecourt; d'avoir le treuil en cet endroit avec ses appartenances et la place qui touche, plus quatre journaux de vignes audit lieu, le pré qui est sous le mont Saint-Martin, le Prélot, les rentes, les services ou redevances qu'il reçoit à la saint Martin d'hiver, à la saint Etienne et à Notre-Dame de mars, en blé, pain, en gelines et en deniers, plus les dixièmes et les tiers des terres de divers particuliers qui y sont cités, et dont lui Henri, seigneur de Champlitte, lui fait abandon, bien que tous ces droits sur terre et sur hommes aient été pris sans son consentement, parce que, il s'est convaincu par les titres qui lui ont été produits par le commandeur d'Aumonière, que ses prédécesseurs avaient autorisé toutes ces choses; qu'en conséquence, il les agréait et ratifiait de nouveau; que même, il y ajoutait le droit de percevoir les dîmes des fruits qui lui revenaient encore sur lesdites terres; comme aussi sur celles de la commanderie, sur la vigne de Roigne, sur les terres des combes de Vaularouse et de champ Faucher, appartenant au couvent, voulant que ladite commanderie les possédât sans servitudes, sans redevances et sans payer de dîmes ni à lui, ni à ses héritiers. — Dans ce titre il est ajouté que toutes ces concessions sont faites :

1° Pour avoir part au bien et aux bonnes œuvres qui se font dans la commanderie d'Aumonière.

2° Par reconnaissance des bontés et services que lui et ses prédécesseurs ont reçus de la communauté.

3° Enfin et spécialement, pour cent livres qu'il déclare avoir reçues du commandeur Jean Sauzine, etc.

Toutes ces libéralités jointes à une infinité d'autres, dont les dossiers des archives de la Haute-Saône donnent le détail, finirent par rendre la commanderie propriétaire en terres, prés, vignes et bois de 383 journaux sur Aumonière, de 359 sur Courtesoul, de 262 sur Pierrecourt et de 254 sur Margilly ; ce qui faisait en tout : 1,258 journaux. Elle possédait aussi les granges de Rougemont sur le territoire de Champlitte, celle de Creusot sur le finage de Courtesoul et celle du mont Saint-Martin dans la seigneurie de Magny. Elle acquit également, dès le 7 novembre 1457, la seigneurie de Courtesoul de Jean de Vergy et de Marguerite Gyon son épouse, en tous droits de haute, moyenne et basse justice. Enfin, en 1675, 1686 et 1714, elle fit l'acquisition complète de la seigneurie de Pierrecourt ; en sorte que ses revenus s'élevaient alors à neuf mille livres y compris la valeur de six charges de sel blanc que, par traité de 1245, les comtes de Bourgogne lui permettaient chaque année à Pâques de prendre en leurs salines de Salins.

Les terres du couvent étaient cultivées tant par les moines que par amodiation, et il en était de même pour trente-neuf fauchées de pré qu'ils possédaient, ainsi que pour cent soixante-huit ouvrées de vignes.

La commanderie avait obtenu dès 1506 le droit de parcours sur tout le finage de Fouvans pour les bestiaux de ses fermes. En 1560, elle avait également obtenu, par autorité du bailli d'amont au siége de Gray, le droit

d'usage dans les bois de Champlitte, de Larret et de Courtesoul; mais moins de deux siècles après, elle exploitait entièrement quatre cent vingt-deux arpents de bois; l'on pourrait même encore y ajouter quatre-vingt-deux arpents du bois dit le Magny qu'elle avait sur le finage de Pierrecourt, mais dont elle retirait fort peu de chose, parce que les habitants de ce lieu les lui contestaient pour leur affouage et pour les besoins et réparations de leurs maisons. En outre les fermes d'Aumonière étaient largement pourvues d'écuries, de vacheries, de porcheries, de bergeries, de colombiers, de poulaillers, etc., qui donnaient un aspect des plus florissants à ce grand établissement agricole et religieux.

Mais l'on ne devient pas grand propriétaire et seigneur d'un pays sans rencontrer des difficultés et sans faire des mécontents; aussi la commanderie eut-elle à soutenir plusieurs grands procès ; entre autres, en 1532, au sujet du four banal et des tailles contre les habitants; en 1685, pour délimitations et arpentements; en 1770, pour poursuites contre des délinquants dans les forêts du Falot et de la Vassières, contiguës au finage de Courtesoul; et enfin, contre les habitants de Pierrecourt, qui, fatigués de toutes les charges dont ils étaient accablés, finirent par adresser une requête au Parlement le 10 juin 1690.

Malgré toutes les réclamations et plaintes qui avaient précédé cette dernière, les religieux avaient vaillamment soutenu leurs droits; car, en 1716, ils avaient fini par signifier aux habitants de Pierrecourt de vouloir bien les reconnaître pour vrais seigneurs de la terre et sei-

gneurie de Pierrecourt, ensuite des ventes et des arrêts des 28 janvier 1712 et 7 septembre 1715 et d'une transaction du 2 avril 1716.

Cependant la commanderie d'Aumonière ne survécut pas longtemps à ces débats et cessa bientôt de jouir des avantages attachés à son institution, malgré les efforts intelligents et persévérants qu'elle avait faits pour lutter contre tous les obstacles.

Il était vrai cependant qu'elle avait fait beaucoup de bien dans la contrée. Ses actes pour le temporel consistaient à faire chaque jour des aumônes à tous les pauvres des villages voisins et à tous ceux qui circulaient sur la grande route de Besançon à Langres; à recevoir les voyageurs et une foule d'étrangers et enfin à soigner les malades, particulièrement ceux qui étaient atteints de maladies contagieuses. Elle avait encore pour le spirituel, à desservir la paroisse de Pierrecourt et à s'acquitter de toutes les fondations pieuses, ainsi que des anniversaires dont elle était chargée. De plus, les religieux avaient rendu de notables services d'une autre nature, par l'exemple du travail qu'ils donnaient dans l'exploitation de leur domaine, de même que pour le défrichement des terres incultes. Sous leur impulsion, la civilisation avait fait des progrès, amélioré les mœurs, modifié les anciens usages et affaibli la mendicité. L'aisance avait commencé à se répandre chez les agriculteurs, et le pays ayant été assaini, l'objet spécial qui avait donné lieu à la fondation d'Aumonière et des autres maisons du même ordre n'existait plus. Du reste, toutes les commanderies de Saint-Antoine le

comprirent parfaitement et furent les premières à demander leur démembrement. Cette demande était d'autant plus fondée, qu'elles avaient fait pour se recruter d'assez mauvais choix. Nombre de novices et d'étrangers qu'elles avaient admis dans leurs rangs n'avaient pas peu contribué à leur dépérissement; d'ailleurs le peu d'ecclésiastiques qui s'y trouvait, ne leur permettait plus de remplir dans toute leur étendue leurs obligations; en sorte qu'elles se virent dans l'indispensable nécessité d'opter entre leur extinction, leur sécularisation, ou leur réunion à un autre ordre religieux, et ce fut ce dernier parti qu'elles choisirent.

En 1735, les religieux d'Aumonière s'étaient déjà réunis à ceux de Besançon pour ne plus former qu'une seule communauté; mais ce n'était là qu'un moyen de se grouper; aussi, quarante ans après, la commanderie du Viennois, chef de l'ordre, se décida-t-elle, tant en son nom qu'en celui des vingt-cinq maisons qui en France en dépendaient, à prendre une mesure radicale. — Pour cela, elle s'entendit avec la commanderie de Saint-Jean-de-Jérusalem ou de Malte, dont les constitutions avaient beaucoup d'analogie avec les siennes, et proposa une fusion qui fut acceptée de part et d'autre et réglée par un traité préalable portant la date du 15 avril 1775, d'après lequel les religieux de Saint-Antoine devaient passer dans la commanderie de Malte avec tous leurs biens. Ce traité fut approuvé le 17 décembre 1776 et 7 mai 1777 par deux bulles du pape Pie VI, autorisées et confirmées par lettres-patentes du roi le 30 mai 1777; en sorte que depuis ce mo-

ment les commanderies de Saint-Antoine n'existèrent plus (1).

II.

Description des ruines d'Aumonière.

En principe, les édifices nécessaires à la communauté durent être fort simples et il n'en reste pas la moindre trace ; ce ne fut qu'au commencement du quinzième siècle, et lorsque la commanderie eût acquis une certaine importance, que de grandes constructions furent entreprises. Ces constructions se composèrent des bâtiments du coûvent proprement dit, de l'église et de l'hôpital, puis des maisons de fermiers, des métairies, des granges et autres, qui, avec les cours, jardins et dépendances, occupaient une superficie de près de dix hectares de terrain traversés par la grande route. Aujourd'hui toutes ces propriétés ne servent plus qu'à des exploitations rurales, y compris même les restes de l'hôpital, de l'église et de son clocher.

Le portail de l'église fut élevé sur le bord de l'antique voie romaine et son clocher était engagé dans une des faces latérales du chœur. Par derrière se trouvaient jadis les bâtiments de la commanderie, et au delà de la route, sur la province de Champagne, étaient situés l'hôpital et sa chapelle. Le long du grand chemin et dans une vaste cour étaient rangés tous les bâtiments de ferme, de service et de dépendances ; l'on remar-

(1) Archives de la préfecture de Besançon.

quait aussi dans cette cour et près du bâtiment de la commanderie une fontaine dont le jet était surmonté d'une statue de Neptune que l'on prétendait avoir été tirée des ruines de *Ségobodium* (1); mais cette statue a été brisée et nous n'en avons retrouvé que des fragments mêlés aux déblais.

L'on voit dans l'histoire des ordres religieux (2) qu'en 1561 les hérétiques pillèrent plusieurs commanderies de l'ordre de Saint-Antoine. Celle d'Aumonière dut subir le même sort, ce qu'il est facile de constater à l'inspection des ruines. Mais nous ferons remonter la date de ce désastre de 1472 à 1474, après la bataille d'Héricourt, lorsque les Lorrains et surtout les Champenois, qui étaient voisins de la commanderie, firent irruption en Franche-Comté (3) et ravagèrent tous les villages du bailliage d'amont; malheurs que les guerres de Louis XI, en 1478 et 1479, vinrent encore aggraver. Au surplus, pour fixer la date de cet événement, il suffit de parcourir de 1254 à 1757 les nombreux titres que nous avons eus sous les yeux dans les archives de la Haute-Saône, et bien que ces titres n'aient rapport qu'à des acquisitions, des donations et des fondations en faveur de la commanderie, l'on n'y remarquera pas moins que, de 1461 à 1486, il y eut un temps d'arrêt, ou suspension d'affaires, qui concorde parfaitement avec les événements que nous venons de citer et qui dépeint parfaitement aussi cette période de vingt-quatre années de

(1) Seveux.
(2) *Hist. des ordres religieux*. Hélyot, t. II.
(3) *La Franche-Comté*, par Rougebief, p. 367.

calamités, devenues si funestes, non-seulement pour le couvent d'Aumonière, mais encore pour une grande partie de la Franche-Comté. Ce qu'il y a de certain, c'est que, vers cette époque, la commanderie fut pillée et incendiée ; qu'il ne resta de l'église que le portail, ainsi que la partie inférieure des murailles ; que le clocher seul fut épargné à raison de sa masse, et que des habitations des religieux il ne resta que fort peu de vestiges que l'on apercevait encore il y a une vingtaine d'années.

Abattus par de telles calamités, les religieux n'eurent pas le courage de rétablir les lieux en leur état primitif et se bornèrent à réparer grossièrement leur monastère et leur église. D'abord, ils abandonnèrent l'emplacement des bâtiments où ils avaient fait leur première résidence et élevèrent, au delà de la fontaine, les modestes habitations que l'on y voit encore aujourd'hui et qui sont devenues des logements de fermiers. L'église qui en longueur s'étendait au delà du clocher, ainsi qu'on le remarque à la trace des nervures et des arceaux que l'on voit encore contre un des parements de la tour, fut singulièrement réduite. Il n'y fut pas même tenu compte de la régularité, ni des principes de l'art : l'on retira des démolitions tous les vieux matériaux et ils furent employés sans ordre et sans préparation dans la construction nouvelle. Sur le portail qui avait été épargné, l'on replaça l'œil-de-bœuf qui s'y trouvait dans l'origine, mais l'on ne prit pas même la peine de le poser dans l'axe de la porte de l'église. Les murs furent remontés grossièrement en moellons, et le

pignon de la façade fut surmonté d'une espèce de campanile formé par un arc plein-cintre à jour, qui, au lieu de recevoir une cloche suivant l'usage, servit à abriter la statue de saint Antoine, retrouvée dans les décombres, et qui, dans le principe, terminait un pignon dont on retrouve le profil de la moulure aux pieds de la statue.

Les fenêtres de l'église furent replacées sans ordre et sans dimensions régulières : la plus grande de ces fenêtres, qui était encore en place en 1849, servit à terminer le fond du chœur. Elle était partagée par un meneau avec tympan à jour d'un bel effet (1). Quant au clocher, comme il avait fort peu souffert à raison de ses matériaux incombustibles, il fut restauré sans altération.

Aujourd'hui, de toutes ces constructions il ne reste plus que des ruines dont voici le détail :

Le portail de l'église n'a point été altéré; il est de forme ogivale, ayant 4 mètres 20 de hauteur de sa base au sommet et 3 mètres 30 de largeur hors d'œuvre. Son ébrasement est accusé par une série de colonnettes dont deux de chaque côté se détachent plus fortement que les autres. Ces colonnettes sont couronnées par des chapiteaux dont les feuilles se recourbent sous leurs tailloirs et se terminent par des touffes largement refouillées dans la pierre. Enfin, sur les tailloirs et à plomb des chapiteaux, se déroulent des moulures de divers

(1) Nous avons pris soin de dessiner cette fenêtre avant sa destruction.

profils qui compléteraient l'encadrement de la porte, si, chose assez bizarre, on n'y eût ajouté, comme en sous-œuvre, un arc plein-cintre dont la clef porte un Tau sculpté.

L'on remarque aussi que le seuil de la porte d'entrée de l'église se trouve en ce moment à deux mètres plus bas que le niveau de la route, par suite des rechargements et des rectifications qui ont eu lieu à diverses époques sur cette grande voie de communication. L'œil-de-bœuf placé au-dessus du portail est profilé dans son ébrasement et décoré à l'intrados de quatre arceaux à jour. Enfin, la statue de saint Antoine qui se trouve dans le campanile et qui termine la façade est sculptée dans un bloc de pierre tendre provenant des carrières de Fédry (1). Le saint y est figuré suivant l'usage, c'est-à-dire appuyé d'une main sur un bâton, tenant de l'autre un livre et une clochette et ayant à ses pieds l'animal traditionnel qui fait partie de ses attributs.

Au moyen âge les anciens imagiers avaient toujours soin de caractériser leurs statues par des emblèmes qui, à première vue, rappelaient l'histoire, les vertus ou le martyre des saints qu'ils représentaient. Ici, pour saint Antoine, le bâton était l'arme et le compagnon du pauvre voyageur, ainsi que l'avaient porté les anciens patriarches et les anciens solitaires. Ce bâton était surmonté d'une croix sans tête, comme les Egyptiens la représentaient et comme saint Antoine, qui était né en

(1) Fedry, canton de Dampierre-sur-Salon (Haute-Saône), belles carrières de pierre tendre.

Egypte, dut la porter à son bâton. Le livre que soutient le saint ermite, malgré son ignorance des lettres, témoigne du don de science et de sagesse qu'il avait reçu du ciel, ainsi que le confirme saint Athanase. La clochette était le symbole de la vigilance et de la parole évangélique (1). Enfin, l'animal que le saint semble fouler à ses pieds, représente le démon dont il fut cruellement tourmenté.

L'image de saint Antoine était encore sculptée en bas-relief sur le grand sceau de la commanderie. Nous avons trouvé qu'en 1446 le pieux ermite y était figuré assis, tenant d'une main son bâton et de l'autre soulageant un malade ; mais ce sceau fut changé après la réforme de l'ordre, ainsi que le constate un titre de 1660, où la pose du saint, comme ses attributs, sont les mêmes que ceux de la statue de la façade que nous venons de décrire et avec cette exergue :

SIGILLUM. CONGREGATIONIS. REFORMATÆ.
MONASTERII. SANCTI. ANTONII. VIENNENSIS.

Mais de tous les attributs de saint Antoine, celui que l'on retrouve le plus fréquemment à travers les ruines de l'ancienne commanderie, c'est le Tau qui n'était autre chose qu'une représentation de la partie supérieure du bâton de saint Antoine, que les religieux portaient peint en bleu sur une plaque d'émail attachée comme insigne au côté gauche de leur habit noir et de leur manteau de même couleur.

(1) Diderou. *Annales archéologiques*, t. I, p. 264.

Il ne reste plus du corps de l'église que trois travées formant une longueur de 22 mètres 10 sur 7 mètres 73 de largeur et environ 7 mètres de hauteur sous clef. Les voûtes sont supportées par des nervures d'arrête dont chaque naissance repose sur un groupe de trois colonnettes engagées dans la muraille ainsi que leurs chapiteaux.

Il existait jadis dans cette église une statue de la sainte Trinité, fort curieuse et fort ancienne. — Dieu le Père y était représenté vêtu d'une chappe, couronné de la tiare et assis, tenant des deux mains les bras d'une croix sur laquelle se trouvait le Sauveur, tandis que le Saint-Esprit planait au-dessus de la croix.

La manière de représenter ce mystère de notre foi fut fort en usage au moyen âge, et l'on en retrouve encore plusieurs exemples dans les anciens monuments de cette époque. Cette statue, qui avait été transférée dans l'église de Pierrecourt et engagée dans un mur de la sacristie, y était encore en 1825, mais depuis elle a été brisée et n'existe plus.

Le clocher, comme nous l'avons dit, était situé près du sanctuaire et l'on avait ménagé au delà de l'épaisseur du mur et dans la voûte une ouverture par où passaient des cordes, qui permettaient de sonner les offices depuis l'entrée du chœur. Au-dessous du clocher, se trouvait une chapelle décorée avec un certain luxe. L'arc doubleau qui y donnait entrée était constellé de fleurs de lys sur un fond bleu de ciel et la voûte de cette chapelle était peinte à fresque. L'on y voyait des anges tenant chacun un Tau à la main et voltigeant à travers

des rinceaux d'ornements et des branches d'olivier. Autour de la clef s'étalaient des palmes et des feuilles d'acanthe; puis sur la clef même, était sculpté un écu *parti* ou partagé, portant à dextre vairé d'argent et de sable et à sénestre d'or au Tau d'azur.

En face de l'entrée, se trouvait une fenêtre ogivale et sur la gauche, l'on voyait peint sur le mur les armes de la commanderie, telles qu'elles lui avaient été données en 1502 par Maximilien Ier. Ces armes, qui étaient celles de l'empire, augmentées d'emblèmes ayant rapport à la Bourgogne et à la commanderie, portaient : l'aigle éployée de sable, becquée, membrée et diadémée de gueule; timbrée d'une couronne ducale, surmontée de la tiare impériale d'or et chargée en cœur d'un écu au Tau d'azur sur champ d'or. Le tout était encadré dans un cartouche ayant deux anges pour supports. Ces peintures, qui appartiennent au seizième siècle, n'ont pas un grand mérite d'exécution, et elles étaient déjà fort dégradées lorsqu'en 1850, nous avons pu néanmoins en prendre exactement un dessin; mais aujourd'hui, minées par les infiltrations pluviales, elles sont à peine reconnaissables.

Les armoiries que l'on remarque à la clef de la voûte sont encore reproduites avec beaucoup plus de fermeté sur un des culs-de-lampe qui sert de support aux nervures, ainsi que sur une console au second étage du clocher, où l'écu est porté par un buste d'homme qui le tient de face. Nous pensons que ces armoiries ont dû appartenir au noble commandeur qui a élevé ces constructions au commencement du quinzième siècle, et

qui, à l'instar des blasons avec alliances, avait uni ses armes à celles de la communauté. Reste à savoir de quelle famille il descendait.....

Nous avons trouvé que depuis le commencement du quinzième siècle jusqu'en 1446 le commandeur d'Aumonière était Guillaume de Taulgelle, qui eût pour successeur François-Guillaume de Vaugelley, qui avait non-seulement le titre de commandeur, mais encore celui de noble recteur de l'hôpital et de l'église d'Aumonière.

Ces noms paraissent tout à fait étrangers à notre province, aussi bien que le vairé d'argent et de sable des armoiries dont on ne trouve pas de trace dans la belle et nombreuse collection de blasons franc-comtois due au zèle de M. Vuilleret. Mais si l'on considère que la maison-mère du Viennois avait toujours soin, lorsqu'il s'agissait de fondations importantes, d'en choisir les supérieurs parmi les sujets les plus distingués de tous pays, on admettra volontiers que ces armoiries peuvent bien appartenir à certaines familles de Bretagne, dont le blason au vairé d'argent et de sable est semblable à celui que nous avons trouvé dans les ruines d'Aumonière (1).

Aux étages supérieurs du clocher, l'on remarque encore d'autres armoiries qui donnent lieu à un nouvel embarras, parce qu'elles sont sculptées sur pierre sans indication d'émaux ou de couleurs. Ici, l'écu porte pour

(1) Voir pour les blasons des anciennes familles de Bretagne, l'ouvrage de Paillot sur la *Science des armoiries*.

emblèmes trois trèfles avec face intermédiaire qui pourraient aussi bien s'appliquer aux Alier, aux Durand de Gevigney, aux Bourlier de Malpas qu'aux Lallemand.

Serait-ce à cette dernière famille que l'on devrait les attribuer?..... C'est douteux. Et cependant nous avons trouvé dans un titre de 1257 : que dame Mathilde, dame de Fouvans, fille d'Odon dit *Lallemand*, délaisse pour toujours en accensement au commandeur d'Aumonière toutes les dîmes qui lui appartiennent grosses et menues, tant en blé, qu'en vin dans le village et territoire de Pierrecourt, y compris aussi les fruits et dîmes qu'elle prélevait de la grange Saint-Martin, ledit accensement fait pour elle et ses héritiers, etc., etc.

Or, bien que l'on voie figurer dans ce titre le nom de Lallemand, il ne laisse cependant rien à conjecturer. — Plus loin est un autre écu également sculpté sur pierre et sans couleurs qui a pour emblèmes trois Taux; *deux et un*, qui pourrait être attribué à une famille Antoine de Franche-Comté ; mais bien mieux encore, aux comtes de Grivel, de l'ordre de la chevalerie de Saint-Georges; reçus fort anciennement dans la plupart des chapitres nobles de la province, ainsi que dans l'ordre de Malte, alliés aux Lallemand et autres familles nobles du pays, et dont les armes étaient d'azur aux trois Taux d'or (1). L'on voit encore un écu que l'on pourrait supposer appartenir à la famille Antony d'Arc, près de Gray, qui portait comme la commanderie : d'or à un seul

(1) Généalogie de la famille de Saint-Mauris. (Bibliothèque de Besançon.)

Tau d'azur. Et enfin l'écu incontestable des Vergy, qui furent les premiers bienfaiteurs de la commanderie et dont les armes étaient de gueule aux trois quintes-feuilles d'or.

L'on pénètre dans le clocher par une petite porte encadrée de jolies moulures dans le goût du quinzième siècle. Cette porte se trouve à droite en entrant dans la chapelle pour conduire à un petit escalier de pierre en hélice, se développant à travers deux étages voûtés au-dessus desquels devait se trouver le beffroi. Cet escalier, qui était encore praticable il y a une dizaine d'années, s'effondre maintenant de toutes parts.

L'aspect extérieur du clocher, quoique très-simple, présente encore une masse imposante, ayant près de vingt mètres d'élévation : il est flanqué de solides contreforts qui lui auraient assuré une longue durée, si l'on avait pris soin de le couvrir. Les étages y sont déterminés par de simples cordons à moulures suivant l'usage du temps. Une large fenêtre ogivale éclaire la chapelle du rez-de-chaussée ; puis celles du premier et du second étages sont de même style, mais beaucoup plus petites. Quant à celles du troisième étage, elles prennent un autre caractère, et bien qu'elles soient toujours ogivales, elles se trouvent néanmoins partagées par un meneau portant deux arcs plein-cintre qui en découpent le tympan. Enfin, toute la partie supérieure de la tour ayant été détruite, il est impossible de dire qu'elle en était la forme.

En quittant l'église, l'on traverse la grande route pour arriver aux bâtiments qui renfermaient jadis l'hô-

pital fondé pour recevoir les malades. Aujourd'hui tous ces bâtiments ne sont plus que des granges et des habitations à l'usage des cultivateurs. A en juger par l'aspect des murailles, le bâtiment principal devait avoir environ dix mètres de largeur sur vingt-six mètres de longueur y compris la chapelle qui se trouvait à l'extrémité. Ces bâtiments ayant été dénaturés, n'offrent plus maintenant d'autre intérêt que les restes de la chapelle dont la fenêtre est réellement remarquable. Cette fenêtre a 2 mètres 75 de largeur hors d'œuvre sur 5 mètres 35 de hauteur sous clef. Elle est pratiquée dans un mur de quatre-vingt-dix centimètres d'épaisseur dont les profonds ébrasements font ressortir avec avantage sa décoration. Deux meneaux forts délicats la divisent dans sa largeur en trois compartiments, qui, à la naissance d'un grand cintre ogival, déterminent une triple arcature trèflée, dont les nervures parcourent en s'enlaçant tout le tympan de la fenêtre, pour y produire en même temps trois œils-de-bœuf également trèflés. Cette fenêtre accuse de forts jolis profils appartenant à la fin du quinzième siècle. Les contreforts allongés qui contrebutent les murs de la chapelle sont d'une forme aussi délicate qu'originale. Enfin la corniche, qui est soutenue par des modillons, a également son caractère particulier et semble déjà présager le passage à la renaissance.

III.

Rien n'est plus intéressant pour le voyageur et pour l'artiste que les restes de la vieille commanderie d'Au-

monière ; rien n'est plus pittoresque aussi, que ses ruines encadrées de verdure qui font l'ornement de cet agreste vallon.

Cependant en visitant ces débris d'un autre âge, l'on ne peut se défendre d'un sentiment pénible et de tristes réflexions sur l'instabilité des choses humaines ; surtout, lorsqu'au déclin du jour les derniers rayons du soleil viennent éclairer la cîme de ce vieux clocher, qui s'élève aussi fièrement qu'autrefois, malgré son front dénudé. Hélas ! c'est qu'il ne s'aperçoit pas de ses flancs mutilés, ni des lierres qui l'enserrent comme dans un linceul !... C'est qu'aussi les temps ont bien changé !..... Les siècles de foi ont disparu !..... Heureux cependant lorsque nous pouvons encore rencontrer sur notre chemin ces vieux débris de notre histoire, qui parlent si éloquemment du passé et dont la découverte sera toujours chère à notre patriotisme.

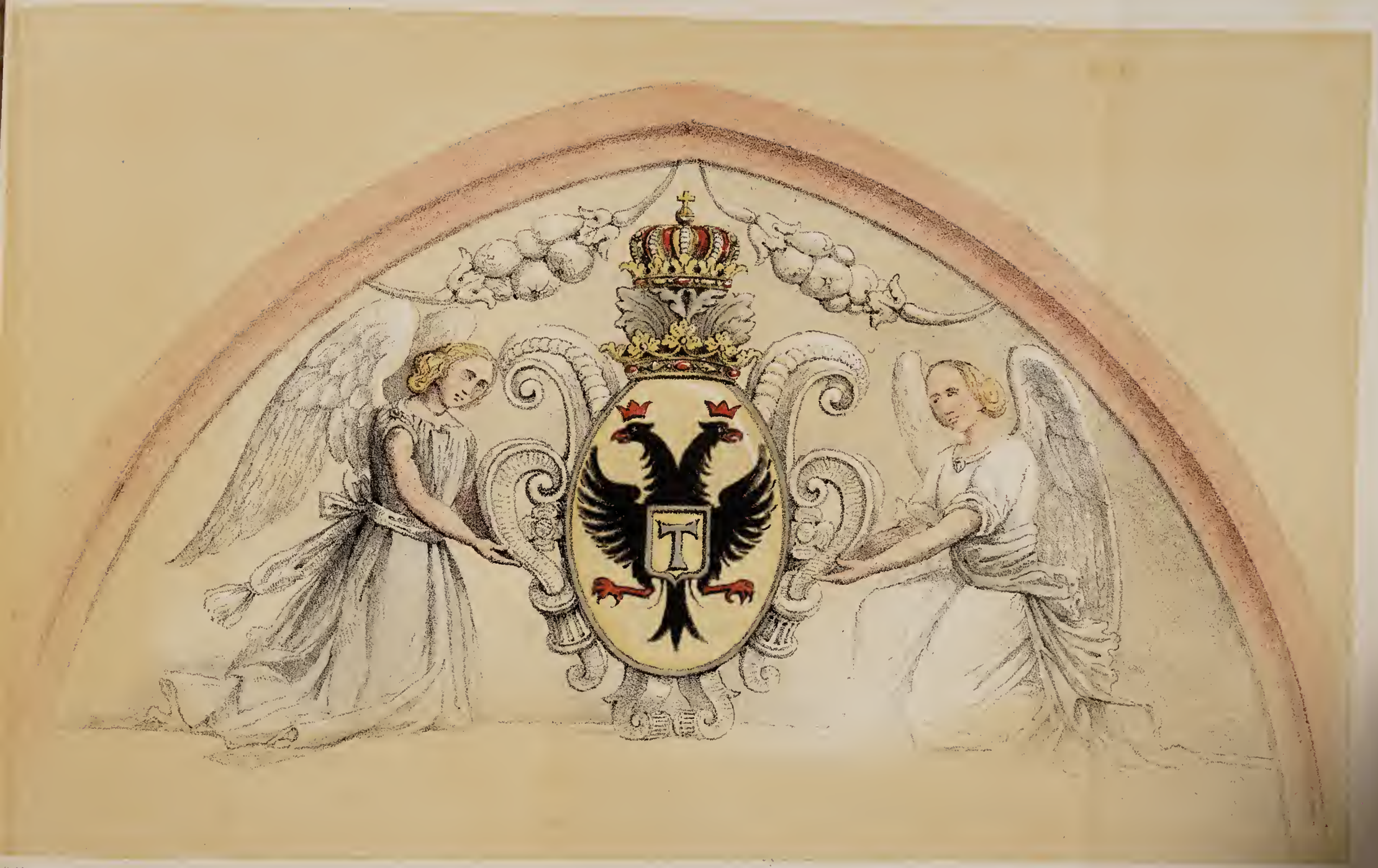

F. Marnotte.

Lith. Valluer J.ᵉ Besançon.

ARMOIRIES DE LA COMMANDERIE

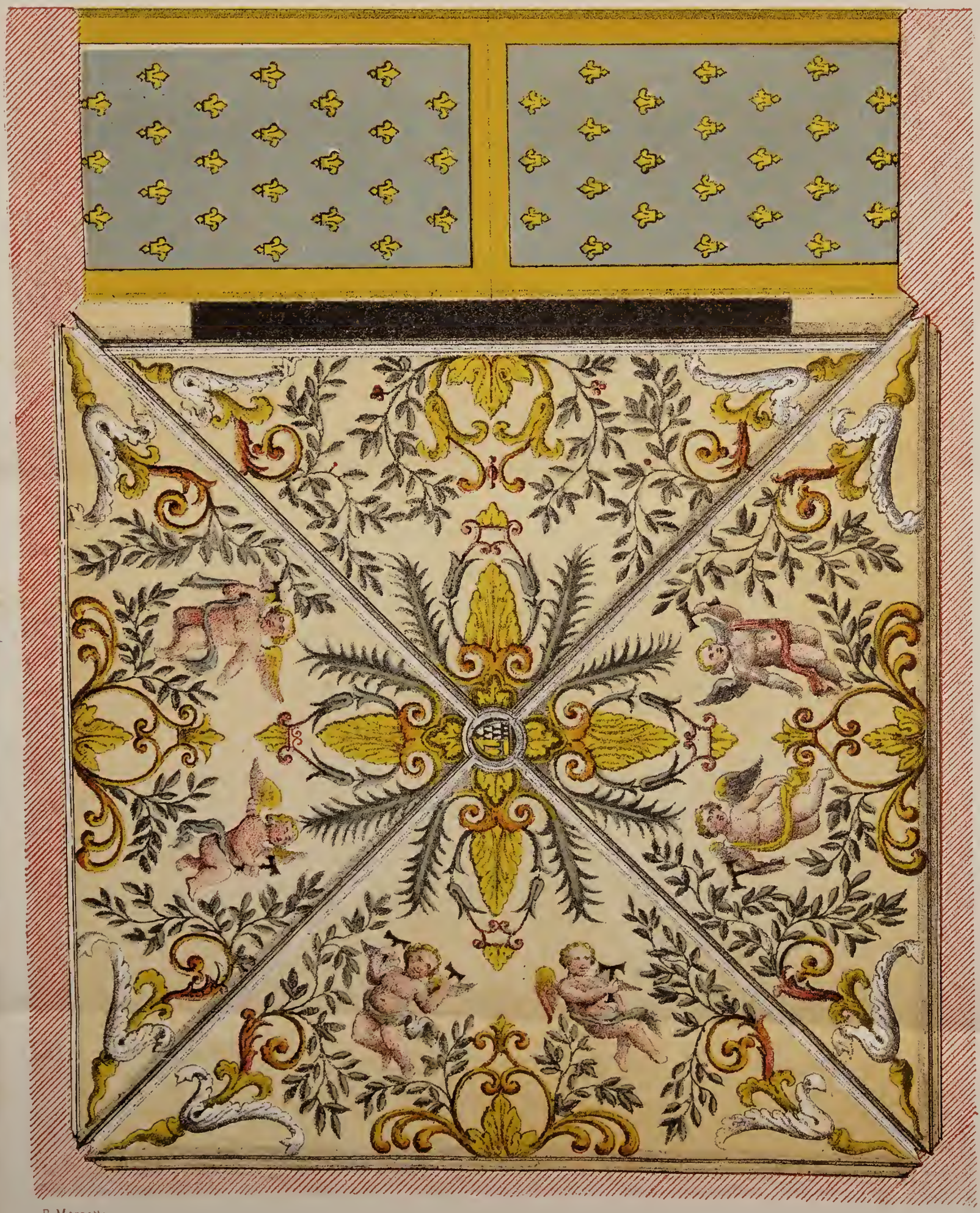

P. Marnotte.

Lith. Valluet Jne Besançon.

VOÛTE DE LA CHAPELLE, SOUS LE CLOCHER.

RAPPORT

SUR

L'ÉLECTION DU PENSIONNAIRE SUARD

Par M. PÉRENNÈS

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

MESSIEURS,

Il y a quatre ans, au moment où expirait pour le dernier titulaire de la pension Suard la jouissance du bienfait qui lui avait été accordé par vos libres suffrages, la Compagnie décidait qu'aucun appel nouveau ne serait fait aux aspirants pendant la période triennale qui allait s'ouvrir, et que la pension resterait temporairement vacante. Cette grave mesure n'était pas de votre part un acte arbitraire; elle était la conséquence forcée d'une situation financière que l'Académie subissait à regret et elle avait pour but de reconstituer un capital singulièrement amoindri par deux conversions successives de rentes sur l'Etat. Aujourd'hui ce but est atteint, et c'est avec une véritable joie que l'Académie reprend l'exercice de ce mandat de bienfaisance auquel la perpétuité paraît désormais assurée. De toutes les attributions que

notre Société tient de son institution même, la plus précieuse sans contredit est celle d'encourager la jeunesse ; et de tous les témoignages de sympathie qu'elle peut recevoir, le plus cher à ses yeux sera toujours celui qui l'associera à un acte de bienfaisance. La délibération récente par laquelle elle a voulu ajouter à la pension Suard une somme annuelle de 300 francs pour en maintenir l'efficacité témoigne assez de l'esprit qui l'inspire.

Il y a trente-sept ans que Mme Suard dictait le testament où sont consignées ses dernières volontés. Cette femme généreuse était soutenue dans l'accomplissement de cet acte de libéralité par la pensée que l'âme si douce, si noble et si bienveillante de son époux applaudirait à ce témoignage d'affectueux souvenir. Ce n'était pas une illusion ; si dans ces régions éternelles, dont les ténèbres du tombeau nous séparent, quelque chose peut faire sourire une âme dégagée de sa chaîne terrestre, n'est-ce pas la vue d'une bonne action que son souvenir a inspirée ?

Le bienfait de Mme Suard a été aussi fécond que peut l'être une institution émanée d'une volonté particulière. Des jeunes gens sans fortune y ont trouvé un utile appui ; des talents naissants en ont reçu une excitation puissante ; quelques-uns lui ont dû l'entrée d'une carrière honorable. Les noms vous sont trop connus pour qu'il soit besoin de les citer ici.

Depuis 1832, époque de la nomination du premier pensionnaire Suard, dix titulaires, ont été appelés à jouir de ce bienfait, et vous venez d'être assemblés pour élire le onzième.

Deux candidats seulement ont répondu à votre appel, c'est bien peu ; mais les titres qu'ils ont présentés à l'appui de leur demande vous ont paru si considérables que plusieurs d'entre vous ont hésité dans leur choix, et que vous avez regretté, comme le disait hier notre honorable président, de ne pouvoir disposer que d'une pension quand il se présentait devant vous deux aspirants également dignes, à des titres différents, de l'obtenir.

La première condition qu'exige la testatrice, c'est la médiocrité ou plutôt le manque de fortune. Mme Suard veut que ce bienfait ne soit accordé qu'à celui qui en aura réellement besoin pour suivre librement sa vocation. Elle exige de plus des candidats un talent qui donne des espérances, des sentiments honnêtes, des principes sûrs, une conduite sans reproche. Les deux compétiteurs remplissaient ces conditions et vous présentaient à un même degré ces garanties.

L'un, Auguste Bardey, paraît avoir pour les arts une de ces vocations irrésistibles qui semblent être la promesse d'un brillant avenir. Né à Baume-les-Dames de parents pauvres et chargés de famille, fils d'un modeste artisan qui lui communiqua dès l'enfance le goût de la musique, il fut appelé à Paris par son frère qui le fit admettre au Conservatoire de musique où il obtint de rapides succès. Une circonstance fortuite ayant révélé ses dispositions pour la sculpture, il entra à l'école municipale de dessin où il compta bientôt au nombre des meilleurs élèves. Ses premières études terminées, l'école impériale des beaux-arts lui est ouverte. Ses succès s'y multiplient

au point que le directeur de l'école, et des maîtres illustres tels que MM. Dumont et Perraut de l'Institut se font un devoir de le recommander au choix de l'Académie de Besançon. — La vie de ce candidat n'a été qu'une lutte incessante contre les entraves d'une position difficile, et ce n'est que par de continuels efforts de volonté et au prix des plus dures privations qu'il a pu trouver le moyen de poursuivre ses études. Mais pour se dégager de ce souci du pain quotidien, qui trop souvent paralyse le talent de l'artiste, il aurait besoin qu'une main bienfaisante lui vînt en aide, et c'est dans cet espoir qu'il s'est adressé à l'Académie. De tels titres parlaient trop haut pour que votre sympathie ne fût pas tout d'abord acquise au jeune homme dont les brillants débuts semblent présager à ce département une illustration de plus.

Le second aspirant, bien que placé sur un théâtre plus modeste, vous a paru cependant avoir des droits réels à votre préférence. — M. Jules Roy est né à Besançon et y a vécu depuis son enfance. Des études faites avec succès à l'institution de Saint-François-Xavier lui ont assuré l'estime et l'amitié de ses maîtres. Fils d'un humble fermier des environs de Besançon, qu'un travail sans relâche n'a pu élever au-dessus de la gêne, et que des pertes pécuniaires jointes à l'altération de sa santé ont réduit à un cruel état de détresse, le jeune Roy a dû chercher ailleurs les ressources que sa famille ne pouvait lui fournir. Ses maîtres ont compâti à sa position et ont allégé pour lui les charges scolaires ; des leçons particulières lui ont été demandées, et un honorable ci-

toyen de Besançon lui a confié l'éducation de ses enfants. Grâce à ces secours, il a pu tout en complétant ses études relever sa famille de l'état de gêne où elle se trouvait. Mais sa santé s'est altérée dans ce rude labeur et le temps lui manque pour se préparer convenablement à la carrière de l'enseignement public, qui paraît être sa vocation. L'entrée de l'Ecole normale exige des études spéciales auxquelles les nécessités d'une position précaire l'ont empêché de se livrer complétement. Les professeurs de la Faculté des lettres, dont il a suivi pendant trois ans les cours et les conférences, ont rendu de son intelligence, de son travail et de ses progrès le témoignage le plus favorable. Il aspire au grade de licencié ès-lettres et il a l'espoir fondé de l'obtenir prochainement ; l'agrégation et le doctorat seront ultérieurement l'objet de son ambition légitime. Que lui faut-il pour marcher avec succès dans cette voie? La liberté du travail, le moyen de disposer de son temps, une position qui lui permette de se livrer sans partage aux études qui doivent assurer l'accomplissement de sa vocation : c'est-à-dire le précieux avantage que Mme Suard a voulu par son testament assurer à la jeunesse studieuse.

Vous avez été frappés de l'exposé si simple et si éloquent dans sa naïveté qu'il vous a fait de sa situation, et quelque saillants que fussent les titres du premier candidat, votre balance un moment indécise a penché en faveur de ce jeune étudiant, dont la vie modeste, laborieuse et constamment exemplaire s'est passée sous vos yeux et qui a sur son concurrent l'avantage de remplir

une condition exigée par le testament de Mme Suard : c'est-à-dire de présenter à l'appui de sa demande le diplôme de bachelier ès-lettres. Tels sont les motifs qui ont réuni en sa faveur la majorité des suffrages.

Je proclame donc en votre nom M. Claude-Jules-Victor Roy, comme titulaire de la pension Suard.

Et maintenant que le jugement de l'Académie est prononcé ; maintenant que la Compagnie vient de reconnaître publiquement un nouveau fils d'adoption, qui est aussi, j'aime à le rappeler, l'enfant de notre Faculté des lettres, qu'il me permette de continuer un moment encore à son égard le rôle de maître qu'il me rendait si doux, et de lui adresser quelques mots dictés par une affection sincère.

La justesse d'esprit qui s'unit en lui à l'élévation des sentiments lui fera comprendre sans aucun doute que la pension qui lui est accordée n'est pas un don gratuit ; mais une charge de conscience et d'honneur, une dette sacrée qui doit être acquittée plus tard en actes utiles. N'y a-t-il pas une leçon dans la clause touchante par laquelle la testatrice a voulu que l'on montrât au nouvel élu le portrait de Suard, qui fait, selon son vœu, le principal ornement de cette fête ; assurée sans doute que rien n'est plus doux pour une belle âme que la vue d'un bienfaiteur et qu'il y a une vertu secrète dans le regard et jusque dans l'image d'un homme de bien ? La noble veuve, reportant par un sentiment délicat sur son époux tout le gré de cette libéralité, a voulu s'oublier elle-même dans cette disposition. Elle n'avait pas besoin en effet d'une image matérielle pour recommander

son souvenir. La belle effigie de son âme n'est-elle pas gravée en traits immortels dans ce testament qui a été le dernier acte de sa vie et qui témoigne à la fois de sa bienfaisance et du culte dévoué qu'elle rendait à la mémoire de celui qu'elle appelle *son ami bien-aimé.*

Jeune homme, que l'Académie vient d'honorer de son suffrage, approchez donc et contemplez les traits de ce généreux patron de la jeunesse franc-comtoise au nom duquel le vôtre est désormais associé. Toute noblesse oblige, ne l'oubliez pas, et celle-ci vous rend responsable envers l'Académie et envers la ville. Prenez pour modèle l'homme éminent qui a voulu être le bienfaiteur de la jeunesse et qui a plus compté pour perpétuer sa mémoire sur la puissance d'une bonne action que sur tout le mérite de ses écrits. — Lisez ses ouvrages; ils enseignent la sagesse et la modération; étudiez sa vie; elle vous apprendra comment on peut passer sans se souiller à travers les vices d'une société corrompue, et conserver au milieu d'une confuse mêlée de principes dissolvants et de doctrines dangereuses la droiture et la candeur native de son âme. Comme lui, soyez toujours modeste, laborieux, bienveillant. Vous avez étudié la philosophie; aspirez à la sagesse et sacrifiez au devoir. Quand vous reviendrez au pays natal, et que vous vous retrouverez en face de cette noble image, faites en sorte que vous puissiez lever le front devant elle et la contempler sans rougir. Faites que l'Académie ait toujours à s'applaudir de vous avoir accordé une distinction qu'ambitionnait un autre candidat distingué

et qu'elle puisse dire de vous ce qu'Henri IV disait en montrant un de ses plus vaillants compagnons d'armes : « Voilà Byron ; je le présente volontiers à mes amis et à mes ennemis. »

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION

PIÈCE QUI A REMPORTÉ LE PRIX DE POÉSIE

COMMENT

UN MARÉCHAL DE FRANCE

SE FIT LE COURRIER DE MA MÈRE

Domestica facta.

Je suis de Chantilly; je suis né dans la blonde.....
Ma mère en fabriquait. — Dans notre pauvre monde
Chacun fait comme il peut pour s'assurer du pain.
Grâce à la blonde, enfant, je n'ai jamais eu faim,
Ni subi les rigueurs de nivôse ou frimaire.
Grâce à la blonde?.. . Ingrat! — Oh non! grâce à ma mère.

Ma mère! Je l'aimais... Pourtant, lorsqu'à mon tour
Je fus d'un faible enfant l'espoir et la défense,
Mon cœur a mieux compris ce que pour mon enfance
Ma mère a dépensé de tendresse et d'amour.
Ma mère! Je l'aimais... Pourtant, devant la flamme,
Lorsque touché, le soir, d'un souvenir pieux,
Je songe, et que, pour voir mieux au fond de mon âme,
Les pieds sur mes chenets, je me voile les yeux,

Oui! Je voudrais pouvoir, au gré de mon envie,
Redevenir enfant, recommencer ma vie
Pour expier les torts du fils jadis gâté,

Torts pardonnés toujours! — pour rapprendre auprès d'elle
Les vertus dont ma mère était un saint modèle,
Et chanter, chaque jour, un hymne à sa bonté,
Un hymne filial à ma mère chérie!...

La blonde, vous savez, était son industrie.
Chantilly par sa blonde — hélas! non par mes vers,
A su se faire un nom fameux dans l'univers
Saint-Maximin, connu par ses vastes carrières,
Et Vineuil et Gouvieux, ces ruches ouvrières,
Voilà de Chantilly les féconds ateliers.
Honneur à Chantilly, gloire aux doigts déliés
Qui, par l'art merveilleux de leur adroit manége,
Du tumulte savant d'innombrables fuseaux,
Sèment de mille fleurs ces fragiles réseaux
Aussi légers que l'air, aussi blancs que la neige!

Oh! laissez un instant l'ange du souvenir,
Ange au front soucieux, me toucher de son aile!
Un instant laissez-moi revoir pour le bénir
Le toit où je suis né..., la maison maternelle!
— Dans un lointain obscur voici le pavillon
Où de gentils lutins, bouquet de jeunes filles
Que j'effleurais parfois en joyeux papillon,
Exerçaient, en chantant, tout l'art de leurs aiguilles
A coudre, à raccorder chaque part d'un dessin
Eparpillé souvent dans quarante familles :
Ainsi, pour nous charmer, l'âme d'un clavecin
S'éveille sous les doigts d'un bienfaisant génie,
Et des sons voltigeant comme un céleste essaim
L'ensemble poétique enfante l'harmonie.

O magiques reflets des chiffons précieux
Qui de mon Chantilly s'envolent en tous lieux,
— En Espagne, au Brésil, partout où la richesse
Se plaît à pomponner une jeune duchesse ;
Au Louvre pour le bal; au faubourg Saint-Germain,
Pour l'hôtel flamboyant d'un fastueux hymen.....
Est-il plus sûrs filets que les filets de soie?

Mais de quel doux espoir, de quel accès de joie,
— Egoïsme d'enfant,— tout mon cœur était pris
Lorsque modestement casée en la rotonde,
Ma mère m'embrassait et partait vers Paris
Pour vendre au poids de l'or quelques onces de blonde !...
J'en fais ici l'aveu : si j'étais tour à tour
Joyeux de son départ, joyeux de son retour,
C'est que, voyez-vous bien, en mère magnanime,
Ma mère sur ses gains m'accordait une prime :
Plus tard ce fut un livre.... ou Perrault ou Berquin,
Mais j'aimais mieux alors un sabre, un arlequin.
Pourtant, de ce qui fait la véritable gloire
J'étais intelligent. — Preuve : jusqu'à ce jour,
Un récit que ma mère un soir fit au retour
Resta profondément gravé dans ma mémoire,
Bien qu'il puisse sembler simple comme bonjour.
— J'ai mis en vers latins ce récit au collége ;
Que ne puis-je l'écrire en caractères d'or !
Mes vers français, du moins, auront ce privilége
Que les miens après moi le rediront encor...

Donc, un jour que ma mère avait à l'ordinaire
Transporté dans Paris ses blondes chez *Bonnaire* (*)
Et, joyeuse du gain qu'elle avait recueilli,
Aspirait au retour dans mon beau Chantilly,
Elle mesura mal son degré de vitesse,
Ou le coche, je crois, manqua de politesse
Bref, quand elle arriva, le coche, avec effort
S'ébranlant, commença de rouler vers le nord...

Ma mère ! en souvenir, ma mère, je t'embrasse.
Tu songeais, n'est-ce pas ? à moi dans ta disgrâce ;
Tu disais : Et mon fils qui m'attendait ce soir !...
Quelques larmes perlaient au bord de sa paupière ;
Son regard trahissait un muet désespoir,
Et ses bras étendus semblaient une prière,
Une prière à Dieu. — Sur un noir destrier
Un cavalier passait, ainsi qu'un vieux guerrier

(*) Gros marchand de l'époque : Salut de gratitude à son nom.

Drapé dans son manteau, front haut, moustache blanche.
Sur le cou du cheval le cavalier se penche
Vers ma mère, et lui dit : « Madame, je comprends...
» Vous rentrerez chez vous aujourd'hui... Soyez sûre.
» Acceptez mon cheval et moi comme garants.
» Vous vous reposerez bientôt dans la voiture,
» Marchez !... moi je tiendrai le cocher en arrêt...
» Donnez-moi ce carton qui vous retarderait... »
Il dit, prend le carton et part comme la foudre.

A livrer son trésor comment put se résoudre
Ma mère, sachant bien qu'à Paris les voleurs
Ont des masques divers et de toutes couleurs...
Et vous dites peut-être : Oh! ruse trop commune!
On ne m'y prendrait pas. — Blâmez donc... et bien fort.
Oui, vous avez raison... mille fois plutôt qu'une :
Mais, malgré la raison, ma mère n'eut pas tort.

Après bien des efforts, ma mère à la voiture
Est arrivée, enfin! — Calme sur sa monture
Au milieu du chemin, tel qu'on voit en métal
Un héros se dresser sur un haut piédestal,
Le cavalier sourit à notre pauvre femme.
— « J'ai rempli mon devoir... Bon voyage, Madame! »
Dit-il, et lui rendant galamment son carton,
Il accepte un regard à défaut de parole.

— « Quoi! Lui, votre courrier! Si vous n'êtes point folle,
» Vous ne vous gênez point, Madame! lui dit-on.
» C'est plus d'honneur, vraiment! que n'en désirent même
» Madame de Berry, Madame d'Angoulême.
» Etre de Chantilly, d'accord! c'est bel et bon...
» Mais pourtant ce n'est pas valoir plus qu'un Bourbon! »
— Ma mère eut l'air qu'on a quand on vient de Pontoise
Et ne comprenant pas l'apostrophe narquoise,
Dit simplement : — « Je crois le bien apprécier ;
» Je crois que ce Monsieur est un vieil officier... »
— « Officier!... Oui, sans doute... avec la différence
» Qu'il est duc, qu'il est pair, et maréchal de France...

» Le maréchal Moncey! » — La barrière Clichy,
Ham et Louis dix-huit après tant de victoires
Se dressèrent alors dans toutes les mémoires,
Et chacun, à l'envi, de célébrer les gloires
Du stoïque guerrier sous le harnais blanchi...

Mon père, vieux soldat qui près des Pyramides
Gagna dans les dragons une épaulette d'or,
En écoutant ma mère, avait les yeux humides
Et célébrait Clichy plus que le Mont-Thabor...

De mon père sur moi la voix fut bien puissante :
J'avais huit ans alors, j'en ai près de soixante...
Moncey depuis ce temps est l'homme de mon choix.
Vieux Plutarque, dis-nous! Si tu pouvais revivre,
Moncey n'aurait-il pas sa place dans ton livre?
Mon porteur de carton vaut ton fendeur de bois.
Mais non! Philopœmen n'est pas de même taille...
Moncey n'avait pas peur sur un champ de bataille
Et nul plus droit que lui ne fit face aux boulets :
Mais dans le maréchal le citoyen austère
Sut en héros civil changer le militaire,
Et sa voix fut souvent importune aux palais.

Qui? Lui, d'or et de sang quand la France épuisée
Sous la botte du maître agonisait brisée,
Encourager notre aigle à reprendre l'essor!... (*)
Non! S'effacer plutôt pour qu'après la défaite
Dont il était, hélas! le courageux prophète,
Il pût se dévouer dans un sublime effort.

Qui? Lui, quand un guerrier trahi par la victoire,
Pour plaire à l'étranger, doit expier sa gloire,
Tremper ses nobles mains dans un assassinat!...
Non, Sire! Fors l'honneur perdre tout et sans crainte
Plutôt que de frapper une victime sainte,
Le héros immortel de la Bérésina...

(*) Voir la lettre de Moncey à Louis XVIII.

Qui parut le plus grand : — le Bourbon, dans son Louvre ;
Moncey, dans sa prison ? — Mais l'horizon se couvre...
Le stérile échafaud n'a jamais rien fondé.
Les hommes et le ciel, unis d'intelligence,
En pleurant les grands morts, préparent leur vengeance :
Ney, ton jour est venu tel qu'il vint pour Condé.

Maréchal, duc et pair, oui ! Moncey, ta grande âme
N'a vu que ton pays dans l'aigle ou l'oriflamme :
L'histoire à ton passé n'intente aucun procès.
Dans les camps, au sénat, sincère au Louvre même,
Tu mourus plein de jours ; et jusqu'au jour suprême
Tu fus — moins le poison — le PHOCION Français.

Eug. Pol.

PIÈCE QUI A OBTENU UNE MENTION HONORABLE

LES BORDS DU DOUBS

Aidez-moi!
(Auguste DEMESMAY.)

I.

Que le Rhin est superbe avec ses bords sauvages
Couronnés de manoirs,
Ses vignes, ses rochers où planent les orages
Et les grands aigles noirs !

Gracieuse est la Seine en ses rives agrestes
Aux ombrages si doux :
Mais, je connais des bords plus beaux et plus modestes,
Ce sont les bords du Doubs.

Du Doubs, fleuve béni!... l'émeraude est moins pure
Que le cristal changeant
De sa vague effleurant la flottante ramure
Des longs saules d'argent.

Qu'il est majestueux en sa course indécise,
Ondulant par les prés
Scintillant au soleil, caressé par la brise
Mon Doubs aux flots nacrés!

Quand au fond des vallons, indolent, il serpente,
On dirait, à le voir,
Une couleuvre immense à l'écaille luisante
Ainsi qu'un clair miroir!...

Le ciel charma son cours des plus beaux paysages,
Des plus nobles cités;
Et du Céphise antique autrefois les bocages
Etaient moins enchantés!

Que j'aime de ses bords les fraîches harmonies!
C'est des mouvants roseaux
Le frémissement, c'est dans les îles fleuries
Le chœur de mille oiseaux.

C'est le chant du pêcheur qui des vagues retire
Ses filets ruisselants;
Tel un luth aérien, c'est le vent qui soupire
Dans les arbres tremblants.

C'est le bruit des moulins et des fougueux barrages,
Ou le naïf refrain
Des mariniers hâlés; c'est, montant des villages
Quelque angelus lointain.

Charmante, elle est, surtout, ma rivière adorée
A l'heure où tout vermeil
S'embrase le couchant et dans l'onde dorée
Se plonge le soleil!...

II.

Au flanc du mont Risoux une grotte profonde
S'ouvre comme une conque au fond des bois épais;
En gerbes de cristaux de son sein jaillit l'onde;
Du Doubs c'est le palais.

Oui, cet humble ruisseau qui murmure limpide
Et qui, par un chevreuil d'un bond serait sauté,
Va bientôt devenir le Doubs fier et splendide,
Trésor de la Comté.

Venez, suivons son cours, douce est la rêverie
Sur ces bords ignorés, déserts, silencieux
Et d'extase et de foi l'âme toute ravie
S'envole jusqu'aux cieux.

En contemplant ces monts aux nuageuses cîmes,
Ce Jura couronné d'une sombre splendeur,
Du divin Ossian les visions sublimes
Vous passent dans le cœur!

Un calme solennel plane sur ces rivages :
On n'entend que des pins le sonore frisson;
Que le cor des chasseurs, et des ramiers sauvages
La plaintive chanson.

De la brume levant le diaphane voile
Un rayon du matin montre à l'œil enchanté
Le lac bleu de Saint-Point par le rêveur Dévoile
Avec amour chanté.

Et regardez au loin veillant sur les vallées (*)
Dans les rocs suspendu « comme un nid de hiboux »
Ce vieux manoir aux tours grises et crénelées;
C'est le château de Joux!

A ce nom le passé lugubre se retrace,
Que vous dûtes souffrir en ce morne tombeau,
Aigles emprisonnés sous ces voûtes de glace,
Toussaint et Mirabeau!

Mais, d'un pâtre égaré dans les rocs de la Cluse
Entendez-vous les chants par l'écho répétés?
Cette ballade, c'est celle de la recluse;
Qu'elle est triste! Ecoutez :

III.

Il était châtelaine
Du joli nom d'Hélène,
Châtelaine aux yeux doux :
Mais, triste destinée!
La jeune infortunée
Devint dame de Joux!.....

Des semaines entières
Au fond des sapinières
Sire de Joux chassait;
Et la dame seulette
Ainsi qu'une fleurette
En la tour languissait.

(*) Expression de Mirabeau.

Brûlant d'amour fidèle
Un jour sous sa tourelle
Le beau page Loïs
D'une tendre ballade
Vint lui donner l'aubade,
Pour charmer ses ennuis.

Loïs aimait Hélène;
La pauvre châtelaine
Partagea ses amours.....
Et le sire à la chasse,
Des loups suivant la trace,
Courait, courait toujours!.....

Mais un soir qu'à la belle
Une flamme éternelle
Le beau page jurait.....
Grand Dieu! soudain le sire
Avec un sombre rire
Devant eux apparaît!.....

La dame confondue,
De terreur éperdue
Regarde en frémissant
Le gentil petit page
Au tendre et doux langage
Qui tombe dans son sang!

Mais, point n'est assouvie
Du seigneur la furie;
Il sonne à pleins poumons
De sa trompe vibrante
Dont la voix éclatante
Réveille au loin les monts.

Varlets! dit-il, qu'on creuse
Vite une cave affreuse
Sous le sombre rocher.
Ici toute la vie
Loin des galants, ma mie,
Je saurai vous cacher.

La pauvre prisonnière
Nuit et jour en prière
Sous les murs suintants,
En sa tombe, vivante,
Le cœur plein d'épouvante
Demeura dix-sept ans!

A l'heure où la nuit gagne
Et couvre la montagne
De son voile étoilé,
Au milieu du silence
Des monts encor s'élance
Un long cri désolé!

De la plaintive Hélène,
Hélas! c'est l'âme en peine
Qui revient chaque soir,
Aux portes des chaumières
Pleurer quelques prières,
Autour du vieux manoir!...

IV.

Mais pendant qu'aux chansons du pâtre je m'arrête
Le Doubs, déjà, là-bas, dans ses ondes reflète
L'opulente prairie où brille Pontarlier;
La charmante cité d'Arçon et de Marmier.
Puis, voici Montbenoît et son vieux monastère,
Dominant les forêts de son clocher austère,
En ces agrestes lieux, sous ces sapins épais,
Venez, ô cœurs souffrants, venez chercher la paix!
Plus loin, c'est de Morteau le vallon si fertile
Rustique et frais Eden qu'eût adoré Virgile
Et toujours du Jura les pics audacieux
Crenèlent l'horizon, se perdent dans les cieux!...
Sur les ailes du vent, des roches helvétiennes
Des pasteurs, jusqu'à nous, volent les tyroliennes
Et voyez, sur les bords de leurs lacs argentés
Le Villers, les Brenets, aux gais châlets sculptés.

V.

Quelle est cette rumeur qui s'élève incessante,
Quel est ce grondement dont frémit le vallon?...
Est-ce la grande voix de la mer menaçante
Est-ce hâchant les pins, en son vol l'aquilon!...

Non; du sommet des monts c'est un fleuve en démence
Qui roule avec fracas sur de vieux rocs brisés,
Dans un gouffre sans fond, plonge sa nappe immense
Ecume et rejaillit en brouillards irisés...

Ce torrent furieux qui hurle et qui bouillonne,
Terrifiant à voir, sublime en son courroux :
Ayant une forêt pour former sa couronne...
Voilà le *Saut-du-Doubs!*

VI.

Sur l'abîme, voyez, cette croix vermoulue
Que de loin le nocher pieusement salue
Des *fiancés du Doubs*, elle rappelle, hélas!
Les fatales amours, le funeste trépas :
Et mêlant sa chanson au bruit de la cascade
Le nautonier souvent redit cette ballade :

Les églantiers étaient en fleur...
Du lac rasant l'onde dormante
Le pêcheur Max et son amante
Voguaient... d'extase plein le cœur!
Les églantiers étaient en fleur!...

Les églantiers étaient en fleur
La nuit brillait toute étoilée
Et dans le fond de la vallée
Bruissait le torrent grondeur
Les églantiers étaient en fleur...

Les églantiers étaient en fleur,
— O Max! murmurait l'amoureuse
Demain que je serai joyeuse
Unie à toi, par le pasteur...
Les églantiers étaient en fleur.

Les églantiers étaient en fleur
— Mon âme d'espoir est ravie,
Douce pour nous sera la vie,
Lui répondait le beau pêcheur...
Les églantiers étaient en fleur!

Les églantiers étaient en fleur.
Longtemps caressé par la brise
L'heureux couple rêve et devise
Et d'avenir et de bonheur!
Les églantiers étaient en fleur.

Les églantiers étaient en fleur...
Tout à coup leur frêle nacelle
Sur l'eau qui s'agite — chancelle
Les amants frémissent d'horreur!
Les églantiers étaient en fleur!...

Les églantiers étaient en fleur
Par l'affreux courant emportée,
Et contre les récifs — heurtée
La barque bondit — ô terreur!
Les églantiers étaient en fleur!

Les églantiers étaient en fleur
Le torrent a saisi sa proie,
L'esquif dans le gouffre tournoie...
Adieu, l'amour — songe trompeur!
Les églantiers étaient en fleur!...

VII.

Encore mugissant, en une gorge étroite
Le Doubs maintenant roule et par les monts miroite

Et du pays de Tell, les paisibles hameaux
Apparaissent groupés dans les plis des côteaux...
Quel charme est répandu le long de ces rivages
Tour à tour gracieux, sévères ou sauvages !
L'idylle chante et rit au sein des prés en fleur
Et les grands bois pleins d'ombre appellent les rêveurs
Capricieux, le fleuve à Sainte-Ursanne quitte
Les vallons helvétiens — et vers Saint-Hippolyte
Il s'avance accueillant le Dessoubre en chemin
Qui vient unir son onde à son flot suzerain.
Plus loin, voici Mandeure aux ruines fameuses,
Audincourt attisant ses fournaises fumeuses,
L'Isle, blanche cité, souriant à travers
Le mobile rideau des longs peupliers verts.
Puis, c'est Clerval — et Baume avec ses cinq collines
Et sa plaine où, le soir folâtrent les ondines :
Et voyez-vous, perché, sur la croupe d'un mont,
Dans les ronces croulant, le château d'Aigremont?
Au bas voici Deluz et sa côte rouillée
Où rampe le mineur — Arcier dans la feuillée,
Montfaucon sur un roc — et tout à l'horizon
Resplendit de César l'illustre Besançon!...

VIII.

VILLANELLE. — GOTHIQUE.

Vesonce aura ma villanelle,
C'est mon gentil pays à moi...
A lui serai toujours fidèle !

Un Franc-comtois est-il rebelle
A son pays? *Nenni, ma foi!*
Vesonce aura ma villanelle.

De l'honneur elle est le modèle ;
César et Dieu! voilà sa loi !
A mon pays serai fidèle.

Qu'elle est fière sa citadelle
Aux vieilles tours jetant l'effroi
Vesonce aura ma villanelle.

Elle est hospitalière et belle
Et je redis de bon aloi :
Vesonce aura ma villanelle,
C'est mon gentil pays à moi!...

IX.

S'éloignant à regret de sa ville adorée
Et toujours déroulant son écharpe moirée,
Le Doubs baigne à présent de Beure les vergers
Dont les arbres de fruits se courbent tout chargés :
Dans les aulnes, plus loin, le gai moulin d'Avanne
A coups précipités frappe l'eau diaphane
Puis, voici Rancenay, Montferrand et sa tour,
Des ménestrels, jadis, brillante cour d'amour.
Thoraise, humble berceau de la sœur Marthe, Osselle
Dont l'obscur souterrain mille splendeurs recèle ;
Saint-Vit, et nid charmant de poëte, Salans,
Mirant ses frais bosquets dans les flots scintillants.
Voici le noir Fraisans et sa forge qui gronde
Et la forêt de Chaux ténébreuse et profonde
Où du grand Barberousse, au sein des nuits, encor
On entend retentir le formidable cor!...
Voici la tour de Rans, de spectres toute pleine;
Orchamps levant sa flèche en son immense plaine
Et sur un vert plateau Rochefort s'étageant
Puis, enfin Dole autour de son clocher géant!...

X.

Salut, salut, à toi Dole, ville charmante,
Des arts, des nobles cœurs, vieille et brave cité!
Oh! que n'ai-je hérité de la lyre brûlante
De ton cher Dusillet, pour chanter ta beauté.

Emu, je redirais, la valeureuse histoire
De ta *Cave d'Enfer*, de ton siége fameux;
A ton nom j'unirais dans un hymne de gloire
Le nom de Lacuzon ton héros merveilleux!

Sois heureuse à jamais!... assez longtemps, ô Dole!
L'adversité couvrit de son aile tes tours :
De la paix, maintenant, ceins la douce auréole
Sois heureuse! le ciel te doit bien des beaux jours!...

XI.

Et toi Doubs bien-aimé, vers les riantes plaines
De la Bourgogne, sœur de la Franche-Comté,
Va porter le trésor de tes ondes sereines
Répands et l'abondance et la fertilité.
Dans les champs de Parcey prends la Loue écumante;
Les moissons de Molay (1) viens aussi caresser
Puis, hâte-toi, mon Doubs, la Saône ton amante
Fière comme une reine, à Verdun va passer!...

Louis Mercier.

(1) Jacques Molay, grand-maître des Templiers.

LA PATRIE ABSENTE

A MON HONORABLE CONFRÈRE, M. PÉRENNÈS

Comme au proscrit, à l'exilé,
Qui va, rêveur et solitaire,
Baissant tristement vers la terre
Son front d'un nuage voilé;

La fleur des champs, de la prairie,
Du mont qui lui donna le jour,
Soudain rappelle avec amour
L'absente et lointaine patrie,

Et le bois, et le val secret
Où dans sa fraîcheur elle brille,
Et la naïve jeune fille
Dont le sein joli s'en parait,

Et qui, timide et rougissante,
Lui rendait le cœur si joyeux,
Par un regard de ses doux yeux,
Un ris de sa bouche innocente...

Ainsi, sous le ciel étranger
Où le sort aujourd'hui m'enchaîne,
A l'ombre de l'orme et du chêne
Dont s'enclot l'humide verger,

Et d'où, par delà les campagnes,
Comme un captif en sa prison,
En vain je cherche, à l'horizon,
L'âpre sommet de nos montagnes;

A l'accent connu de ta voix
Qui, d'une douceur sans pareille,
Vient résonner à mon oreille,
A travers ces champs et ces bois;

Il semble qu'à mes yeux s'abaisse
La cîme de ce fier Jura,
Où tant de fois s'aventura
Mon indépendante jeunesse;

Alors qu'en proie aux saints transports,
J'allais aux grottes, aux vallées,
Aux vieilles tours démantelées
Demander de nouveaux accords;

Et que la muse, de vains songes
Trop habile à m'entretenir,
M'ouvrait un si riche avenir
Doré de ses plus beaux mensonges...

Ou plutôt, qu'enfermant mes vœux
Dans une plus modeste sphère,
Uniquement soigneux de plaire
A quelque belle aux blonds cheveux,

Et lui vouant un cœur fidèle,
De ma course agreste au lointain,
Je rapportais, chaque matin,
Des fleurs et des chants dignes d'elle.

O jours de jeunesse! heureux jours!
Sois béni, toi qui dans mon âme
Viens ainsi raviver la flamme
Prête à s'éteindre pour toujours!

O toi, dont la voix fraternelle
Sur le bord de nos clairs ruisseaux,
Et près du cep de nos côteaux,
D'un accent si vrai me rappelle!...

Je cède à ce charme vainqueur,
Et, quittant ces plages ingrates,
Je retourne à mes Dieux Pénates,
Aux lieux où j'ai laissé mon cœur.

Oui, libre enfin d'inquiétudes,
Je vais, au gré de mon désir,
Errer sur tes pas à loisir
Parmi nos chères solitudes;

Soit le long des sommets ombreux
D'où coulent des eaux si limpides,
Et qui sur leurs versants rapides
Dispersent le troupeau nombreux;

Soit au sein du vallon paisible
Dans son lit de fleurs sommeillant,
Et que la brise, en s'éveillant,
Caresse d'un souffle insensible.

C'est là, sous les feuillages verts
Sur nos fronts penchant leur ramure,
Qu'au bruit de l'onde qui murmure,
Je mêle encor mes humbles vers,

Reçois-les avec indulgence
Ces chants qui consolent l'exil;
Et ton cœur ému puisse-t-il
En garder quelque souvenance!

GINDRE DE MANCY.

Pavillon-Cauchois, 3 juin 1866.

ÉLECTIONS

A l'issue de la séance publique, l'Académie s'est retirée dans ses bureaux pour procéder aux élections.

Ont été nommés,

Président annuel pour 1867 :

M. le docteur Sanderet de Valonne, Directeur de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie ;

Vice-Président :

M. Paul Laurens.

M. Edouard Dalloz, membre du Corps Législatif, Président du Conseil général du Jura, a été élu à l'unanimité associé correspondant de l'Académie (classe des associés nés hors du ci-devant comté de Bourgogne).

PROGRAMME DES PRIX

A DÉCERNER EN 1867 ET 1868

L'Académie, dans sa séance publique du 24 août 1867, décernera les prix suivants :

Prix d'histoire.— Médaille d'or de 300 francs.— Mémoire historique sur une *Famille illustre*, *un Château*, *une Abbaye*, *un Chapitre*, *une Eglise ou un Etablissement public de la Franche-Comté.*

On appelle particulièrement l'attention des concurrents sur les anciennes églises de la province.

Les biographies sont exclues de ce concours.

Prix d'éloquence. — Médaille d'or de 500 francs. — Etude sur la vie et les travaux de Desault, chirurgien célèbre du dix-huitième siècle.

Prix de poésie. — Médaille de 200 fr. — L'Académie n'impose aux concurrents aucun sujet ; elle exige seulement que celui qu'ils traiteront se rattache par quelque côté à l'histoire ou aux traditions franc-comtoises. Elle les laisse libres de choisir le genre et la forme qui leur paraîtront préférables.

Prix d'économie politique à décerner dans la séance publique du 24 août 1868.— Médaille d'or de 500 fr.— Etude sur l'industrie métallurgique en Franche-Comté ; indiquer son origine, ses progrès, son état actuel, les

causes qui favorisent ou entravent son développement et sa prospérité.

Les concurrents ne signeront point leurs ouvrages ; ils y attacheront seulement une sentence ou devise, qu'ils répéteront au dos d'un billet cacheté, contenant leur véritable nom et leur adresse.

Ces ouvrages seront adressés, *francs de port, au Secrétaire perpétuel de l'Académie,* avant le 1er juin, terme de rigueur.

Les manuscrits, plans et dessins envoyés au concours, restent dans les archives de l'Académie, et ne peuvent être déplacés sous aucun prétexte ; seulement les auteurs, en se faisant connaître, seront autorisés à les faire transcrire.

TABLE DES MATIÈRES

Séance du 23 août 1866.

Discours de M. le Président. 1
Rapport sur le concours d'histoire, par M. le Président Clerc. 10
Discours de M. Mignard, membre honoraire. . . . 21
Rapport sur le concours d'économie politique, par M. L. Bretillot. 33
Pièces de vers, par M. Viancin. 46
Rapport sur le concours ouvert pour la médaille de M. le Marquis de Conégliano, par M. A. Castan. 57
Rapport sur le concours d'éloquence, par M. Bial. . 69
Rapport sur le concours de poésie, par M. le vicomte Chiflet. 98
Mémoire sur l'ancienne commanderie d'Aumonière, par P. Marnotte. 117
Rapport sur l'élection du pensionnaire Suard, par M. Pérennès. 141
Pièces dont l'Académie a voté l'impression. 149
Elections. 168
Programme des prix à décerner en 1867 et 1868. . . 169

Besançon, Impr. d'Outhenin-Chalandre fils.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00698 4773